

Table des matières

1. Être une administration performante au service du citoyen	5
1.1. Actualiser notre politique de gestion des ressources humaines.....	5
1.1.1. Renforcer l'organigramme	5
1.1.2. Établir un plan d'action psycho-social.....	6
1.1.3. Proposer un plan de formation	7
1.1.4. Actualiser les descriptions de fonctions de l'ensemble du personnel	7
1.1.5. Réaliser l'évaluation des membres du personnel tous les deux ans.	8
1.1.6. Revoir le statut du personnel	8
1.1.7. Définir une politique de valorisation du personnel pour les objectifs atteints	9
1.2. Optimiser le fonctionnement de l'administration	9
1.2.1. Renforcer le système de contrôle interne.....	9
1.2.2. Poursuivre la mise en conformité de l'administration au RGPD	10
1.2.3. Tri des archives.....	11
1.2.4. Développer une gestion performante du courrier (entrant et sortant).....	11
1.3. Mettre en conformité les bâtiments publics.....	12
1.3.1 Mettre en conformité la crèche des Tiffins.....	12
1.3.2 Mettre en conformité le dépôt communal.....	13
1.3.3 Mettre en conformité la Maison communale	14
1.3.4 Mettre en conformité la bibliothèque.....	15
1.3.5 Mettre en conformité le CPAS.....	16
1.3.6 Mettre en conformité le bâtiment du cimetière	17
1.4. Amélioration de la communication vers le citoyen	19
1.4.1. Moderniser le bulletin communal	19
1.4.2. Amplifier la présence sur les réseaux sociaux.....	20
1.4.3. Développer les services communaux en ligne.....	20
1.4.4. Rendre le site Internet accessible pour tous	21
1.4.5. Centraliser l'information sur le site Internet	21
1.4.6. Faire une newsletter	22
1.5. L'intensification du projet Smart Village 2025.....	23
1.5.1. Relancer le projet Smart Village en partenariat avec les citoyens.....	23
1.5.2. Développer les applications mobiles communales	24
1.5.3. Mettre en place le LIFI	24
1.6. Le développement de la participation citoyenne.....	25
1.6.1. Mettre en place un budget participatif.....	25
1.6.2. Filmer les séances du conseil communal.....	26
1.6.3. Ouvrir les débats du conseil à la population	27
1.6.4. Redynamiser les réunions de quartier via les Comités de quartier.....	27
1.6.5. Réaliser des sondages auprès de la population	28
1.7. L'amélioration de l'accessibilité aux bâtiments communaux pour les PMR.....	28
1.7.1. Améliorer l'accessibilité aux bâtiments communaux	29
1.8 Amélioration de l'efficacité des services communaux	30
1.8.1. Extension du dépôt communal	30
1.8.2. Acquérir un logiciel informatique de gestion du cimetière et de cartographie.....	31
2. Offrir des services de qualité.....	33
2.1. La garantie d'un enseignement communal de qualité	33
2.1.1 Regrouper nos deux écoles dans un bâtiment commun	33
2.1.2 Mettre en oeuvre les contrats d'objectifs des écoles communales	34
2.1.3 Soutenir l'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans les écoles	35
2.1.4 Poursuivre le développement des pratiques pédagogiques innovantes	37
2.1.5 Promouvoir le développement durable dans les écoles	38
2.2. L'amélioration de l'offre d'accueil de la petite enfance.....	38

2.2.1 Augmenter de 16 places l'offre d'accueil pour la petite enfance	39
2.2.2 Adapter les milieux d'accueil à la nouvelle législation	40
2.2.3 Faciliter l'accès à la plateforme "Premier pas" de l'ONE	41
2.2.4. Promouvoir le développement durable dans les milieux d'accueil	42
2.3. Le développement de nouvelles politiques pour la jeunesse.....	42
2.3.1 Mettre en place et développer un Conseil consultatif communal de la jeunesse	42
2.3.2 Soutenir les mouvements de jeunesse	43
2.3.3 Proposer des activités de soutien à l'école	44
2.3.4 Mettre en oeuvre le programme CLE.....	45
2.4. Le soutien de politiques destinées aux aînés	45
2.4.1 Briser l'isolement des aînés par l'organisation d'activités ludiques et culturelles.....	46
2.4.2 Renouveler le Guide des aînés.....	47
2.5. Le soutien à la culture.....	47
2.5.1. Développer un partenariat public-privé pour le Toots Jazz Festival	47
2.5.2. Soutenir les activités de l'Espace Toots.....	48
2.5.3. Mettre en place une concertation active entre les acteurs culturels	49
2.5.4. Poursuivre le projet « La Hulpe, terre de sculptures »	50
2.5.5. Maintenir et améliorer nos événements culturels et artistiques.....	50
2.5.6. Contribuer au développement stratégique des pratiques de lecture adaptées aux besoins de la population et du territoire	51
2.5.7. Élaborer la liste des tombes d'importance historique locale.....	53
2.5.8. Analyser la possibilité d'organiser un service de prêt de livres à domicile.....	54
2.6. Le soutien aux associations sportives.....	55
2.6.1. Transformation et agrandissement du club de pétanque sis avenue René Soyer.....	55
2.6.2. Aménagement d'un terrain synthétique mixte sis avenue René Soyer	57
2.6.3. Construire un nouveau dojo pour le judo	57
2.6.4. Finaliser l'extension de l'infrastructure piscine-fitness	58
2.6.5. Développer un soutien administratif aux associations sportives	58
2.6.6. Développer de nouvelles activités sportives (danse, fitness, zumba, piscine, padel)	59
2.7. Le développement de politiques en matière de santé.....	59
2.7.1 Promouvoir la santé à travers le sport.....	60
2.7.2 Développer une politique de santé publique communale active.....	60
2.7.3 Appuyer les actions éducatives concrètes en matière d'alimentation saine et durable ...	61
2.8. La promotion du commerce local	62
2.8.1. Réaliser un schéma de développement commercial.....	62
2.8.2. Développer une application pour les commerces la hulpois	63
2.8.3. Augmenter l'offre de parking en ajoutant 150 places dans la zone commerciale	63
2.8.4. Mettre à disposition des cellules commerciales à loyer modéré.....	64
2.8.5. Favoriser les circuits locaux et les circuits courts grâce à des campagnes de communication.....	64
2.8.6. Promouvoir nos commerces auprès des touristes venant à La Hulpe	65
2.8.7. Redynamiser les marchés hebdomadaires.....	65
2.9. Le soutien aux personnes en difficulté	66
2.9.1 Mettre en oeuvre le Plan de cohésion sociale 2020-2025	66
2.9.2 Garantir un accueil de proximité et de conseils sociaux à tout citoyen	69
2.10. La promotion de l'intergénérationnel.....	70
2.10.1 Favoriser les lieux de rencontre extérieurs	70
2.10.2 Mettre en place un espace digital.....	71
2.10.3 Organiser des actions intergénérationnelles	72
2.10.4 Reconfigurer l'espace des terrains de basket à la plaine de sport	72
2.11. Le développement d'une politique touristique	72
2.11.1. Développer de nouveaux pôles culturels	73
2.11.2. Participer activement à la nouvelle maison du Tourisme du Brabant wallon	73
2.11.3. Créer des visites guidées via des applications.....	74
2.11.4. Cartographie des sentiers	75
3. Relever le défi démographique	76
3.1. Le développement de logements accessibles.....	76

3.1.1. Développer au moins 65 logements accessibles (locatifs et acquisitifs).....	76
3.1.2. Promouvoir une offre de logements accessibles dans les projets immobiliers privés	76
3.2. Garantir l'accueil des aînés en perte d'autonomie	77
3.2.1. Rénover et développer 25 logements pour les aînés.....	77
3.2.2. Encourager la construction d'une nouvelle maison de repos	78
3.3. Maintien et promotion de petites unités de logement.....	78
3.3.1. Établir une charte.....	78
3.4. Le soutien aux nouvelles formes d'habitat	79
3.4.1. Étudier la possibilité d'un partenariat public-privé pour de nouvelles formes d'habitat .	79
3.4.2. Dédier les nouvelles formes d'habitat aux familles monoparentales.....	80
4. Protéger le patrimoine naturel et le caractère villageois et convivial de notre village	81
4.1. La modernisation des outils d'aménagement du territoire.....	81
4.1.1. Revoir le schéma de développement communal.....	81
4.1.2. Initier la révision du RCU/GCU	82
4.2. La promotion de la conservation de la nature et de l'environnement	82
4.2.1. Plan communal de développement de la nature	82
4.2.2. Protection du Grand Étang.....	84
4.2.3. Commune zéro déchet	84
4.2.4. Protection des arbres et des haies	86
4.2.5. Création de la réserve domaniale du Bois des Dames.....	87
4.3. Le réaménagement de notre cimetière.....	87
4.3.1. Planter des arbres 2019-2024.....	88
4.3.2. Embellir les abords de l'ossuaire.....	88
4.3.3. Établir et mettre en oeuvre un plan directeur pour l'aménagement du cimetière.....	89
4.3.4. Mettre à la disposition des visiteurs un parking suffisant	90
4.4. Rendre le centre de la commune plus convivial.....	90
4.4.1. Réaménager l'espace "poste / école / petit parc" au centre du Village	91
4.4.2. Réaménager la place communale en zone de convivialité	92
4.4.3 Mettre en valeur le parc de la place Camille Lemonnier	93
5. Participer au défi climatique.....	95
5.1. Réduction de nos émissions de CO2 de 40% d'ici 2030.....	95
5.1.1. Réduction de la consommation énergétique du patrimoine communal	95
5.1.2. Remplacer 50% du charroi communal par des véhicules électriques et/ou hybrides	96
5.1.3. Poursuivre la comptabilité énergétique mise en place.....	96
5.1.4. Supprimer les plastiques à usage unique lors de manifestations communales	97
5.1.5. Supprimer les plastiques à usage unique dans les services de l'administration	98
5.1.6. Travaux d'isolation de la crèche communale les Tiffins	99
5.1.7. Réaliser un nouveau plan lumière.....	100
5.2. L'aide aux citoyens pour réduire l'empreinte carbone.....	101
5.2.1. Octroi d'une prime énergie pour les citoyens.....	101
5.2.2. Réaliser une thermographie aérienne des habitations.....	102
5.2.3. Proposer un marché de service pluricommunal pour les audits énergétiques	102
5.3. L'augmentation de la part d'énergie renouvelable de 27%.....	103
5.3.1. Installation de panneaux photovoltaïques sur tous les bâtiments communaux.....	103
5.3.2. Octroi d'une prime photovoltaïque pour les citoyens	104
5.3.3. Informer et sensibiliser aux énergies renouvelables pour les nouvelles constructions .	104
5.4. La promotion des modes doux et alternatifs de déplacement	105
5.4.1 Rénover et aménager 6 km de voirie	105
5.4.2 Créer et rénover 5 km de trottoir	109
5.4.3 Actualiser le plan intercommunal de mobilité	111
5.4.4 Etendre le ring cyclable	111
5.4.5. Améliorer la sécurité des cyclistes sur le territoire communal (liste des points noirs) .	111
5.4.6. Mettre en place le projet de vélos électriques à partager	112
5.4.7. Mettre en place un partenariat public-privé de véhicules à partager	112
5.4.8. Sensibiliser à l'usage de la mobilité douce	113

5.4.9. Réaménager les abords de la gare comme lieu multimodal	113
5.4.10. Analyser les possibilités pour les citoyens qui ne disposent d'aucun emplacement de stationnement de pouvoir recharger leurs véhicules électriques	113
6. Une commune ouverte sur le monde.....	115
6.1. Le développement de nouveaux jumelages.....	115
6.1.1. Créer un comité de jumelage	115
6.1.2. Réaliser un jumelage avec une commune française.....	116
6.1.3. Réaliser un jumelage linguistique (néerlandais).....	116
6.2. La coopération internationale	116
6.2.1 Intégrer les habitants de la Commune au projet de coopération internationale communale avec Gourrama (Maroc).....	117
6.2.2 Apporter des appuis en matière de communication et d'organisation d'évènements aux groupes de citoyens porteurs de projets de solidarité internationale.....	118
6.2.3 Commune du commerce équitable.....	118
6.2.4 Une forêt comme ma commune	119
7. Garantir la sécurité de nos habitants.....	121
7.1. L'investissement dans la sécurité routière.....	121
7.1.1. Poursuivre l'acquisition de caméras de sécurité	121
7.1.2. Acheter deux radars préventifs et répressifs	122
7.2. Une police proche du citoyen.....	122
7.2.1 Accentuer la présence des policiers aux abords des écoles et dans les rues.....	123
7.3. Intensifier le soutien aux services de secours.....	123
7.3.1. Construire un hall de départ	123
7.3.2. Créer un poste avancé à l'ACS	124
8. Maintenir des finances saines et une fiscalité basse	126
8.1. Maintenir notre commune dans les communes les moins taxées.....	126
8.1.1. Maintenir une fiscalité communale basse	126
8.2. Maîtriser notre endettement.....	127
8.2.1. Maîtriser la charge de la dette.....	127
8.3 Garder l'équilibre financier	128
8.3.1. Maîtriser les dépenses et augmenter les recettes.....	128

1. Être une administration performante au service du citoyen

Description	Cet objectif vise d'une part l'amélioration du fonctionnement interne de l'administration et d'autre part à adapter les moyens humains aux objectifs fixés par le Collège et le Conseil
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Accessibilité de l'Administration, Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration, Volet interne : Administration générale - Structuration des services, Volet interne : Administration générale - Fonctionnement propre à chacun des services, Volet interne : Administration générale - Communication interne, Volet interne : Administration générale - Gestion informatique et Egouvernement
Constat	L'administration est en sous-effectif par rapport aux tâches à réaliser. La restructuration des services est rendue nécessaire suite à certains départs.

1.1. Actualiser notre politique de gestion des ressources humaines

Description	L'administration, pour plus de cohérence, doit être restructurée. Les outils de gestion de ressources humaines doivent être renforcés.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration, Volet interne : Administration générale - Structure de pilotage de l'Administration, Volet interne : Administration générale - Structuration des services, Volet interne : Administration générale - Fonctionnement propre à chacun des services, Volet interne : Administration générale - Communication interne
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Service du Personnel - Assurance, Direction générale
Service gestionnaire	Service du Personnel - Assurance, Direction générale
Partenaires	CRF

1.1.1. Renforcer l'organigramme

Description	Le Collège et le DG ont souhaité revoir l'organigramme afin de l'adapter aux objectifs et aux missions fixés par la loi et par l'autorité politique.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Structure de pilotage de l'Administration
Échéance	31/12/2019
Responsable mandataire	Bourgmestre

Indice de santé			
Service	Service du Personnel - Assurance, Direction générale		
Partenaires	CRF		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	120 000,0
	Ville	2021	120 000,0
	Ville	2022	120 000,0
	Ville	2023	120 000,0
	Ville	2024	120 000,0
Progression	90		
Constat	<p>L'administration a accumulé une série de retards qui doivent être rattrapés. On pense par exemple à la GRH, au contrôle interne, au RGPD, à la gestion du cimetière. De plus, l'administration doit être en adéquation avec les objectifs politiques fixés par le Conseil communal et le Collège.</p> <p>Une fois l'organigramme réalisé, il devra être suivi par une modification du cadre et par l'organisation d'examens de recrutement et de promotion.</p>		

A 1.1.2. Établir un plan d'action psycho-social	
Description	Suite aux rapports psycho-sociaux établis tant concernant le personnel administratif que le personnel ouvrier, il importe de donner une réponse constructive aux problèmes soulevés par ces rapports.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration, Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines
Échéance	30/06/2021
Responsable mandataire	Bourgmestre
Indice de santé	
Service	Service du Personnel - Assurance, Direction générale
Partenaires	Arista
Budget propre	
Commentaires budget	Le plan d'action sera axé principalement sur le changement de management et ne devrait pas entraîner de gros coûts supplémentaires.
Progression	0
Constat	Nous avons demandé à notre SEPP de réaliser une analyse psycho-sociale du personnel administratif et du personnel ouvrier. Le premier rapport est assez critique et met en avant un mal-être certain au sein de l'administration. Si les choses se sont améliorées (baisse de l'absentéisme), les critiques doivent être rencontrées par le biais

	d'un plan d'action. En ce qui concerne les ouvriers, le rapport est positif suite au changement de management.
Commentaires	La rédaction et la mise en œuvre d'un plan d'action est chronophage.

1.1.3. Proposer un plan de formation

Description	L'amélioration des performances de l'administration passe par une amélioration de la formation.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration, Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines
Échéance	31/03/2021
Responsable mandataire	Bourgmestre
Indice de santé	
Service	Service du Personnel - Assurance, Direction générale
Budget propre	
Progression	0
Constat	Les missions dévolues aux communes sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus complexes. L'administration doit s'adapter. En conséquence, il convient d'une part d'augmenter le niveau de connaissance des agents au niveau du recrutement et d'autre part de mettre en oeuvre une politique de formation permanente pour les agents en place. Dans cette optique, il sera, entre autres, exigé que les agents administratifs nouvellement engagés suivent la première année de sciences administratives.

1.1.4. Actualiser les descriptions de fonctions de l'ensemble du personnel

Description	La description des fonctions est une étape préalable indispensable à l'évaluation du personnel. La dernière a eu lieu il y a 4 ans ; il convient maintenant de la renouveler.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration, Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines, Volet interne : Administration générale - Fonctionnement propre à chacun des services
Échéance	31/12/2021
Responsable mandataire	Bourgmestre
Indice de santé	
Service	Service du Personnel - Assurance, Direction générale
Partenaires	CRF - UVCW

Budget propre	
Progression	0
Constat	La refonte de l'organigramme ainsi que l'évaluation du personnel implique que chacune des fonctions au sein de l'administration soit clairement définie.

1.1.5. Réaliser l'évaluation des membres du personnel tous les deux ans.

Description	Il s'agit de réaliser l'évaluation de l'ensemble du personnel.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration, Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines
Échéance	31/12/2021
Responsable mandataire	Bourgmestre
Indice de santé	Dépend de la réalisation des descriptions de fonction et de la formation à l'évaluation.
Service	Service du Personnel - Assurance
Partenaires	CRF (les formations de l'UVCW ne sont pas agréées)
Budget propre	
Commentaires budget	L'évaluation du personnel prend énormément de temps mais peu d'argent.
Progression	0
Constat	L'évaluation est nécessaire et répond au droit pour chaque agent de savoir ce que son employeur pense de lui. C'est ensuite un moyen d'augmenter les performances de l'administration en déterminant avec chacun des objectifs à réaliser, mais aussi en déterminant les moyens d'amélioration, notamment par la formation. Enfin, l'évaluation est un des éléments indispensables de l'évolution de carrière. Les évaluations ne peuvent statutairement être réalisées que par des agents formés à cet effet. Ces formations ont déjà commencé et se poursuivront en 2020 et 2021.. Les évaluations ne se conçoivent bien que sur base des descriptions de fonction. Celles-ci seront réalisées en 2021.

1.1.6. Revoir le statut du personnel

Description	Le statut administratif et pécunier du personnel doit être revu afin de le mettre à jour en fonction de la loi et des droits et devoirs du personnel.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration, Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines
Échéance	30/06/2020
Responsable mandataire	Bourgmestre

Indice de santé	
Service	Service du Personnel - Assurance
Budget propre	
Progression	0
Constat	Il convient de revoir les horaires pour une plus grande souplesse, de revoir les conditions de recrutement qui sont en inadéquation avec la réalité professionnelle des agents.

1.1.7. Définir une politique de valorisation du personnel pour les objectifs atteints

Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration, Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Bourgmestre
Indice de santé	Aspects financiers
Service	Service du Personnel - Assurance
Budget propre	
Progression	0
Constat	Le Collège entend résolument entrer dans une politique de gestion par les objectifs. Tel est au demeurant l'objet du plan stratégique transversal. Il convient d'étudier les moyens pouvant être mis en oeuvre pour valoriser les agents communaux si les objectifs sont atteints.



1.2. Optimiser le fonctionnement de l'administration

Description	Une série de dysfonctionnements de l'administration ont été pointés. L'objectif opérationnel vise à optimiser le fonctionnement de l'administration dans les deux ans.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration, Volet interne : Administration générale - Structuration des services, Volet interne : Administration générale - Processus et simplification administrative
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	31/12/2021
Responsable mandataire	Bourgmestre

Responsable administratif	Secrétariat général
Service gestionnaire	Direction générale, Cabinet du Bourgmestre, Finances, Secrétariat général, Service Cadre de vie, Service Etat-Civil - Population, Service Jeunesse - culture, Service du Personnel - Assurance, Service Travaux

1.2.1. Renforcer le système de contrôle interne

Description	Le CDLD prévoit que le DG et le DF doivent présenter conseil et mettre en place un système de contrôle interne.		
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration, Volet interne : Administration générale - Fonctionnement propre à chacun des services		
Échéance	31/12/2020		
Responsable mandataire	Bourgmestre		
Indice de santé	En fonction du temps disponible, des priorités devront être fixées.		
Service	Finances, Direction générale		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Europe	2019	20 000,0
Progression	0		
Constat	<p>Le code de la démocratie locale définit le contrôle interne comme un ensemble de procédures conçues pour assurer une sécurité raisonnable en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation des objectifs - le respect de la législation en vigueur et des procédures - la disponibilité d'informations fiables sur les finances et la gestion. <p>Les premiers éléments du contrôle interne sont en cours d'élaboration. Le PST en est un. Un tableau de bord des dossiers les plus importants se met en place. Il en est de même du suivi des subsides.</p> <p>Nous ferons appel à un consultant pour nous aider à mettre en place les procédures.</p>		

1.2.2. Poursuivre la mise en conformité de l'administration au RGPD

Description	<p>Le règlement général de protection des données (RGPD) est un règlement européen qui vise à protéger les données à caractère personnel. Il s'agit d'une évolution par rapport à la loi dite "vie privée" de 1992 et non d'une modification fondamentale. Le RGPD est entré en vigueur le 25 mai 2018. Certains process internes répondent déjà à la nouvelle réglementation par contre il y a lieu de planifier la révision de certains autres process.</p> <p>Les services publics ont l'obligation de se mettre en conformité aux principes de droit. L'agence de protection des données à caractère personnel (anciennement commission vie privée) entend conseiller les services publics et tient compte de la volonté de la mise en oeuvre de la réglementation.</p>
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration, Volet interne : Administration générale - Structure de pilotage de

	l'Administration, Volet interne : Administration générale - Communication interne		
Échéance			
Responsable mandataire	Bourgmestre		
Indice de santé	La Hulpe a été désignée commune pilote par la Province. Une boîte à outils a été mise en place à destination des communes et le registre de traitement a été réalisé. Un marché cadre incluant la commune de La Hulpe a été passé par Rixensart avec la société Mielabelo. La mission de mise en conformité est prévue au budget 2020.		
Service	Secrétariat général, Cabinet du Bourgmestre		
Partenaires	Expert - Mielabelo		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	25 000,0
Commentaires budget	Le financement est prévu au budget 2020.		
Progression	40		
Commentaires	<p>1) Entamer des démarches auprès de la Province et de la commune de Rixensart pour mutualiser les ressources - fait</p> <p>2) Entamer un inventaire en interne selon les principes et obligations reprises dans le RGPD - à poursuivre</p> <p>3) Désigner un délégué à la protection des données (DPO) en interne et en externe - en cours</p> <p>4) Respect des principes et obligations:</p>		

1.2.3. Tri des archives

Description	Nous sommes arrivés à court de place au niveau des archives. Une remise en ordre à été réalisée cet été par un étudiant archiviste. Une partie des archives sera détruite, une autre versée aux archives générales du royaume et une dernière (régie des eaux) sera transmise à l'InBW. Cette mise en ordre se fera en parallèle avec la (re)mise en place du classement décimal national.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration, Volet interne : Administration générale - Fonctionnement propre à chacun des services
Échéance	31/12/2020
Responsable mandataire	Bourgmestre
Indice de santé	
Service	Secrétariat général
Budget propre	

Progression	50
--------------------	----

1.2.4. Développer une gestion performante du courrier (entrant et sortant)	
Description	La gestion informatique du courrier se limite à l'encodage du courrier entrée.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration, Volet interne : Administration générale - Fonctionnement propre à chacun des services, Volet interne : Administration générale - Communication interne, Volet interne : Administration générale - Gestion informatique et E-gouvernement
Échéance	30/06/2020
Responsable mandataire	Bourgmestre
Indice de santé	
Service	Secrétariat général
Partenaires	Inforius / Imio
Budget propre	
Progression	0
Constat	Nous avons acquis, il y a trois ans, un logiciel de gestion du courrier qui n'a jamais été utilisé pleinement suite à des problèmes rencontrés lors de la prise en main par le personnel. Nous avons rencontré la firme et étudions la meilleure méthode pour réimplémenter le logiciel dans chaque service afin qu'il soit opérationnel dans l'année 2020. La gestion électronique du courrier et des documents administratifs doit contribuer à diminuer le volume de papier utilisé.

1.3. Mettre en conformité les bâtiments publics	
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	3ème Echevin
Responsable administratif	Service Travaux
Service gestionnaire	Service Travaux

1.3.1 Mettre en conformité la crèche des Tiffins

Description	L'objectif du projet est de remettre en conformité la crèche des Tiffins suite aux différentes remarques des rapports, contrôles réguliers et analyses des risques.		
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration		
Échéance	31/08/2024		
Responsable mandataire	3ème Echevin		
Indice de santé			
Service	Service Travaux		
Partenaires	Différents prestataires seront sollicités en fonction des spécificités pour réaliser les analyses de risques et le plan d'action ainsi que pour exécuter les travaux.		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	40 000,0
	Ville	2020	40 000,0
Commentaires budget	<p>En 2019 : 40.000 € ==> Remplacement du système de détection incendie</p> <p>En 2020 : 20.000 € ==> Levée des remarques par rapport aux risques incendie (mise à jour du plan d'évacuation, réparation/remplacement de portes coupe-feu...)</p> <p>En 2020 : 20.000 € ==> Levée des remarques reprises dans le rapport de conformité électrique</p> <p>Le budget pour les années à venir sera estimé en fonction des actions à mettre en oeuvre.</p>		
Progression	20		
Constat	<p>Suite aux rapports réalisés par les pompiers, aux analyses de risques réalisés par le SIPP et aux contrôles réguliers (électricité, gaz...), des mesures doivent être prises à la crèche des Tiffins pour assurer la conformité.</p> <p>Sur base de ces rapports et des analyses réalisées, des plans d'actions doivent être établis pour prioriser les actions.</p> <p>Ensuite, des aménagements devront être réalisés pour assurer la conformité de la crèche des Tiffins.</p>		
Commentaires	<p>Dans un premier temps, nous allons réaliser/actualiser les analyses des risques qui restent à mener :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une analyse des risques des lieux de travail de la crèche ; - Une analyse des risques des postes de travail. <p>Lorsque les différentes analyses seront terminées, des plans d'actions seront établis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un plan d'action incendie ; - Un plan d'action des postes de travail ; - Un plan d'action des lieux de travail. <p>Les actions seront ensuite détaillées en fonction des différents plans d'action (ces aménagements seront repris sous forme de tâches dans le PST) :</p>		

	<p>- Action incendie : ==> Remplacer le système de détection incendie ==> Autres : À déterminer en fonction du plan d'action</p> <p>- Action poste de travail : ==> Autres : À déterminer en fonction du plan d'action</p> <p>- Action lieux de travail : ==> Autres : À déterminer en fonction du plan d'action</p>
--	--

1.3.2 Mettre en conformité le dépôt communal	
Description	L'objectif du projet est de remettre en conformité le dépôt communal suite aux différentes remarques des rapports, contrôles réguliers et analyses de risques.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration
Échéance	31/08/2024
Responsable mandataire	3ème Echevin
Indice de santé	
Service	Service Travaux
Partenaires	Différents prestataires seront sollicités pour réaliser les analyses de risques ainsi que pour réaliser les travaux.
Budget propre	
Commentaires budget	Les financements devront être ajustés en fonction des actions reprises dans le plan d'action.
Progression	0
Constat	<p>Suite aux rapports réalisés par les pompiers, aux analyses de risques réalisées par le SIPP et aux contrôles réguliers (électricité, gaz...), des mesures doivent être prises au dépôt communal pour assurer la conformité.</p> <p>Sur base de ces rapports et des analyses réalisées, des plans d'actions doivent être établis pour prioriser les actions.</p> <p>Ensuite, des aménagements devront être réalisés pour assurer la conformité du dépôt communal.</p>
Commentaires	<p>Dans un premier temps, nous allons réaliser/actualiser les analyses des risques qui restent à mener :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une analyse des risques des lieux de travail du dépôt communal - Une analyse des risques des postes de travail. <p>Lorsque les différentes analyses seront terminées, des plans d'actions seront établis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un plan d'action incendie - Un plan d'action des postes de travail - Un plan d'action des lieux de travail

	<p>Les actions seront ensuite détaillées en fonction des différents plans d'action (Ces aménagements seront repris sous formes de tâches dans le PST) :</p> <p>- Action incendie : ==> Autres : À déterminer en fonction du plan d'action</p> <p>- Action poste de travail : ==> Autres : À déterminer en fonction du plan d'action</p> <p>- Action lieux de travail : ==> Autres : À déterminer en fonction du plan d'action</p>
--	--

1.3.3 Mettre en conformité la Maison communale	
Description	L'objectif du projet est de mettre en conformité la maison communale suite aux différentes remarques des rapports, contrôles réguliers et analyses de risques.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration
Échéance	31/08/2024
Responsable mandataire	3ème Echevin
Indice de santé	
Service	Service Travaux
Partenaires	Différents prestataires seront sollicités pour réaliser les travaux.
Budget propre	
Commentaires budget	Les financements devront être ajustés en fonction des actions reprises dans le plan d'action.
Progression	0
Constat	<p>Suite aux rapports réalisés par les pompiers, aux analyses de risques réalisées par le SIPP et aux contrôles réguliers (électricité, gaz...), des mesures doivent être prises à la maison communale pour assurer la conformité.</p> <p>Sur base de ces rapports et des analyses réalisées, des plans d'actions doivent être établis pour prioriser les actions.</p> <p>Ensuite, des aménagements devront être réalisés pour assurer la conformité de la maison communale.</p>
Commentaires	<p>Dans un premier temps, nous allons actualiser les analyses des risques qui restent à mener :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une analyse des risques des lieux de travail de la maison communale - Une analyse des risques des postes de travail <p>Lorsque les différentes analyses seront terminées, des plans d'actions seront établis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un plan d'action incendie - Un plan d'action des postes de travail - Un plan d'action des lieux de travail

	<p>Les actions seront ensuite détaillées en fonction des différents plans d'action (Ces aménagements seront repris sous formes de tâches dans le PST) :</p> <p>- Action incendie : ==> Autres : À déterminer en fonction du plan d'action</p> <p>- Action poste de travail : ==> Autres : À déterminer en fonction du plan d'action</p> <p>- Action lieux de travail : ==> Autres : À déterminer en fonction du plan d'action</p>
--	--

1.3.4 Mettre en conformité la bibliothèque	
Description	L'objectif du projet est de mettre en conformité la bibliothèque suite aux différentes remarques des rapports, contrôles réguliers et analyses de risques.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration
Échéance	31/08/2024
Responsable mandataire	3ème Echevin
Indice de santé	
Service	Service Travaux
Partenaires	Différents prestataires seront sollicités pour effectuer les travaux.
Budget propre	
Commentaires budget	Les financements devront être ajustés en fonction des actions reprises dans le plan d'action.
Progression	0
Constat	<p>Suite aux rapports réalisés par les pompiers, aux analyses de risques réalisés par le SIPP et aux contrôles réguliers (électricité, gaz...), des mesures doivent être prises à la bibliothèque pour assurer la conformité.</p> <p>Sur base de ces rapports et des analyses réalisées, des plans d'action doivent être établis pour prioriser les actions.</p> <p>Ensuite, des aménagements devront être réalisés pour assurer la conformité de la bibliothèque.</p>
Commentaires	<p>Dans un premier temps, nous allons actualiser les analyses des risques qui restent à mener :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une analyse des risques des lieux de travail de la bibliothèque - Une analyse des risques des postes de travail. <p>Lorsque les différentes analyses seront terminées, des plans d'actions seront établis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un plan d'action incendie - Un plan d'action des postes de travail

	<p>- Un plan d'action des lieux de travail</p> <p>Les actions seront ensuite détaillées en fonction des différents plans d'action (ces aménagements seront repris sous forme de tâches dans le PST) :</p> <p>- Action incendie : ==> Autres : À déterminer en fonction du plan d'action</p> <p>- Action poste de travail : ==> Autres : À déterminer en fonction du plan d'action</p> <p>- Action lieux de travail : ==> Autres : À déterminer en fonction du plan d'action</p>
--	--

1.3.5 Mettre en conformité le CPAS	
Description	L'objectif du projet est de mettre en conformité le CPAS suite aux différentes remarques des rapports, contrôles réguliers et analyses de risques.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration
Échéance	31/08/2024
Responsable mandataire	3ème Echevin
Indice de santé	
Service	Service Travaux
Partenaires	Différents prestataires seront sollicités pour les travaux.
Budget propre	
Commentaires budget	Les financements devront être ajustés en fonction des actions reprises dans le plan d'action.
Progression	0
Constat	<p>Suite aux rapports réalisés par les pompiers, aux analyses de risques réalisés par le SIPP et aux contrôles réguliers (électricité, gaz...), des mesures doivent être prises au CPAS pour assurer la conformité.</p> <p>Sur base de ces rapports et des analyses réalisées, des plans d'actions doivent être établis pour prioriser les actions.</p> <p>Ensuite, des aménagements devront être réalisés pour assurer la conformité du CPAS.</p>
Commentaires	<p>Dans un premier temps, nous allons actualiser les analyses des risques qui restent à mener :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une analyse des risques des lieux de travail du CPAS - Une analyse des risques des postes de travail. <p>Lorsque les différentes analyses seront terminées, des plans d'actions seront établis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un plan d'action incendie - Un plan d'action des postes de travail

	<p>- Un plan d'action des lieux de travail</p> <p>Les actions seront ensuite détaillées en fonction des différents plans d'action (ces aménagements seront repris sous forme de tâches dans le PST) :</p> <p>- Action incendie : ==> Autres : À déterminer en fonction du plan d'action</p> <p>- Action poste de travail : ==> Autres : À déterminer en fonction du plan d'action</p> <p>- Action lieux de travail : ==> Autres : À déterminer en fonction du plan d'action</p>
--	--

1.3.6 Mettre en conformité le bâtiment du cimetière			
Description	L'objectif du projet est de mettre en conformité le bâtiment du cimetière suite aux différentes remarques des rapports, contrôles réguliers et analyses de risques.		
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration		
Échéance	31/08/2024		
Responsable mandataire	3ème Echevin		
Indice de santé			
Service	Service Travaux		
Partenaires	Différents prestataires seront sollicités pour réaliser les travaux.		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	18 000,0
Commentaires budget	<p>En 2019 : 18.000 € ==> Aménagement d'un espace douche et wc pour le fossoyeur.</p> <p>Les financements devront être ajustés en fonction des actions reprises dans le plan d'action.</p>		
Progression	0		
Constat	<p>Suite aux rapports réalisés par les pompiers, aux analyses de risques réalisés par le SIPP et aux contrôles réguliers (électricité, gaz...), des mesures doivent être prises au bâtiment du cimetière pour assurer la conformité.</p> <p>Sur base de ces rapports et des analyses réalisées, des plans d'action doivent être établis pour prioriser les actions.</p> <p>Ensuite, des aménagements devront être réalisés pour assurer la conformité du bâtiment du cimetière.</p>		
Commentaires	<p>Dans un premier temps, nous allons actualiser les analyses des risques qui restent à mener :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une analyse des risques des lieux de travail du bâtiment du cimetière - Une analyse des risques des postes de travail. 		

Lorsque les différentes analyses seront terminées, des plans d'action seront établis :

- Un plan d'action incendie
- Un plan d'action des postes de travail
- Un plan d'action des lieux de travail

Les actions seront ensuite détaillées en fonction des différents plans d'action (ces aménagements seront repris sous forme de tâches dans le PST) :

- Action incendie :

==> Autres : À déterminer en fonction du plan d'action

- Action poste de travail :

==> Autres : À déterminer en fonction du plan d'action

- Action lieux de travail :

==> Aménagement d'un espace douche et wc pour le fossoyeur

==> Autres : À déterminer en fonction du plan d'action

1.4. Amélioration de la communication vers le citoyen

Description	<p>Le Collège souhaite améliorer la communication vers le citoyen. L'amélioration de la publicité du Conseil communal est une priorité. Lieu important de la démocratie locale, toutes les grandes décisions impactant la commune y sont prises. Jusqu'à présent, le citoyen devait effectuer la démarche pour prendre connaissance de son fonctionnement et de ses décisions, dorénavant nous irons vers lui notamment en filmant les séances et en les diffusant sur les réseaux sociaux.</p> <p>D'autres actions, comme des consultations populaires, sont envisagées pour des dossiers d'intérêt communal, nous y reviendrons dans les sections consacrées au cadre de vie ou aux aménagements.</p> <p>Bien entendu, les réunions de quartier seront poursuivies, nous veillerons à mieux informer du suivi des points qui y sont abordés.</p>
Catégorie	<p>Volet interne : Administration générale - Accessibilité de l'Administration, Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration, Volet interne : Administration générale - Processus et simplification administrative, Volet interne : Administration générale - Gestion informatique et Egouvernement, Volet externe : Développement des politiques - Egouvernement</p>
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	4ème Echevin
Responsable administratif	Secrétariat général

Service gestionnaire	Secrétariat général, Cabinet du Bourgmestre, Service Etat-Civil - Population, Service Jeunesse - culture
----------------------	--

1.4.1. Moderniser le bulletin communal

Description	Par moderniser, nous entendons ajouter des rubriques qui suscitent l'intérêt du citoyen, revoir les dates de parution pour qu'elles correspondent mieux à l'actualité, revoir le format de parution. Cet outil de communication doit être adapté pour plus de disponibilité, de clarté et de proximité.		
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Culture		
Échéance	28/10/2020		
Responsable mandataire	4ème Echevin		
Indice de santé	Le Bulletin communal a été revu au niveau du graphisme. De nouvelles rubriques ont été ajoutées. Les dates de parution ont été modifiées.		
Service	Cabinet du Bourgmestre		
Partenaires	Une société externe pour le graphisme, les annonceurs pour la publicité, les associations et les services publics pour les articles de fond		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	5 000,0
Commentaires budget	Budget communal. Le budget sera identique aux années précédentes. 5000 €		
Progression	30		
Commentaires	<p>Une évaluation des premières modifications (graphisme, rubriques) aura lieu début 2020.</p> <p>Les dates de parution vont être arrêtées (non modifiées) et communiquées aux associations et aux services.</p> <p>La facturation devra être revue en collaboration avec le service Finance - mettre en place une procédure.</p> <p>Intensifier la diffusion de la version numérique.</p> <p>Réévaluer la quantité imprimée et distribuée.</p> <p>Distribution à la gare et auprès des professions libérales.</p>		

1.4.2. Amplifier la présence sur les réseaux sociaux

Description	La Commune communique régulièrement via Facebook et son site internet, mais sous-utilise d'autres canaux comme Twitter et Instagram. Un des aspects de cet objectif est de relayer systématiquement les publications sur ces canaux grâce à la mise en place d'outils d'automatisation. Le second aspect est de réfléchir, en partenariat avec les acteurs externes (associations, organisateurs d'événements), aux moyens de faire remonter l'information pertinente vers le service communication de la Commune.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion informatique et E-gouvernement

Échéance	13/06/2020		
Responsable mandataire	4ème Echevin		
Indice de santé	Un gestionnaire est désigné. Les comptes existent. Le contenu existe également.		
Service	Cabinet du Bourgmestre		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Europe	2020	1 000,0
Commentaires budget	L'utilisation d'outils de veille pourrait représenter quelques dizaines, voire centaines d'euros par mois ou plus.		
Progression	10		

1.4.3. Développer les services communaux en ligne

Description	Il s'agit de proposer au public de commander ses documents en ligne par la mise en place des guichets électroniques commandés auprès de la société Civadis. Dans un premier temps, ces guichets seront proposés pour les démarches en rapport avec le service population et état civil. Dans un second temps sera examinée la possibilité de les étendre à d'autres démarches.		
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion informatique et E-gouvernement		
Échéance	01/05/2020		
Responsable mandataire	4ème Echevin		
Indice de santé	Le logiciel a été implanté. Les formulaires sont disponibles. Des formations sont en cours.		
Service	Direction générale, Cabinet du Bourgmestre		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Europe	2020	3 200,0
Progression	20		
Commentaires	- Exploiter Wallonie en poche		

1.4.4. Rendre le site Internet accessible pour tous

Description	Soigner l'accessibilité du site et des applications pour smartphone de la Commune, notamment pour être conforme à la directive européenne 2016/2102. Cette directive impose que les sites et applications mobiles du secteur public soient accessibles aux personnes moins valides à compter (en ce qui nous concerne) du 23 septembre 2020 pour les sites internet et du 23 juin 2021 pour les applications mobiles.		
Échéance	23/06/2021		

Responsable mandataire	4ème Echevin
Indice de santé	
Service	Cabinet du Bourgmestre
Partenaires	Imio, Letsgocity, Inforius
Budget propre	
Commentaires budget	Nous ne disposons pas actuellement des informations nécessaires pour établir un budget.
Progression	1
Commentaires	L'accessibilité passe par plusieurs aspects : le contenu (langage clair), l'aspect technique (conformité aux standards et bonnes pratiques du web, compatibilité avec les lecteurs d'écran et autres outils d'assistance) et l'aspect visuel (contraste suffisant, texte assez grand...)

1.4.5. Centraliser l'information sur le site Internet

Description	Le site de la commune, fraîchement rénové, possède des fonctionnalités (recherche performante, formulaires en ligne) qui pourraient bénéficier à ses partenaires. L'objectif est de réunir sur le site web de la Commune ce que proposent actuellement les sites de différentes entités la hulloises comme le CPAS, le centre sportif ou la bibliothèque. On peut envisager d'y inclure les écoles communales.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration
Échéance	31/12/2020
Responsable mandataire	4ème Echevin
Indice de santé	Chaque entité a sa propre communication et ses propres solutions techniques qu'il n'est pas toujours possible d'intégrer facilement au site de la Commune. Il subsiste des craintes en terme d'image et d'identification pour l'utilisateur. L'objectif est de rencontrer les besoins de chacun et de proposer une solution concrète.
Service	Cabinet du Bourgmestre
Budget propre	
Commentaires budget	Le travail peut être réalisé sans budget particulier, sous réserve de ne pas nécessiter le développement/l'intégration de fonctionnalités non existantes sur le site internet de la commune (prise de rendez-vous en ligne, identification électronique, inscriptions informatisées à des stages et activités...). L'abandon d'anciens sites peut représenter une économie en frais d'hébergement pour les acteurs concernés, mais le montant est minime.
Progression	15

1.4.6. Faire une newsletter

Description	Dans la perspective de renforcer sa communication, la commune de La Hulpe prévoit d'envoyer régulièrement une newsletter par e-mail à ceux qui le désireront. L'information serait ainsi transmise dans le sens Commune - Usagers à un rythme plus fréquent que par le seul bulletin communal.		
Échéance	09/10/2020		
Responsable mandataire	4ème Echevin		
Indice de santé			
Service	Cabinet du Bourgmestre		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	120,0
Commentaires budget	Si le système intégré au site web donne satisfaction, il n'y a pas de budget spécifique à prévoir. Dans le cas contraire (lisibilité sur mobile, mails qui partent dans les spams...), une solution alternative appelée Sendinblue sera envisagée (120€ par an à raison de 5000 crédits mensuels).		
Progression	10		
Commentaires	Une partie importante de ce projet est de récupérer l'information auprès de ses sources. Cette question est d'ailleurs un préalable à la plupart des projets en matière de communication.		

1.5. L'intensification du projet Smart Village 2025

Description	L'expérience a montré que « Smartvillage 2025 » est un beau laboratoire d'idées qui a permis à des habitants de porter des projets originaux ou innovants. Nous allons donc continuer et même intensifier l'opération en y mettant davantage de moyens : elle sera coordonnée par un échevinat dédié et un budget extraordinaire annuel sera réservé à l'exécution d'un ou plusieurs projets venant soit des groupes de réflexion soit directement des citoyens via la plateforme participative.
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	4ème Echevin
Responsable administratif	Secrétariat général
Service gestionnaire	Secrétariat général, Cabinet du Bourgmestre, Direction générale, Service Cadre de vie, Service Etat-Civil - Population, Service Jeunesse - culture, Service Travaux, Finances, Service du Personnel - Assurance

1.5.1. Relancer le projet Smart Village en partenariat avec les citoyens

Description	Le projet Smart Village a été initié en 2015 par le Collège communal qui a ouvert le projet à la participation citoyenne en 2017. L'objectif est de relancer le projet en faisant appel à des experts pour dresser un état des lieux du projet existant, proposer des mesures concrètes et les transformer en actions.		
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Développement économique		
Échéance	01/06/2024		
Responsable mandataire	4ème Echevin		
Indice de santé	Un budget de 30.000 € est prévu pour 2021. Des offres de prix ont été demandées et nos besoins ont été identifiés.		
Service	Cabinet du Bourgmestre		
Partenaires	Experts en smart cities et participation citoyenne. Les services communaux, en raison du caractère transversal du projet. Les citoyens, qui seront remis au coeur du projet.		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	30 000,0
	Europe	2020	0,0
Commentaires budget	Budget 2021 - Smart village (suivi de projets, ateliers, accompagnement, communication et méthodologie phases 1,2 et 3) : 30.000€TVAC		
Progression	20		
Commentaires	Suivi de projets, ateliers, accompagnement, communication et méthodologie phases 1,2 et 3. Ces ateliers ont pour objectif d'analyser des projets proposés, de permettre aux participants de faire connaître leurs avis et conseils, de formuler des recommandations, et surtout suivre la mise en oeuvre de ces projets. Entre l'idée et l'action, quatre étapes devront être franchies : réflexion, formulation des options, sélection d'une option finale et enfin l'action. Réaliser des fiches projets.		

1.5.2. Développer les applications mobiles communales

Description	Agenda culturel, application de gestion des écoles, sport, associations. Étudier pour chacune d'elles les possibilités d'intégration dans l'application Wallonie en Poche.		
Échéance	14/09/2020		
Responsable mandataire			
Indice de santé			
Service	Cabinet du Bourgmestre		
Budget propre			
Progression	15		

1.5.3. Mettre en place le LIFI

Description	Le LIFI est une technologie de communication sans fil basée sur l'utilisation de la lumière visible. Cette technologie permet d'accéder à internet sans ondes et sans fils. Cela représente plusieurs avantages au niveau de la santé mais également pour la préservation des données. L'objectif est d'équiper les bâtiments scolaires et les crèches et de placer cette technologie dans toutes les nouvelles constructions.		
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration		
Échéance	01/01/2024		
Responsable mandataire	4ème Echevin		
Indice de santé	Il s'agit d'un projet sur le long terme qui demande peu d'investissement. L'intégration de cette technologie dépendra de l'état d'avancement des projets de rénovation et de construction des bâtiments susvisés.		
Service	Cabinet du Bourgmestre		
Partenaires	Engie ou tout autre fournisseur de cette technologie.		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2021	5 000,0
Progression	0		
Commentaires	Un plan d'action pourra être réalisé en collaboration avec le service travaux.		

1.6. Le développement de la participation citoyenne

Description	Le Collège souhaite développer l'échange d'informations entre la commune et le citoyen dans un sens comme dans l'autre. Cet objectif opérationnel est dédié à cette fin par la mise en oeuvre de différents outils participatifs.		
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Accessibilité de l'Administration		
Indicateur de résultat			
Priorité	1		
Échéance			
Responsable mandataire	4ème Echevin		
Responsable administratif	Secrétariat général		
Service gestionnaire	Secrétariat général, Cabinet du Bourgmestre, Direction générale		
Commentaires	Le Conseil communal est au coeur de la démocratie locale, toutes les grandes décisions impactant la commune y sont prises. Jusqu'à présent, le citoyen devait effectuer la démarche pour prendre connaissance de son fonctionnement et de ses		

décisions, dorénavant nous irons vers lui notamment en filmant les séances et en les diffusant sur les réseaux sociaux.
 D'autres actions, comme des sondages auprès de la population, sont envisagées pour des dossiers d'intérêt communal, nous y reviendrons dans les sections consacrées au cadre de vie ou aux aménagements.
 Bien entendu, les réunions de quartier seront poursuivies, nous veillerons à mieux informer du suivi des points qui y sont abordés.

1.6.1. Mettre en place un budget participatif

Description	Mise en place d'un budget participatif au niveau communal. Le but est de réserver un certain montant aux citoyens et de les amener à débattre sur la façon dont devrait être utilisé ce montant.		
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Egouvernement		
Échéance			
Responsable mandataire	4ème Echevin		
Indice de santé	C'est un bon dispositif qui a déjà fait ses preuves. Il permet de laisser au citoyen le pouvoir de décider concrètement quel projet il veut voir se réaliser.		
Service	Cabinet du Bourgmestre		
Partenaires	Comités de quartier		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2021	5 000,0
Commentaires budget	Le chiffre de 5000 euros est informatif. Il faudra que le Conseil décide quel montant allouer au budget participatif et quand le faire, en fonction de la structure du BP mis en place.		
Progression	0		
Commentaires	La plateforme citoyenne pourra nous aider à travers ces différentes fonctionnalités (toucher le public cible - riverains par quartier (identification des rues)- sondage, vote etc.) Un certain montant est mis à disposition des comités de quartier. Ceux-ci débattent entre eux pour décider de l'allocation du budget à un projet d'intérêt commun. Le Comité de quartier propose un projet qui sera soumis au vote des citoyens. Un projet par an sera retenu.		

1.6.2. Filmer les séances du conseil communal

Description	Le Collège communal souhaite améliorer la publicité des décisions prises au conseil communal et apporter toute la transparence sur la manière avec laquelle des décisions politiques sont prises.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Egouvernement
Échéance	01/09/2020

Responsable mandataire	4ème Echevin		
Indice de santé	Plusieurs questions se posent dont celle de l'intérêt du citoyen pour une telle technologie. Il faudra procéder à une évaluation. Le système coûte cher.		
Service	Cabinet du Bourgmestre		
Partenaires	Inforius ou tout autre partenaire qui offrirait ce type de service		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2021	15 000,0
Commentaires budget	L'investissement représente 15.000,00€ comprenant l'achat du matériel et le logiciel. Un coût mensuel encore à déterminer doit également être pris en compte pour le logiciel et sa gestion.		
Progression	0		
Constat	Il s'agit d'un streaming en direct et en différé qui permet aux citoyens de revoir le conseil ou des parties de la séance. Ce type de logiciel permet un espace de discussion pour permettre aux citoyens d'exprimer leur ressenti sur chacun des points qui les concernent. Cet aspect pose des questions au niveau de la légalité.		

1.6.3. Ouvrir les débats du conseil à la population

Description	Le projet est de permettre aux citoyens de s'exprimer sur les points à l'ordre du jour du conseil grâce à une application de conseil participatif.		
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Egouvernement		
Échéance			
Responsable mandataire	4ème Echevin		
Indice de santé	La Hulpe est commune pilote pour le projet de conseil participatif de Let's go city pour une période d'un an. Le projet est lancé au conseil communal du mois de novembre 2019.		
Service	Cabinet du Bourgmestre		
Partenaires	Let's go city, Inforius		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2021	6 000,0
Commentaires budget	La commune est pilote durant un an. A l'issue de cette année, un marché devra être passé. Le montant des mensualités est estimé à 500€/mois.		
Progression	70		
Commentaires	Une évaluation du projet devra avoir lieu à l'issue du projet pilote - entre juin et octobre 2020. Un marché devra être lancé pour une mise en concurrence de tous les acteurs - septembre 2020		

1.6.4. Redynamiser les réunions de quartier via les Comités de quartier

Description	L'objectif est de maintenir les réunions de quartier une fois par an en améliorant la communication préalable (sujets abordés, questions) et le suivi des demandes formulées. Développer la possibilité d'interpeller le Collège sur les points à l'ordre du jour.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Egouvernement
Échéance	
Responsable mandataire	4ème Echevin
Indice de santé	
Service	Service Cadre de vie
Partenaires	Les comités de quartier, la plateforme participative
Budget propre	
Commentaires budget	Cette action sera intégrée dans le budget de la plateforme participative.
Progression	0
Constat	Ce projet doit être mené en collaboration étroite avec le service cadre vie et plus particulièrement l'éco-conseillère en charge des réunions de quartier et les gestionnaires de la plateforme citoyenne. Les Comités de quartier doivent être identifiés par la commune. Alternativement, celle-ci nommera au moins un représentant par quartier. Une plateforme participative pourra être un outil de communication pertinent dans le cadre des réunions de quartier (voir fiche projet sur le sujet).

1.6.5. Réaliser des sondages auprès de la population

Description	Étudier la possibilité de mener des sondages auprès de la population pour la commune de la Hulpe.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Egouvernement
Échéance	
Responsable mandataire	4ème Echevin
Indice de santé	
Service	Cabinet du Bourgmestre
Budget propre	
Progression	0
Constat	La majorité des sondages en Wallonie sont d'origine citoyenne. Peu sont d'initiative communale.

1.7. L'amélioration de l'accessibilité aux bâtiments communaux pour les PMR

Description	L'objectifs est de veiller à ce que tous les bâtiments communaux soient accessibles aux personnes souffrant d'un handicap.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Accessibilité de l'Administration
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	4ème Echevin, 1er Echevin
Responsable administratif	Service Travaux, Service Jeunesse - culture
Service gestionnaire	Service Travaux

1.7.1. Améliorer l'accessibilité aux bâtiments communaux

Description	L'objectif de ce projet est de faciliter l'orientation des visiteurs des bâtiments communaux ainsi que de les rendre accessibles pour les personnes handicapées.		
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Accessibilité de l'Administration, Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine		
Échéance	31/08/2024		
Responsable mandataire	3ème Echevin		
Indice de santé			
Service	Service Travaux		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Province	2019	17 771,68
	Ville	2019	1 974,64
Commentaires budget	En 2019 : 19.746,32 TVAC avec un subside de 90 % de la Province du BW (17.771,68 €) ==> Installation d'une plateforme PMR au club de rugby. Le budget pour les années à venir sera estimé sur base des actions à mettre en oeuvre.		
Progression	0		
Constat	L'accessibilité aux PMR n'est pas toujours optimale dans les bâtiments communaux. En outre, il n'est pas toujours aisé de trouver les bonnes indications pour s'orienter dans les locaux.		
Commentaires	Dans un premier temps, nous allons réaliser des analyses pour faire un état de la situation : - Un inventaire de l'accessibilité des personnes handicapées		

- Une analyse de la signalétique dans les bâtiments communaux.

Lorsque les différentes analyses seront terminées, des plans d'action seront établis :

- Un plan d'action pour améliorer l'accessibilité des personnes handicapées dans les bâtiments communaux

- Un plan d'action pour améliorer la signalétique dans les bâtiments communaux.

Les actions seront ensuite détaillées en fonction des différents plans d'action (ces aménagements seront repris sous forme de tâches dans le PST) :

- Maison communale :

==> Autres : À déterminer en fonction du plan d'action

- CPAS :

==> Autres : À déterminer en fonction du plan d'action

- Club de rugby :

==> Installation d'une plate-forme PMR au rugby

==> Autres : À déterminer en fonction du plan d'action

- Bibliothèque :

==> Autres : À déterminer en fonction du plan d'action

1.8 Amélioration de l'efficacité des services communaux

Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	3ème Echevin
Responsable administratif	Service Travaux
Service gestionnaire	Service Travaux

1.8.1. Extension du dépôt communal

Description	Le projet consiste à augmenter la capacité du dépôt communal pour accueillir un espace menuiserie dans de bonnes conditions.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration, Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine
Échéance	31/08/2024
Responsable mandataire	3ème Echevin

Indice de santé			
Service	Service Travaux		
Partenaires	L'étude du projet sera effectuée par une bureau d'étude. Les travaux seront confiés à un entrepreneur.		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Wallonie	2021	119 419,33
	Ville	2021	100 580,67
Commentaires budget	Le projet est repris dans le PIC 2019 - 2021. D'après la fiche projet, le montant estimé des travaux et honoraires est de 220.000 euros. Le montant estimé du subside est de 119.419,33 €		
Progression	0		
Constat	Actuellement, un cabanon vétuste en bois sert d'atelier de menuiserie aux employés du dépôt communal. Ce petit cabanon se trouve dans un mauvais état et n'offre que très peu d'espace de travail. Ces conditions n'assurent pas non plus la sécurité suffisante pour ce type de local et ne permettent pas aux usagers de travailler correctement.		
Commentaires	Les travaux consisteront à : - Créer une extension en continuité du volume existant sur une distance de 8m - Créer un couloir d'accès indépendant pour les locaux administratifs du bâtiment existant - Prolonger le couloir latéral entre les deux bâtiments existants - Réaliser la connexion aux énergies du bâtiment existant - Le bâtiment répondra aux normes Q-ZEN		

1.8.2. Acquérir un logiciel informatique de gestion du cimetière et de cartographie

Description	Acquisition d'un logiciel informatique de gestion du cimetière (module "Cimetières") et de cartographie (module optionnel "Cartographie des cimetières") de CIVADIS
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration, Volet interne : Administration générale - Processus et simplification administrative, Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine
Échéance	31/08/2020
Responsable mandataire	2ème Echevin
Indice de santé	Présentation du module de la gamme Saphir (octobre 2019) par la société CIVADIS
Service	Service Etat-Civil - Population
Partenaires	CIVADIS

Budget propre	
Commentaires budget	Coût annuel de location et maintenance
Progression	50
Constat	<p>Objectif souhaité : centraliser nos données en temps réel et optimiser le travail des agents</p> <p><u>Module "SAPHIR CIMETIERES"</u></p> <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encodage des renseignements généraux sur les concessions : emplacement exact, nom de la concession, nature de celle-ci, dimensions, places libres, occupées ou totales, date d'achat, d'octroi, d'expiration, renseignements financiers, photo de la tombe, etc. - Introduction des différentes personnes concernées par cette tombe : le concessionnaire, le nouveau responsable si le concessionnaire est décédé, d'autres personnes éventuelles ainsi que tous les bénéficiaires prévus ou déjà en place dans la concession - Gestion des monuments (type de monument, date de mise en place, matériaux, placeur, état, etc.) - Gestion de la prolongation de contrats de concessions et de l'exhumation de défunts - Impression de listes ou de différents documents concernant la concession, les monuments ou les bénéficiaires (demande d'achat de concession, octroi, fiche complète de la concession, demande de monument, etc.) - En étroite liaison avec le module "État civil", partage des renseignements signalétiques ainsi que des informations d'inhumation ou d'incinération contenues dans l'acte de décès - Informations sur les différentes personnes (concessionnaires, bénéficiaires, etc.) reprises dans le fichier population local ou au Registre national <p><u>Module optionnel "CARTOGRAPHIE DES CIMETIERES"</u></p> <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une liaison cartographique afin de permettre de retrouver les renseignements concernant une concession en cliquant sur le plan du cimetière et, inversement, d'afficher le plan du cimetière qui correspond à une concession encodée dans Saphir - Consultation des informations de la base de données Saphir sur une ou plusieurs concessions - Affichage des concessions dans une couleur différente en fonction du nombre de places libres, du nombre de places occupées ou du type de concession - Affichage des étiquettes sur chaque tombe reprenant soit le nom de la concession, soit le code de l'emplacement - Possibilité d'effectuer des recherches sur les concessions (nom de la concession, propriétaire, bénéficiaire(s), etc.) à partir de la cartographie - Ajout, suppression ou modification de tombes sur le plan du cimetière - Affichage de la situation des concessions en sélectionnant une tombe sur la carte - Reprise de certains types de données dans la cartographie des cimetières telles que les tombes, les délimitations du cimetière, une photographie aérienne, etc.

OS 2. Offrir des services de qualité

Catégorie	Volet interne : Administration générale - Accessibilité de l'Administration, Volet interne : Administration générale - Processus et simplification administrative, Volet interne : Administration générale - Synergie avec d'autres institutions publiques, Volet externe : Développement des politiques - Egouvernement
-----------	--

2.1. La garantie d'un enseignement communal de qualité

Description	<p>Toujours en quête d'un enseignement de qualité, La Hulpe a adhéré au Pacte d'excellence et ses écoles communales font partie des écoles pilotes. Les premiers axes de travail retenus sont de construire une école numérique et inclusive : nous visons donc la mise en oeuvre concrète de l'intégration de chaque enfant en soutenant activement les particularités individuelles et en mettant en place des projets d'inclusion pour enfant à besoins spécifiques.</p> <p>Des pratiques pédagogiques innovantes seront renforcées, que ce soit par des activités stimulant l'apprentissage social et émotionnel ou encore par la poursuite de « l'école du dehors » expérimentée par les Lutins.</p> <p>Enfin, nous soutiendrons également l'ouverture de nos écoles aux rencontres et échanges interculturels pour les enfants et les enseignants (poursuite d'échanges par voie virtuelle avec Dosso, au Niger, et lancement de mobilités de type « Erasmus » pour des enseignants volontaires).</p>
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	1er Echevin
Responsable administratif	Service Jeunesse - culture
Service gestionnaire	Service Jeunesse - culture, Service Cadre de vie
Constat	Décrépidité des bâtiments actuels.

2.1.1 Regrouper nos deux écoles dans un bâtiment commun

Description	Les deux écoles communales sont logées dans des bâtiments en fin de vie. Le Collège a entrepris des démarches pour construire un nouveau bâtiment sur le site des anciens bâtiments Kodak, actuellement propriété de la société Eaglestone et idéalement situés en face de notre Centre sportif. Nous étudions actuellement la faisabilité du projet tant du point de vue juridique que du point de vue financier. Une première esquisse est réalisée et des contacts sont pris pour obtenir des subsides auprès des ministres compétents.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine
Échéance	31/12/2025

Responsable mandataire	Bourgmestre, 1er Echevin
Indice de santé	
Service	Direction générale
Partenaires	Communauté française
Budget propre	
Commentaires budget	Nous ne connaissons à ce jour ni le montant de l'investissement ni les possibilités de subsides.
Progression	2
Constat	Décrépitude des bâtiments actuels.

2.1.2 Mettre en oeuvre les contrats d'objectifs des écoles communales

Description	Le plan de pilotage et le contrat d'objectifs sont des outils mis en place par le Communauté française dans le cadre du Pacte d'Excellence 2019.		
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale		
Échéance	31/08/2024		
Responsable mandataire	1er Echevin		
Indice de santé	La Communauté française et le CECP encadrent l'élaboration des plans de pilotage et la mise en oeuvre des contrats d'objectifs ; il est prévu des évaluations annuelles.		
Service	Service Enseignement		
Partenaires	Communauté française (Délégué au contrat d'objectifs) - CECP - CPMS - L'AMO La Croisée		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	21 000,0
	Ville	2021	21 000,0
	Ville	2022	21 000,0
	Ville	2023	21 000,0
	Ville	2024	21 000,0
Commentaires budget	L'école "Les Colibris" (phase I) a achevé son plan de pilotage ; celui-ci a été transformé au 1/09/2019 en contrat d'objectifs. Le plan de pilotage, approuvé par la Copaloc, le Conseil de participation et le Conseil communal, prévoit la prise en charge sur fonds propres de 16 périodes annuelles de remédiation. L'école "Les Lutins" (phase II) se trouve actuellement dans le stade de l'élaboration du plan de pilotage. Aucun budget n'est encore programmé actuellement.		
Progression	10		

Constat	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte d'excellence (décret "Missions" du 13 septembre 2018), entre septembre 2018 et avril 2019, l'équipe de l'école communale "Les Colibris" a établi un diagnostic collectif de l'établissement, reprenant ses forces et ses faiblesses ainsi que leurs causes. En fonction de cette analyse, l'équipe a choisi des objectifs spécifiques qu'elle se propose de poursuivre pour contribuer à l'amélioration de l'ensemble du système éducatif. En regard de ses objectifs, elle a défini des valeurs de référence chiffrées annuelles et pluriannuelles. Le plan de pilotage une fois validé est devenu contrat d'objectifs dont la mise en oeuvre a débuté le 1er septembre 2019.</p> <p>L'école communale maternelle autonome "Les Lutins" se trouve dans la phase d'analyse de l'élaboration de son plan de pilotage.</p>
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> * Pour "Les Colibris" : voir fiche de synthèse du contrat d'objectifs en fichier joint. * Il serait bon de prévoir des périodes de remédiation pour le niveau maternel (cf. objectif 2). * En vue de réaliser le contrat d'objectifs aux "Colibris", les tâches suivantes devront être effectuées : <ul style="list-style-type: none"> - Afin d'atteindre l'objectif 1 (<i>Stabiliser l'écart à la moyenne des résultats moyens obtenus aux épreuves du CEB afin de rester entre 2% et 5% supérieurs aux écoles de même catégorie à l'échéance du CEB 2024</i>), il conviendrait de pouvoir faire appel à des intervenants extérieurs, des spécialistes... en vue d'offrir des informations à la pointe pédagogique ; l'offre du CECP étant limitée sur certains sujets, l'école se trouve face à la nécessité d'organiser des formations en son sein. - Pour atteindre l'objectif 2 (<i>Réduire les écarts-types de 5% en nombres aux EENC en P3 et P5 d'ici 2023</i>), il convient de commencer dès la 2e maternelle à soutenir la différenciation des apprentissages. Le P.O. a accepté de prendre en charge 16 périodes supplémentaires pour permettre d'augmenter la remédiation et l'adaptation. - Pour atteindre l'objectif 3 (<i>Améliorer le bien-être à l'école et le climat scolaire au niveau des infrastructures par la mise en place de 3 actions principales interdépendantes</i>), l'équipe pédagogique souhaite la création d'un Conseil d'école composé d'élèves de chaque classe et de membres de l'équipe éducative. - Dans cette même optique, il est nécessaire de maintenir les bâtiments dans un état de sécurité minimum (respect des normes incendie), même s'il est prévu de construire à terme une nouvelle école : <ul style="list-style-type: none"> -> Élaborer et compléter le registre de sécurité avec le SIPPT. -> Établir une liste des travaux à effectuer d'urgence en termes de sécurité (audit ?). -> Réaliser les travaux liés à la sécurité. * Au niveau de l'école "Les Lutins", il convient d'élaborer le Plan de pilotage pour le 30 avril 2020.

2.1.3 Soutenir l'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans les écoles	
Description	Les élèves à besoins spécifiques (troubles de l'apprentissage, handicap physique) doivent pouvoir être accueillis dans les écoles communales et bénéficier d'un enseignement de qualité au même titre que les autres élèves.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale
Échéance	30/06/2024
Responsable mandataire	1er Echevin

Indice de santé	L'accueil des enfants à besoins spécifiques s'inscrit dans le fonctionnement des deux écoles communales depuis plusieurs années. Des institutrices se sont formées et se forment pour les encadrer au mieux. La FWB dégage des fonds à cet égard.
Service	Service Enseignement
Partenaires	FWB - Spécialistes qui suivent les enfants (logopèdes, pédopsychiatres, neuropédiatres, kinésithérapeutes, ...) - Équipes pédagogiques de l'enseignement spécialisé - ONE
Budget propre	
Commentaires budget	Dans le cadre de la mise en oeuvre du Pacte d'excellence, des fonds ont été dégagés par la FWB pour aider les écoles à l'inclusion des enfants à besoins spécifiques ; à ce jour, aucun financement sur fonds propres n'est sollicité, mais, à l'avenir, il est possible que du matériel soit demandé (ordinateurs avec logiciels spécifiques, ...). L'accueil des maîtres d'intégration, des maîtres d'adaptation et des logopèdes doit se faire dans des locaux adaptés (respect des normes incendie, qualité du travail individualisé - sonore, visuel...)
Progression	20
Constat	<p>Le Pacte d'excellence préconise de favoriser l'inclusion ou le maintien dans l'enseignement ordinaire d'élèves présentant des besoins spécifiques, moyennant la mise en place d'aménagements raisonnables appropriés, pour autant que sa situation ne rende pas indispensable une prise en charge par l'enseignement spécialisé (décret du 7 décembre 2017).</p> <p>Ces aménagements raisonnables peuvent être matériels, organisationnels ou pédagogiques et demandent des adaptations des écoles tant du point de vue pédagogique que du point de vue des locaux durant les temps scolaires.</p> <p>Aux "Lutins", une journée pédagogique de formation autour du trouble de la surdité a été organisée avec une initiation au LPC ("langage parlé complété").</p> <p>Aux "Colibris", des contrats d'aménagements raisonnables sont mis en place pour les enfants à besoins spécifiques (par ex. possibilité de travailler avec un ordinateur).</p>
Commentaires	<p>Les tâches suivantes doivent être mises en oeuvre en vue d'atteindre cet objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détecter les enfants à besoins spécifiques avec information aux parents lors d'une réunion et suivi de l'évolution par les directions et l'enseignant en charge de l'enfant ; l'école établit un dossier de suivi de l'enfant en collaboration avec les spécialistes, le CPMS et l'école. - Aux Colibris, 2 déléguées-référentes aux aménagements raisonnables ont été désignées pour l'année scolaire 2019-2020, dans le cadre des "missions SEE", avec mission d'établir un état des lieux des aménagements mis en place par classe et d'être les relais des difficultés rencontrées par les professeurs auprès de la direction. Les missions SEE étant une nouveauté de 2019-2020, l'avenir de cette mission précise pourrait être réévalué. - Établir des contacts renforcés avec les spécialistes afin d'affiner les listes d'aménagement générales qu'ils fournissent à l'école de façon à mieux répondre aux besoins des enfants.

2.1.4 Poursuivre le développement des pratiques pédagogiques innovantes

Description	Poursuivre le développement des pratiques pédagogiques innovantes
--------------------	---

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale		
Échéance	30/06/2024		
Responsable mandataire	1er Echevin		
Indice de santé	Les écoles pratiquent des pédagogies innovantes depuis plusieurs années avec succès.		
Service	Service Enseignement		
Partenaires	FWB - CECP - Guide nature - Associations de parents		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	34 000,0
	Ville	2021	20 000,0
Commentaires budget	<p>Développement des projets école numérique, classes flexibles (primaire "Colibris"), bibliothèques, école du dehors ("Lutins"). Pour ce dernier, le P.O. prend en charge des périodes d'encadrement ; pour les autres projets, la FWB prend en charge des périodes (école numérique, missions SEE) et des bénévoles sont assurés via la Commune.</p> <p>Par ailleurs, le budget prévoit également l'achat de matériel (livres, matériel informatique) et l'assurance du matériel informatique.</p>		
Progression	30		
Constat	Les deux écoles communales ont mis en place un certain nombre de pratiques innovantes ; celles-ci visent à développer des pédagogies mettant en lien l'école et le monde extérieur (par ex. le numérique, l'éducation à l'environnement).		
Commentaires	<p>1°) Les pratiques innovantes qui ont été effectuées avec succès et doivent être poursuivies sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>École numérique</u> aux "Lutins" et aux "Colibris" : <ul style="list-style-type: none"> * équipement de toutes les classes par un matériel adéquat (tableaux interactifs, tablettes), classe informatique ; * formation continuée des enseignants ; * création des blogs de classe via une plate-forme permettant un échange entre la classe et la maison. - <u>École du dehors</u> aux "Lutins". - <u>Bibliothèques</u> aux "Colibris" et aux "Lutins". - <u>Classes flexibles</u> : dans les classes maternelles des deux écoles, la pratique est courante depuis plusieurs années ; en primaire, le projet a débuté en 2018 : <ul style="list-style-type: none"> * poursuivre l'aménagement des classes avec du matériel adéquat ; * encourager l'équipe pédagogique à développer cette pratique. <p>2°) Développer le système de <u>classe verticale</u> en primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étudier la faisabilité de développer un système de classe verticale au niveau des primaires ; la mise en oeuvre du tronc commun permettra de voir plus clairement l'opportunité de cette pratique (nouveaux référentiels) ; - Évaluer la pratique des ateliers 5-8 ans qui a été actualisée au 1er septembre 2019. 		

2.1.5 Promouvoir le développement durable dans les écoles

Description	Promouvoir le développement durable au travers des actions de propreté publique (Be Wapp), du plan communal du développement de la nature (biodiversité et PCDN) et de La Hulpe Zéro déchet.		
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement		
Échéance	01/01/2021		
Responsable mandataire	4ème Echevin		
Indice de santé	Actions continues depuis 8 ans		
Service	Service Cadre de vie		
Partenaires	Partenaires du PCDN, Zéro déchet, groupe Zed La Hulpe, CRDG, associations locales, commerces, jardins partagés de Villers-la-Ville, Environnement et découverte, Espace environnement.		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	2 500,0
Commentaires budget	Estimation annuelle : fonds propres 2.500 €		
Progression	80		
Commentaires	Campagnes de sensibilisation : Be Wapp : activités propreté + animations sur les thèmes de l'eau, de la nature, prévention des déchets, alimentation durable. PCDN : potagers didactiques, animation sur la biodiversité.. Zéro déchet : tri, prévention, compostage, cuisine anti gaspi, tawashi, fabrication de produits d'entretien écologiques et de dentifrice. Projets intergénérationnels.		

2.2. L'amélioration de l'offre d'accueil de la petite enfance

Description	<p>La petite enfance, c'est aussi faire place aux plus petits dans la cité, avec les plaines de jeux, les animations Nous connaissons tous la venue de Saint-Nicolas en hélicoptère, la chasse aux oeufs de Pâques, la Journée « Place aux Enfants » ou les activités proposées par la bibliothèque</p> <p>Si, à La Hulpe, la couverture de l'accueil de jour des enfants de 0 à 3 ans est supérieure à la moyenne provinciale, nous ne devons pas relâcher nos efforts, tant en nombre de places disponibles qu'en qualité de l'accueil. A côté de l'offre communale, nous souhaitons la présence d'accueillantes à domicile supplémentaires. Pour rendre ce métier plus attirant, nous participons à un projet de revalorisation proposant un statut de salarié et donc, notamment, un salaire fixe, un accompagnement pour la gestion administrative et des droits sociaux.</p>
Indicateur de résultat	
Priorité	1

Échéance	
Responsable mandataire	4ème Echevin
Responsable administratif	Service Jeunesse - culture
Service gestionnaire	Service Jeunesse - culture

2.2.1 Augmenter de 16 places l'offre d'accueil pour la petite enfance

Description	Augmenter de 16 places l'offre d'accueil pour la petite enfance.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale
Échéance	31/08/2024
Responsable mandataire	4ème Echevin
Indice de santé	Augmentation sûre de 2 places aux "P'tits Coquins" mais risque pour l'ouverture d'une nouvelle crèche de 14 places.
Service	Service Enseignement
Partenaires	ONE : autorisation et reconnaissance, subsidiation, travaux sur le site de La Hulpe ("P'tits Coquins") et Province du BW : subsidiation
Budget propre	
Commentaires budget	Travaux sur le site ONE de La Hulpe en 2020 : Placement d'un conteneur pour accueillir "Les P'tits Coquins" le temps des travaux. À partir de 2021, le budget dépendra de la direction que prendra le projet de création d'une nouvelle crèche ; il comporterait un volet extraordinaire pour la création même du milieu d'accueil (infrastructure, matériel) et un volet ordinaire pour le personnel (direction, personnel d'encadrement, technicien de surface) et les fournitures courantes. Le décret sur la réforme des milieux d'accueil du 21 février 2019 entraînera de nouvelles formes de subsides qui, à ce jour, ne sont pas encore déterminées.
Progression	0
Constat	La Commune manque de places d'accueil pour la petite enfance ; l'avenir incertain du service des accueillantes et plus encore celui des co-accueils risque d'augmenter cette difficulté. L'ONE faisant des travaux sur son site de La Hulpe, "Les P'tits Coquins" pourront ouvrir deux places supplémentaires. Souhait d'ouvrir une petite crèche de 14 places ; à cette fin, plusieurs pistes doivent être explorées.
Commentaires	Le décret du 21 février 2019 visant à renforcer la qualité et l'accessibilité de l'accueil de la petite enfance en Communauté française et ses arrêtés des 2 mai 2019 et 22 mai 2019 sont l'aboutissement d'un travail de plusieurs années souhaité par l'ONE. Un nouveau système est dès lors progressivement mis en place : sa mise en application est progressive et sera définitive au 1er janvier 2026.

2 services sont à prendre en considération :

- Explorer les possibilités de créer une crèche de 14 places : vérifier la faisabilité (sites disponibles, partenariats public/privé) et le coût (charges d'urbanisme, futurs plans Cigogne, éventuels subsides provinciaux) pour ce projet.
- Maintenir ouvert le service des accueillant(e)s d'enfants :
 - a) Concernant les deux structures de co-accueil (4 accueillantes), diverses possibilités sont autorisées :
 - Rester en co-accueil conventionné jusqu'au 31/12/2025 et fermer le service à cette date.
 - Rester en co-accueil conventionné, mais en étant intéressé par la solution salariée, sachant qu'une seule accueillante n'entre pas dans les conditions pour devenir accueillante salariée.
 - Scinder le co-accueil et intégrer les accueillantes dans une réserve globale d'accueillantes salariées.
 - Projeter de créer une crèche de 14 places à la place des structures de co-accueil ; toutefois, les structures actuelles ne permettent pas d'augmenter la capacité d'accueil à 14 places.
 - Transformer les deux structures en co-accueil indépendant.
 - Fermer les structures de co-accueil.
 - b) Pour le service des accueillant(e)s d'enfants qui ne travaillent pas dans une structure de co-accueil, trois pistes doivent être explorées :
 - Persévérer dans la volonté d'inciter les vocations et recruter de nouvelles accueillantes salariées.
 - Prendre contact avec les communes voisines pour voir quelles sont les possibilités de fusion.
 - Prendre contact avec l'ISBW pour connaître les possibilités de convention qui peut être conclue avec ce service, en apprécier le coût par rapport à la nécessité de survie du service.

2.2.2 Adapter les milieux d'accueil à la nouvelle législation

Description	La réforme des milieux d'accueil par l'ONE implique des adaptations des structures actuelles.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale
Échéance	31/08/2024
Responsable mandataire	4ème Echevin
Indice de santé	Accompagnement par l'ONE tout au long du processus de transformation.
Service	Service Enseignement
Partenaires	ONE
Budget propre	
Commentaires budget	Des subsides seront proposés par l'ONE - aucune information n'a été donnée à ce jour.
Progression	0

Constat	<p>Le décret du 21 février 2019 visant à renforcer la qualité et l'accessibilité de l'accueil de la petite enfance en Communauté française est l'aboutissement d'un travail de plusieurs années souhaité par l'ONE. La Communauté française a, dans la foulée de ce décret et de ses arrêtés, décidé de débloquer progressivement des fonds pour pouvoir mettre en pratique cette réforme. La transformation débute en 2019 pour s'achever en 2025.</p> <p>La 1^e phase a débuté en septembre 2019, elle consiste à transformer les milieux d'accueil en crèches "modèles actuels" ; la MCAE deviendra donc prochainement une crèche modèle actuel, avec les fonctionnements d'une crèche et les subsides alloués à une crèche de 14 places.</p> <p>Le service des accueillantes, en ce compris les structures de co-accueil, dont la capacité d'accueil est insuffisante pour rester en l'état (période transitoire jusqu'en 2025) devra être revu et adapté à la nouvelle législation.</p>
Commentaires	L'ONE a commencé les premières démarches du processus (état des lieux) et doit encore fournir les directives pour transformer la MCAE en crèche modèle actuel.

2.2.3 Faciliter l'accès à la plateforme "Premier pas" de l'ONE

Description	Faciliter l'accès aux parents au site "Premier pas" mis en place par l'ONE pour les inscriptions en milieu d'accueil.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale
Échéance	31/12/2021
Responsable mandataire	4 ^{ème} Echevin
Indice de santé	Avec une bonne communication et des outils adéquats, il est envisageable que la majorité des futurs parents de la Commune connaissent cette plateforme.
Service	Service Enseignement
Partenaires	ONE : propriétaire du logiciel - CPAS : aide pour atteindre la tranche de population plus fragilisée.
Budget propre	
Commentaires budget	Les outils à mettre en place pour une bonne communication de l'existence de "Premier pas" et la future obligation qui incombera aux futurs parents de compléter le formulaire en ligne existent déjà et doivent être adaptés. Aucun coût supplémentaire n'est à prévoir.
Progression	0
Constat	<p>"Premier pas" est une plateforme de l'ONE permettant aux futurs parents de localiser les structures d'accueil, d'obtenir différentes informations les concernant, de les filtrer selon différents critères comme les tarifs ou les horaires.</p> <p>À terme, l'ONE souhaite utiliser les données à d'autres fins que d'informer les parents (statistiques, notamment pour établir les besoins réels des communes/quartiers en matière de nombre de places d'accueil).</p> <p>Au 1^{er} janvier 2022, tous les parents devront obligatoirement passer par cette plateforme avant de s'inscrire dans un milieu d'accueil ; s'inscrire sur la plate-forme n'implique en aucun cas que les enfants sont inscrits dans le milieu d'accueil.</p>

Commentaires	<p>Les inscriptions sur la plateforme se faisant par Internet et devenant progressivement obligatoires, il s'avère nécessaire d'éviter la fracture numérique pour les personnes fragilisées.</p> <p>Il importe donc d'analyser les besoins, de faire une bonne communication (bulletin communal, site Internet et réseaux de la Commune, flyers), de demander au CPAS d'informer les personnes plus fragilisées, de mettre les outils en place en 2020 et ré-informer les citoyens en 2021 pour qu'au 1er janvier 2022, la plateforme soit bien connue de tous. À partir de 2022, faire un rappel annuel pour les futurs nouveaux parents.</p>
---------------------	--

2.2.4. Promouvoir le développement durable dans les milieux d'accueil

Description	Utiliser des produits durables et respectueux de la santé et de l'environnement, proposer une alimentation durable et promouvoir la philosophie "zéro déchet" dans les deux crèches.
Échéance	30/12/2022
Responsable mandataire	4ème Echevin
Indice de santé	Projet à développer sur le modèle de la crèche communale les Tiffins.
Service	Service Cadre de vie
Partenaires	Espace environnement
Budget propre	
Progression	0

2.3. Le développement de nouvelles politiques pour la jeunesse

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	2ème Echevin
Responsable administratif	Service Jeunesse - culture
Service gestionnaire	Service Jeunesse - culture

2.3.1 Mettre en place et développer un Conseil consultatif communal de la jeunesse

Description	Nous mettrons sur pied un Conseil Consultatif Communal des Jeunes dont la mission sera, à l'instar de celui des Aînés, de définir des actions prioritaires pour répondre aux souhaits des 12 — 25 ans de notre commune. En outre, ces deux Conseils se réuniront ensemble périodiquement pour mettre en place des actions intergénérationnelles.		
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale		
Échéance	31/08/2024		
Responsable mandataire	2ème Echevin		
Indice de santé	Le CCCJ sera créé à l'instar du Conseil consultatif communal des aînés et du Conseil communal des enfants ; ceux-ci rencontrent un certain succès, il n'est pas abusif d'espérer la même réaction chez les adolescents.		
Service	Service Enseignement		
Partenaires	L'AMO "La Croisée" (Point Jeune).		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	10 000,0
Commentaires budget	Le budget demandé est destiné à la réalisation des missions et projets qui seront proposés par les membres du CCCJ.		
Progression	0		
Constat	Actuellement, la politique communale ne propose que peu d'activités spécifiques pour les jeunes, en dehors de celles mises en place par le Point J ; il est dès lors intéressant de réserver aux jeunes un espace où ils peuvent s'exprimer et faire entendre leurs voix lors de débats démocratiques et également où ils peuvent faire émerger et construire des projets concrets dans le but d'améliorer leur environnement au sein de la commune.		
Commentaires	<p>Afin d'atteindre cet objectif, les tâches suivantes seront effectuées :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Réaliser l'état des lieux des activités adressées aux jeunes en prenant contact avec les éventuels partenaires, les associations gravitant autour des jeunes : <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les besoins spécifiques aux jeunes, via un questionnaire qui leur sera adressé (réseaux sociaux, bulletin communal...). - Déterminer la tranche d'âge concernée. * Créer un groupe de pilotage et installer le CCCJ : <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer un groupe d'adultes qui guidera le CCCJ. - Faire un appel à candidatures auprès des jeunes la hulpois via le bulletin communal et les réseaux sociaux. - Constituer un bureau qui mettra en place ses projets et actions pour les 4 ans à venir. 		

2.3.2 Soutenir les mouvements de jeunesse

Description	La plupart des locaux des mouvements de jeunesse a déjà été rénovée par des bénévoles avec le soutien financier communal. Ce travail doit être poursuivi, de même que le soutien logistique aux organisateurs.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale
Échéance	31/08/2024

Responsable mandataire	2ème Echevin
Indice de santé	Dans la mesure où cette action ne nécessite qu'une bonne collaboration et communication, il y a lieu de penser que l'objectif peut être atteint sans difficulté.
Service	Service Enseignement
Partenaires	Mouvements de jeunesse de La Hulpe.
Budget propre	
Commentaires budget	Cette action n'utilisera que des outils déjà existants ; son développement ne nécessitera aucun frais supplémentaire par rapport aux dépenses prévues. Des actions ponctuelles pourront être néanmoins envisagées.
Progression	0
Constat	Une communication plus systématique entre la Commune et les mouvements de jeunesse permettrait une meilleure coordination des activités organisées par les différentes institutions.
Commentaires	Afin d'atteindre cet objectif, les tâches suivantes devront être mises en place : * Établir une communication performante et régulière : contacter les mouvements de jeunesse pour leur proposer d'organiser 3 réunions annuelles entre eux et la Commune, leur demander de choisir des représentants à cette fin. * Planifier des actions en commun.

2.3.3 Proposer des activités de soutien à l'école

Description	Proposer des activités de soutien à l'école comme l'école des devoirs		
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale		
Échéance	31/08/2024		
Responsable mandataire	1er Echevin		
Indice de santé	L'école des devoirs est organisée depuis de nombreuses années avec succès; le fait de renforcer ce service ne peut qu'être productif.		
Service	Service Enseignement		
Partenaires	L'AMO La Croisée - Les bénévoles		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	500,0
Commentaires budget	Le budget comprend l'achat de matériel, la prise en charge de l'assurance pour les bénévoles, ainsi que le goûter de remerciement pour les bénévoles.		
Progression	10		
Constat	L'école des devoirs proposait des séances individuelles et une séance collective au sein des "Colibris" jusque juin 2019 pour les élèves des trois écoles fondamentales de		

la Commune. Des bénévoles assuraient les séances individuelles, le Point Jeune les séances collectives.
 Depuis la rentrée scolaire 2019-2020, l'école des devoirs est coordonnée par la Commune avec le soutien actif du Point Jeune qui organise deux séances collectives (mardi et jeudi) à la bibliothèque ; après analyse, les enfants qui en ont besoin peuvent bénéficier d'une aide individuelle.

2.3.4 Mettre en oeuvre le programme CLE

Description	Mettre en oeuvre le programme CLE (coordination locale pour l'enfance) avec les membres de la Commission communale de l'accueil		
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale		
Échéance	31/12/2025		
Responsable mandataire	1er Echevin		
Indice de santé	Bonne dynamique au sein de la CCA		
Service	Service Enseignement		
Partenaires	ONE - Membres de la CCA - Opérateurs de l'accueil extrascolaire (ISBW, IFAC, Promosport, ...)		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	60 000,0
	Autres	2020	25 000,0
Commentaires budget	Les dépenses couvrent les actions de l'ISBW et le groupe IFAC pour la Commune. L'ONE verse une subvention annuelle de 25.000 euros à la Commune.		
Progression	0		
Constat	Le programme CLE a pour objectif d'améliorer la qualité de l'accueil extrascolaire dans les différents lieux d'accueil de la commune (accueil du matin et du soir ; plaines ; opérateurs temps libre). Une analyse des besoins sur le plan de l'accueil des enfants et un état des lieux sont réalisés tous les 5 ans pour une mise à jour de ce programme.		

2.4. Le soutien de politiques destinées aux aînés

Description	<p>Les personnes de plus de 65 ans représentent un quart de notre population. Des actions comme « Sports Seniors », le « Conseil des Aînés » ou le « Taxi citoyen » permettent de briser l'isolement de nos Aînés. Le maintien à domicile de ceux-ci demeure une priorité : nous allons donc renforcer les services d'aides familiales et créer un lieu d'accueil proposant diverses activités ludiques et culturelles.</p> <p>L'accompagnement des aînés dans l'apprentissage des nouvelles technologies a également son importance pour éviter l'accroissement de la fracture numérique et créer des liens intergénérationnels bénéfiques à tous.</p>
--------------------	---

	D'autres projets verront le jour, comme l'édition d'un « Guide des Aînés » reprenant tous les services (communaux ou autres) qui peuvent leur être utiles.
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	2ème Echevin
Responsable administratif	Service Jeunesse - culture
Service gestionnaire	Service Jeunesse - culture

2.4.1 Briser l'isolement des aînés par l'organisation d'activités ludiques et culturelles

Description	Le CCCA a dans ses missions de briser l'isolement des aînés par l'organisation d'activités ludiques et culturelles.		
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale		
Échéance	31/08/2024		
Responsable mandataire	2ème Echevin		
Indice de santé	Le bureau du CCCA est suffisamment dynamique pour que cette action puisse être menée à bien durant son mandat. Toutefois, le CPAS relève qu'il est difficile de faire participer à certains événements des publics plus précarisés.		
Service	Service Enseignement		
Partenaires	Conseil consultatif communal des aînés (CCCA).		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	15 000,0
Commentaires budget	Les dépenses s'élèvent à 15.000 euros, les recettes à 10.000 euros. Le CCCA souhaite acquérir une draine afin d'aider les aînés à mobilité réduite pour certains trajets. Nous nous contenterons dans un premier temps de tester la pertinence de cette proposition en en louant une.		
Progression	10		
Constat	Le Conseil consultatif communal des aînés met en place des activités destinées à sortir les aînés de l'isolement, telle la journée des aînés, mais également des sorties culturelles ; son but est de rendre celles-ci accessibles au plus grand nombre de personnes. Des initiatives telle l'écoute téléphonique mises en place par le précédent Conseil doivent être multipliées et renforcées.		
Commentaires	En 2019, suite aux élections communales, le CCCA a été renouvelé. Le temps que le bureau soit effectif, l'activité principale de l'année pour les aînés a été l'organisation de la Journée des aînés.		

2.4.2 Renouveler le Guide des aînés

Description	Renouvellement du Guide des aînés.		
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale		
Échéance	31/12/2020		
Responsable mandataire	2ème Echevin, 4ème Echevin		
Indice de santé	Le contenu du Guide ne doit pas être modifié en profondeur ; sa présentation et les informations y reprises par contre seront entièrement actualisées.		
Service	Service Enseignement		
Partenaires	Conseil consultatif communal des aînés		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	3 000,0
Commentaires budget	Réédition en 2020 du Guide des aînés sous format de fiches pour classeur ; à partir de 2021, mise à jour des fiches.		
Progression	0		
Constat	Édité pour la 1e fois en 2013, le Guide des aînés doit être réédité et remis à jour. Sa nouvelle formule sera une édition sous forme de fiches à mettre dans un classeur ; par la suite, seules les fiches mises à jour seront distribuées, sauf dans le cas où une nouvelle personne souhaiterait avoir le Guide.		

2.5. Le soutien à la culture

Description	La Culture, sous toutes ses formes, est omniprésente à La Hulpe : musique, arts de la parole, histoire, littérature, sculpture, peinture, dessin, etc. Elle est portée par la commune, le monde associatif ou des initiatives plus individuelles.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Culture
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	1er Echevin
Responsable administratif	Secrétariat général, Service Jeunesse - culture
Service gestionnaire	Secrétariat général, Cabinet du Bourgmestre, Finances, Direction générale, Service Jeunesse - culture

2.5.1. Développer un partenariat public-privé pour le Toots Jazz Festival

Description	La 4ème édition du Toots Jazz Festival se tiendrait au château de La Hulpe les 17 septembre, 18, 19 et 20 septembre (sous réserve que les lieux soient disponibles). L'organisation de tels événements dépasse les subsides communaux. C'est la raison pour laquelle nous voulons développer un partenariat.
Échéance	
Responsable mandataire	1er Echevin
Indice de santé	La dernière édition a été très difficile, le syndicat d'initiative n'étant pas rentré dans ses frais.
Service	Service Jeunesse - culture
Partenaires	Un opérateur privé à déterminer. Le professionnalisme de l'opérateur doit permettre d'augmenter les recettes et de mieux maîtriser les dépenses afin d'assurer la pérennité d'un événement qui rayonne au-delà des frontières de notre pays. Avec la collaboration du Syndicat d'Initiative.
Budget propre	
Commentaires budget	L'objectif est de prendre contact avec tous les intervenants et de voir comment nous pouvons les aider d'un point de vue logistique dans ce projet.
Progression	30
Constat	Des réunions informelles ont déjà eu lieu.

2.5.2. Soutenir les activités de l'Espace Toots

Description	Il y a 3 aspects à prendre en compte pour le soutien des activités de l'Espace Toots : les "Amis de l'Espace Toots", qui programment des conférences ou des concerts mensuels ; les demandes d'occupation que nous recevons ponctuellement ; et l'invitation de jeunes artistes la hulpois mis à l'honneur au sein de l'Espace Toots.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Culture
Échéance	
Responsable mandataire	1er Echevin
Indice de santé	<ul style="list-style-type: none"> - Les "Amis de l'Espace Toots", qui ont une programmation de conférences ou de concerts, rencontrent un beau succès tous les mois, les La Hulpois étant toujours au rendez-vous. - Les demandes d'occupation que nous recevons ponctuellement sont soumises au Collège avec l'avis des "Amis de l'Espace Toots" à titre informatif. - De jeunes artistes La Hulpois sont déjà invités et mis à l'honneur au sein de l'Espace Toots. Des artistes tels que des musiciens, chanteurs, sculpteurs et peintres se produisent et exposent à l'Espace Toots.
Service	Service Jeunesse - culture
Partenaires	Les "Amis de l'Espace Toots" et le Syndicat d'Initiative.

Budget propre	
Commentaires budget	Un budget de 5.000€ par an qui est alloué au Syndicat d'Initiative pour les "Amis de l'Espace Toots". Il y aura lieu d'évaluer ce budget et de l'adapter si nécessaire.
Progression	40
Constat	<ul style="list-style-type: none"> • La programmation de conférences ou de concerts que propose Les "Amis de l'Espace Toots" rencontre toujours un beau succès. Le calendrier et les informations nous sont toujours communiqués bien à l'avance pour qu'on puisse les intégrer dans le bulletin communal et sur les panneaux lumineux et une newsletter est envoyée régulièrement par leurs soins. • Les demandes d'occupation de l'Espace Toots sont soumises au Collège avec pour information l'avis des "Amis de l'Espace Toots". C'est important de garder une programmation qui ait un sens lié au lieu. • De jeunes artistes La Hulpois sont déjà invités et mis à l'honneur au sein de l'Espace Toots. Des artistes tels que des musiciens, chanteurs, sculpteurs et peintres se produisent et exposent à l'Espace Toots.
Commentaires	De jeunes artistes La Hulpois sont invités et mis à l'honneur au sein de l'Espace Toots: L'objectif est d'intensifier le travail de mise en valeur et de soutien. 1) Identifier les artistes et prendre contact avec eux 2) Expliquer notre mission 3) Créer un agenda et le communiquer

2.5.3. Mettre en place une concertation active entre les acteurs culturels

Description	L'objectif est de créer davantage de synergies entre les différents acteurs culturels (acteur communal, fondation Folon, artisans créateurs, Point culture de la FWB) et de mettre en place un agenda culturel interactif pour améliorer la visibilité de l'offre pour le public.		
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Culture		
Échéance			
Responsable mandataire	1er Echevin, 4ème Echevin		
Indice de santé	Des échanges ont déjà lieu entre les différents acteurs culturels présents sur la commune mais ceux-ci ne sont pas organisés et formalisés.		
Service	Service Jeunesse - culture		
Partenaires	Tous les partenaires culturels identifiés.		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2021	1 500,0
Commentaires budget	La mise en place d'un agenda culturel va requérir du budget. Il s'agira d'ajouter une fonctionnalité au site internet et à l'application.		
Progression	20		
Commentaires	1) Identifier les acteurs culturels présents sur la commune et les contacter en expliquant le projet		

- 2) Collecter les données et les intégrer dans l'agenda
- 3) Diffuser l'information collectée via nos canaux de communication
- 4) Organiser une rencontre trimestrielle pour connaître les besoins et mettre en place un plan d'action culturel au niveau communal

2.5.4. Poursuivre le projet « La Hulpe, terre de sculptures »

Description	Le projet « La Hulpe, terre de sculptures » compte déjà une dizaine de sculptures placées ou réhabilitées dans l'espace public. L'objectif est de poursuivre l'acquisition d'oeuvres à raison d'une par an.		
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Culture		
Échéance			
Responsable mandataire	1er Echevin		
Indice de santé	Pour l'année 2020, le thème de la sculpture est déjà défini ainsi que le lieu de placement. Des artistes ont déjà été rencontrés à ce sujet. Un subside a été accordé par la Province.		
Service	Cabinet du Bourgmestre		
Partenaires	Le cercle artistique, les artistes		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	10 000,0
Commentaires budget	Une promesse de subside de la Province à hauteur de 2500 € a été réceptionnée.		
Progression	60		
Commentaires	<ol style="list-style-type: none"> 1) Dossier de demande de subsides introduit pour le placement d'une sculpture interconfessionnelle 2) Choix de l'artiste et description de la mission (bon de commande) 3) État d'avancement 4) Placement au cimetière 		

2.5.5. Maintenir et améliorer nos événements culturels et artistiques

Description	Le service "Évènements" organise de nombreuses festivités et manifestations culturelles et artistiques. L'objectif est de continuer à organiser ces événements et de prévoir des améliorations en fonction des besoins.		
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Culture		
Échéance			
Responsable mandataire	3ème Echevin, 1er Echevin		
Indice de santé	Un cadre a été établi quant à l'organisation des événements communaux en collaboration avec les différents partenaires que sont le Syndicat d'Initiative et les partenaires privés. Il faut poursuivre ce travail et veiller au respect du cadre établi.		

Service	Service Jeunesse - culture
Partenaires	Syndicat d'Initiative, partenaires privés dans l'évènementiel
Budget propre	
Commentaires budget	Ce projet ne nécessite pas un budget en particulier. L'objectif est de maintenir un budget adapté en fonction des festivités prévues.
Progression	50
Commentaires	1) Établir un agenda des événements et un budget 2) Évaluer chaque événement réalisé (fréquentation, pertinence, budget, activités, matériel, etc.) 3) Optimiser l'évènement (mettre en place de nouvelles animations, de nouveaux horaires, etc.) 4) Intensifier le soutien logistique et financier à l'organisation ou à la promotion d'événements culturels 5) Soutenir les activités de l'Espace Toots (voir fiche correspondante)

2.5.6. Contribuer au développement stratégique des pratiques de lecture adaptées aux besoins de la population et du territoire

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Culture		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	1er Echevin		
Indice de santé			
Service	Service Enseignement		
Partenaires	<p>- Partenariat subsidiant du projet du développement local des pratiques de lectures à La Hulpe : la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Province du Brabant Wallon.</p> <p>- Partenariat d'appui du projet du développement local des pratiques de lectures à La Hulpe : la Bibliothèque centrale provinciale de Nivelles.</p> <p>- Toute action de la bibliothèque locale de La Hulpe, dans le cadre des priorités visées par le plan quinquennal reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, se construit favorablement en partenariat utile avec des institutions, des associations et des personnes-ressources locales qui peuvent renforcer ladite action dans le but de partager des objectifs communs le temps de ladite action.</p>		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	165 000,0
	Province	2020	3 200,0
	Fédération Wallonie-Bruxelles	2020	42 000,0
Commentaires budget	Détails des chiffres ci-dessus :		

	<p>- Ville, année 2020 : 161.000,00 € = frais de fonctionnement à l'ordinaire (+/- 51.000,00€) + frais de personnel TTC (110.000,00€); recettes non déduites (prévisions).</p> <p>- Province, année 2020 : 3.200,00 € = subside/recette de la Province pour frais de fonctionnement (prévision).</p> <p>- Fédération Wallonie-Bruxelles, année 2020 : 42.000,00 € = subside/recette de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour frais de personnel (prévision).</p> <p>- Autres, année 2020 : 4.000,00 € = recette propre à l'activité (prévision).</p>
Progression	0
Constat	<p>La Bibliothèque et les plans d'actions quinquennaux :</p> <p>- années 2014-2018 : reconnaissance de la Bibliothèque (et de son plan quinquennal d'actions) + subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p> <p>- année 2019 : subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais demande de renouvellement de la reconnaissance suspendue à la demande de la Fédération Wallonie-Bruxelles (suspension générale des demandes de toutes les bibliothèques francophones).</p> <p>- année 2020 : subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles (prévisions) et dépôt de la demande de renouvellement de la reconnaissance (et de son plan quinquennal d'actions) pour les années 2021-2025.</p> <p>- années 2021-2025 : application du plan quinquennal d'actions.</p>
Commentaires	<p><u>Priorité 1 du plan quinquennal d'actions</u> : l'accès symbolique de l'enfant d'âge primaire à la bibliothèque (lieu) et dans la bibliothèque (ressources). À l'évaluation finale, suite à la réalisation des actions, nous souhaitons pouvoir répondre à la question majeure suivante : "De 2021 à 2025, a-t-on développé des outils, des démarches et des conditions d'accueil pour permettre à l'enfant d'âge primaire d'appivoiser et de s'approprier la bibliothèque en tant que lieu ainsi que ses ressources?" À la finalisation du plan quinquennal d'actions et en amont de son application, nous avons créé les outils nécessaires en matière d'analyse des besoins, de priorités retenues, d'objectifs adéquats et d'évaluation des actions. À l'évaluation annuelle des actions, nous répondrons aux sous-questions qui s'imposeront en matière du choix pertinent des actions, de la place des intermédiaires, de la promotion auprès des publics, des supports utilisés, des résultats obtenus et de la révision éventuelle des actions. Les réponses aux sous-questions propres à cette évaluation partielle fournit la matière à synthétiser pour l'évaluation finale. --- <u>Priorité 2 du plan quinquennal d'actions</u> : la découverte de l'écrit et la formation à l'écrit pour encourager l'expression individuelle orale et écrite. À l'évaluation finale, suite à la réalisation des actions, nous souhaitons pouvoir répondre à la question majeure suivante : "De 2021 à 2025, les activités de découverte et de formation ont-elles permis aux publics cibles de produire de l'écrit ou de s'exprimer concrètement ?" À la finalisation du plan quinquennal d'actions et en amont de son application, nous avons créé les outils nécessaires en matière d'analyse des besoins, de priorités retenues, d'objectifs adéquats et d'évaluation des actions.</p>

À l'évaluation annuelle des actions, nous répondrons aux sous-questions qui s'imposeront en matières du choix pertinent des actions, de la place des intermédiaires, de la promotion auprès des publics, des supports utilisés, des résultats obtenus et de la révision éventuelle des actions. Les réponses aux sous-questions propres à cette évaluation partielle fournissent la matière à synthétiser pour l'évaluation finale.

Priorité 3 du plan quinquennal d'actions : la bibliothèque publique communale de La Hulpe, établissement culturel de troisième lieu.

À l'évaluation finale, suite à la réalisation des actions, nous souhaitons pouvoir répondre à la question majeure suivante : « de 2021 à 2025, les publics ont-ils utilisé la bibliothèque comme troisième lieu ; lieu complémentaire pour tout individu du territoire, dédié à la vie sociale; lieu où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger; espace "niveleur social" où les individus se positionnent sur un même pied d'égalité; lieu "facilitateur social" qui permet de rompre la solitude ou de contrer l'ennui ? »

À la finalisation du plan quinquennal d'actions et en amont de son application, nous avons créé les outils nécessaires en matière d'analyse des besoins, de priorités retenues, d'objectifs adéquats et d'évaluation des actions.

À l'évaluation annuelle des actions, nous répondrons aux sous-questions qui s'imposeront en matières du choix pertinent des actions, de la place des intermédiaires, de la promotion auprès des publics, des supports utilisés, des résultats obtenus et de la révision éventuelle des actions. Les réponses aux sous-questions propres à cette évaluation partielle fournissent la matière à synthétiser pour l'évaluation finale.

2.5.7. Élaborer la liste des tombes d'importance historique locale

Description	Établir la liste des tombes d'importance historique locale
Échéance	31/12/2020
Responsable mandataire	2ème Echevin
Indice de santé	Élaborer la liste prend beaucoup de temps.
Service	Service Etat-Civil - Population
Partenaires	Cercle d'histoire - SPW (Xavier Deflorenne)
Budget propre	
Commentaires budget	Établir la liste des tombes d'importance historique locale n'implique aucun budget spécifique ; toutefois, toutes celles qui sont dans cette liste et dont la Commune a repris l'entretien sont susceptibles d'avoir une implication financière à court, moyen et long terme en fonction de leur état. La Commune doit en effet s'assurer de respecter l'obligation d'entretien des sépultures.
Progression	10
Constat	Le décret du 6 mars 2009 sur les funérailles et sépultures repris dans le CDLD oblige les communes à établir afin de les protéger une liste des sépultures remarquables et

d'importance historique locale ; il s'agit des sépultures à valeur patrimoniale qui se justifie par leur intérêt :

- historique : monuments de toute personne ou famille ayant joué un rôle dans le développement de l'identité culturelle, artistique ou économique de la Commune ;
- artistique : monuments présentant une qualité architecturale (chapelle, mausolée, statuaire, signatures...) ;
- social : sépultures des personnes ayant eu des activités, des professions ou des fonctions constitutives de la société de la Commune (élus locaux, instituteurs, accoucheuses, prêtres et communautés religieuses, bienfaiteurs, victimes de guerre, communautés religieuses, représentants du folklore...) ;
- technique : monuments dont la réalisation a mis en oeuvre des matériaux inhabituels ou des techniques particulières de mise en oeuvre de matériaux traditionnels ;
- paysager : monuments créant l'identité visuelle du cimetière (carrefours, allées principales et périphériques) ou une fonction technique dans l'aménagement du terrain sur lequel est implanté le site funéraire.

Le gestionnaire public a l'obligation pour ces sépultures de conservation, d'entretien et de mise en valeur.

Dans ce cadre, le Cercle d'histoire a dressé en 2012 une liste de 487 tombes pour lesquelles il convient de faire une fiche et qu'il faudra trier pour en diminuer le nombre. Le travail a débuté depuis plusieurs années, des critères ont déjà été dégagés ; la décision a été prise par le Collège communal, sur les conseils de la Région, d'installer un ossuaire pour les Anciens Combattants et les Réfugiés afin de ne pas les intégrer dans cette liste tout en conservant vivante la mémoire de ces personnes.

Le Collège a également décidé d'exclure, au niveau de l'intérêt social, les sépultures répondant aux critères suivants :

- "affilié à" une personnalité / famille lahulpoise ;
- haute fonction sans lien direct avec La Hulpe ;
- membre d'une famille ayant fait construire des maisons à La Hulpe ;
- fonction sans lien avec La Hulpe, mais exercée sur le territoire de La Hulpe ;
- Échevins ;
- Conseillers communaux ;

mais, par contre, d'y inclure les sépultures répondant aux critères suivants :

- membre d'une famille princière non lahulpoise ;
- La Hulpois ayant participé à une action historique sans lien avec La Hulpe.

2.5.8. Analyser la possibilité d'organiser un service de prêt de livres à domicile

Description	Analyser la possibilité d'organiser un prêt de livres à domicile pour les aînés et les personnes à mobilité réduite.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale
Échéance	01/08/2024
Responsable mandataire	1er Echevin
Indice de santé	
Service	Service Enseignement
Partenaires	CCCA

Budget propre	
Progression	0
Constat	Cet objectif devrait être mis en oeuvre par la bibliothèque et le CCCA. Analyser les demandes, envisager la manière de mettre en place ce type de service (bénévoles, liste de livres, ...).

2.6. Le soutien aux associations sportives.

Description	<p>Plus de 3000 sportifs fréquentent nos installations chaque semaine. Leurs performances, au sein de clubs dynamiques et tournés vers la formation, sont en constante progression, tout comme leurs besoins !</p> <p>La commune et sa régie continueront d'investir dans les infrastructures sportives pour permettre la croissance des clubs existants et la création de nouveaux clubs. La finalisation de l'extension du complexe sportif permettra la pratique de nouvelles activités sportives (danse, fitness, zumba, piscine). La rénovation de la salle de gymnastique des Colibris permettra, elle, d'offrir de meilleures conditions pour l'apprentissage de la pratique sportive à l'école, de donner de nouvelles perspectives à certains clubs (Judo, Ping-pong, Floorball, Basket, etc.) et, enfin, à de nouveaux sports (par exemple, le Padel) de se développer. Nous voulons également apporter une solution au club de Rugby pour qu'il dispose d'un terrain supplémentaire.</p> <p>A côté des besoins matériels, nos clubs ont aussi grand besoin d'un support administratif pour que les bénévoles puissent se concentrer sur le coeur de leur engagement : la gestion sportive. Nous comptons donc professionnaliser la gestion des infrastructures et la confier à la Régie communale des sports (RCA).</p>
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine, Volet externe : Développement des politiques - Sport
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Secrétariat général
Service gestionnaire	Secrétariat général, Finances, Service Jeunesse - culture, Sports, Service Travaux
Partenaires	RCA

2.6.1. Transformation et agrandissement du club de pétanque sis avenue René Soyer

Description	Le projet consiste à agrandir le club de pétanque et à moderniser les installations existantes.
--------------------	---

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Sport, Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine											
Échéance	30/08/2024											
Responsable mandataire	Bourgmestre											
Indice de santé	<ul style="list-style-type: none"> - L'auteur de projet a été désigné - Le marché a été lancé - Les offres reçues ont été analysées par le bureau d'études - Le budget prévu étant insuffisant, un budget supplémentaire a été introduit lors de la dernière MB2 (validation de la MB2 prévue fin novembre 2019) - Attribution du marché prévu pour mi-décembre (dans l'attente de recevoir la MB2 approuvée par la Tutelle). 											
Service	Service Travaux											
Partenaires	<p>Un bureau d'étude sera désigné pour réaliser les plans, le cahier des charges et le suivi de chantier.</p> <p>Un entrepreneur sera désigné pour réaliser les travaux.</p>											
Budget propre	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de budget</th> <th>Année</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ville</td> <td>2019</td> <td>208 620,0</td> </tr> <tr> <td>Wallonie</td> <td>2019</td> <td>151 380,0</td> </tr> </tbody> </table>	Type de budget	Année	Montant	Ville	2019	208 620,0	Wallonie	2019	151 380,0		
Type de budget	Année	Montant										
Ville	2019	208 620,0										
Wallonie	2019	151 380,0										
Commentaires budget	<p>En 2019 : 360.000 € ==> Montant estimé des travaux avec les honoraires du bureau d'étude</p> <p>Subside : 151.380 € ==> SPW – Infrasport – Promesse de subvention reçue par courrier le 11/04/2019</p>											
Progression	10											
Constat	<p>Le club de pétanque de La Hulpe remporte un beau succès au vu du nombre de participants. Le club manque cependant d'espace pour accueillir les différents championnats et membres du club.</p> <p>De plus, les installations actuelles ne sont plus modernes et nécessitent d'être rafraichies.</p>											
Commentaires	<p>Les travaux prévus pour l'extension du club de pétanque sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La démolition du pignon existant SUD-OUEST ; - La démolition de divers murs et cloisons intérieurs ; - La démolition du mobilier intérieur (buvette, sanitaires, etc.) ; - La démolition des pistes de pétanque existantes ; - La construction d'une nouvelle dalle en zone SUD-OUEST dans le prolongement du bâtiment existant ; - La construction de deux nouveaux murs de façade et d'un nouveau pignon afin d'agrandir la surface intérieure du club de pétanque ; - La construction d'une nouvelle toiture dans le prolongement de la toiture du bâtiment existant ; - La construction de 6 pistes de pétanque (reconstruction des trois anciennes et construction de trois nouvelles) ; - La construction des nouveaux sanitaires ; - La construction d'une nouvelle buvette ; - La construction d'une nouvelle cuisine ; 											

- La construction d'une réserve ;
- Le remplacement des châssis existants et la pose de trois nouveaux châssis ;
- La fourniture du nouveau mobilier ;
- L'aménagement des abords à proximité même du club de pétanque et de son extension.

2.6.2. Aménagement d'un terrain synthétique mixte sis avenue René Soyer

Description	Le terrain de football en gazon naturel existant sera remplacé par un terrain synthétique multi-sports « foot/rugby ».
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Sport, Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine
Échéance	30/08/2024
Responsable mandataire	Bourgmestre
Indice de santé	L'étude pour ce projet n'a pas encore été réalisée et nous n'avons pas encore de promesse de subvention.
Service	Service Travaux
Partenaires	Le projet sera réalisé par un bureau d'étude. Les travaux seront réalisés par une entreprise extérieure.
Budget propre	
Commentaires budget	La première estimation du projet réalisée par le service travaux est d'environ 500.000 €. Un subside d'Infrasport pourra être demandé pour un montant estimé de 350.000 €.
Progression	0
Constat	Actuellement, le terrain de football naturel ne permet pas de pratiquer du sport dans de bonnes conditions tout au long de l'année. En outre, les pelouses naturelles demandent beaucoup d'entretien et peuvent être ravagées par les insectes, les taupes et les spermophiles (rongeurs). Le gazon synthétique demande beaucoup moins d'entretien, il peut supporter une utilisation intensive et peut durer de 15 à 20 ans
Commentaires	Le projet nécessite les démarches suivantes : - Désigner un bureau d'étude. - Réaliser les démarches administratives nécessaires (permis, subside...). - Désigner une entreprise pour réaliser le chantier.

2.6.3. Construire un nouveau dojo pour le judo

Description	Le club de judo existe depuis plus de 50 ans et est localisé dans les caves de l'école communale. La structure d'accueil n'est pas idéale malgré de gros efforts réalisés par les membres du club. Dans le cadre du projet d'école, nous allons réserver une place pour les accueillir à proximité du centre sportif afin de regrouper géographiquement les activités sportives.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine

Échéance	01/01/2025
Responsable mandataire	Bourgmestre
Indice de santé	Dépend de la réalisation du projet école.
Service	Direction générale
Budget propre	
Progression	0

2.6.4. Finaliser l'extension de l'infrastructure piscine-fitness

Description	Les travaux entamés en 2018 devraient être terminés au printemps 2020		
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine, Volet externe : Développement des politiques - Sport		
Échéance	15/04/2020		
Responsable mandataire	Bourgmestre		
Indice de santé			
Service	Sports		
Partenaires	Province,Région		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Wallonie	2019	483 000,0
	Province	2019	500 000,0
	Ville	2019	500 000,0
Commentaires budget	Par ailleurs, un emprunt de 2 millions a été contracté par la RCA dont les charges seront couvertes par les recettes générées par l'activité.		
Progression	70		
Commentaires	Au final, la commune disposera d'une piscine d'apprentissage pour les élèves des écoles ainsi que pour le développement du sport "bien-être". Il y aura en plus une salle de fitness adaptée pour les sportifs de haut niveau de la commune mais également pour tout un chacun. Une salle de cours collectifs sera également disponible.		

2.6.5. Développer un soutien administratif aux associations sportives

Description	L'engagement d'une assistante administrative permettra d'augmenter le soutien administratif aux différents clubs (recherche de subsides, organisation générale)
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Sport

Échéance	07/11/2019		
Responsable mandataire	Bourgmestre		
Indice de santé			
Service	Sports		
Partenaires	CWB		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Fédération Wallonie-Bruxelles	2019	22 500,0
Commentaires budget	Le subside est récurrent		
Progression	100		
Constat	Il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles pour gérer nos club. Dans le même temps la gestion se complexifie. Le sport ne peut pas se professionnaliser à 100% sous peine de perdre son attractivité. C'est pourquoi nous voulons aider les bénévoles par un soutien administratif.		

2.6.6. Développer de nouvelles activités sportives (danse, fitness, zumba, piscine, padel)

Description	La RCA engagera des moniteurs et développera de nouvelles activités afin d'occuper nos infrastructures. Un terrain de padel sera construit dans le prolongement des terrains de tennis.		
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine, Volet externe : Développement des politiques - Sport		
Échéance	30/06/2020		
Responsable mandataire	Bourgmestre		
Indice de santé			
Service	Sports		
Partenaires	Province		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Province	2019	80 000,0
	Ville	2019	35 000,0
Progression	10		

2.7. Le développement de politiques en matière de santé

Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	1er Echevin
Responsable administratif	Service Jeunesse - culture
Service gestionnaire	Service Jeunesse - culture, CPAS

2.7.1 Promouvoir la santé à travers le sport

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale
Échéance	31/08/2024
Responsable mandataire	1er Echevin
Indice de santé	
Service	Service Enseignement
Budget propre	
Progression	0
Commentaires	L'objectif est de soutenir l'accès aux activités sportives ou de bien-être physique au plus grand nombre par les tâches suivantes : - Évaluer avec le Conseil des sports ce qui est déjà mis en place, les publics-cibles et leurs besoins (accessibilité financière, accès géographique, accès pour les personnes qui ont des capacités physiques réduites, ...). - Faire une enquête sur les besoins des habitants de la Commune, y compris les personnes à besoins spécifiques, via le La Hulpe à la loupe, via les associations (Conseil des Aînés, La Croisée, Conseil de l'accueil temps libre...)

2.7.2 Développer une politique de santé publique communale active

Description	Soutenir les initiatives locales en matière de prévention à la santé et diffuser les informations relatives à la santé à l'échelon communal.
Échéance	31/08/2024
Responsable mandataire	1er Echevin
Indice de santé	
Service	Service Enseignement
Partenaires	Associatif local

Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	250,0
Commentaires budget	Supports d'information (flyers, banners), conférences		
Progression	0		
Commentaires	L'objectif est de soutenir les services de santé de proximité au moyen des tâches suivantes : - Continuer à soutenir financièrement les services de soins palliatifs. - Visibiliser les services de santé de proximité (aidants proches, soins palliatifs) en relayant leurs campagnes (site Internet, Facebook, La Hulpe à la loupe, ...).		

2.7.3 Appuyer les actions éducatives concrètes en matière d'alimentation saine et durable

Description	Appuyer les actions éducatives concrètes en matière d'alimentation saine et durable.		
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale		
Échéance	31/08/2024		
Responsable mandataire	1er Echevin		
Indice de santé	L'alimentation saine et durable est au coeur des préoccupations d'un nombre de plus en plus important de gens ; il est donc imaginable que l'appui de la Commune pour des projets qui vont en ce sens soit souhaité.		
Service	Service Enseignement		
Partenaires	FWB - Ma terre, mon assiette asbl		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	6 000,0
	Fédération Wallonie-Bruxelles	2019	6 000,0
	Ville	2020	6 000,0
	Fédération Wallonie-Bruxelles	2020	6 000,0
Commentaires budget	Les deux écoles communales ont répondu à un appel à projets de la FWB pour l'année scolaire 2019-2020, qui prend en charge 6000 euros par établissement.		
Progression	20		
Constat	L'éducation à l'alimentation saine et durable commence dès le plus jeune âge ; il est dès lors important de soutenir les projets qui vont dans ce sens. De la même manière, il est important de soutenir tout projet qui permettrait de sensibiliser tous les publics à la problématique de l'alimentation.		
Commentaires	- La commune soutient actuellement le double projet suivant : Les deux écoles communales ont répondu à l'appel à projets "Alimentation durable" 2019-2020 de la FWB ; afin de réaliser ces projets, elles sont aidées pendant deux années scolaires par l'asbl Ma terre, mon assiette.		

Aux "Lutins", les soupes du midi sont remplacées par des soupes à 10h faites dans les cuisines de l'école avec des légumes frais. Cette initiative vise à encourager les enfants à manger des légumes tout en évitant le gaspillage, la soupe à midi étant en trop pour des jeunes enfants.

Aux "Colibris", le projet consiste à offrir des aliments moins transformés, de saison, ... et à les mettre à portée des enfants pour qu'ils se servent eux-mêmes ; ils peuvent ainsi choisir le contenu de leur assiette et les quantités, la présentation est plus agréable ; cela évite le gaspillage. Un accompagnement des équipes et des enfants encadre le projet.

- La Commune soutiendra également, tout particulièrement en mettant en oeuvre ses canaux d'information, tout projet qui lui sera présenté et dont l'objectif sera de favoriser une alimentation saine et durable.

2.8. La promotion du commerce local

Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	4ème Echevin
Responsable administratif	Secrétariat général
Service gestionnaire	Secrétariat général, Cabinet du Bourgmestre, Direction générale, Service Cadre de vie, Service Jeunesse - culture

2.8.1. Réaliser un schéma de développement commercial

Description	Notre commune possède une identité forte en matière de commerces : elle en compte plus de 250. Nos commerces souffrent de la concurrence du commerce en ligne et des grands centres commerciaux : nous devons donc faire en sorte de capter une clientèle nouvelle, plus large, issue du commerce en ligne et du tourisme. L'objectif est de réaliser un plan stratégique commercial.		
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Développement économique		
Échéance	01/06/2020		
Responsable mandataire	4ème Echevin		
Indice de santé	Un budget est prévu en 2020 pour lancer une étude. Des offres de prix ont déjà été demandées.		
Service	Cabinet du Bourgmestre		
Partenaires	Bureau d'étude à désigner		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	25 000,0

Commentaires budget	Le budget est prévu pour 2020
Progression	30
Commentaires	<p>L'objectif est de donner aux commerçants de nouveaux outils pour adapter leurs techniques de vente ou leurs services : travail sur l'image et valorisation de nos sites commerciaux.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Rédiger le cahier de charges et attribuer la mission / Faire connaître le projet aux commerçants et désigner un comité de pilotage 2) Mandater le bureau d'étude (réunion préalable, état d'avancement) 3) Remise du rapport avec des propositions concrètes 4) Communiquer les propositions aux commerçants 5) Mise en oeuvre des actions qui incombent à la commune

2.8.2. Développer une application pour les commerces la hulpois

Description	L'objectif est de développer une application facilitant la recherche ou la commande de produits et services dans les commerces la hulpois.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Développement économique
Échéance	
Responsable mandataire	4ème Echevin
Indice de santé	Le développement de cette application se fera en fonction des recommandations de l'étude.
Service	Cabinet du Bourgmestre
Partenaires	Wallonie en poche (gestionnaire de notre application)
Budget propre	
Commentaires budget	Le budget devra être prévu en fonction des recommandations de l'étude en MB ou au budget 2021
Progression	10

2.8.3. Augmenter l'offre de parking en ajoutant 150 places dans la zone commerciale

Description	L'objectif est de mieux signaler les places existantes et d'augmenter le nombre.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Développement économique
Échéance	
Responsable mandataire	4ème Echevin
Indice de santé	La mise en oeuvre du projet dépendra des recommandations de l'étude sur le développement commercial et des projets immobiliers du centre de La Hulpe, notamment le projet Poste.
Service	Cabinet du Bourgmestre

Partenaires	Bureau d'étude
Budget propre	
Commentaires budget	Le budget sera intégré dans le budget global de la réalisation du projet de la Poste
Progression	10
Commentaires	1) Mise en oeuvre du projet de portiques à l'entrée du parking de la maison communale (à intégrer dans la phase 2 du projet de zone apaisée) 2) Voir les recommandations de l'étude sur le développement commercial (le parking intelligent avec des indicateurs du nombre de places restantes, un nouveau marquage des emplacements et l'installation de bornes de « parking minute ».) 3) Évaluer le nombre de places disponibles, mettre une signalétique adéquate 4) Suivre la mise en oeuvre du projet Poste sur ce point

2.8.4. Mettre à disposition des cellules commerciales à loyer modéré

Description	L'objectif est de soutenir les nouveaux commerçants pour bénéficier d'un loyer modéré et/ou progressif en fonction du chiffre d'affaire.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Développement économique
Échéance	
Responsable mandataire	4ème Echevin
Indice de santé	La mise en oeuvre de cette action dépendra des recommandations formulées dans le schéma de développement commercial
Service	Cabinet du Bourgmestre
Partenaires	Bureau d'étude, agences immobilières, propriétaires de cellules commerciales ; subsides éventuels au niveau de la Région wallonne ou de la Province
Budget propre	
Commentaires budget	Le budget devra être déterminé en fonction des recommandations du schéma de développement commercial pour 2021.
Progression	10
Commentaires	Plusieurs options sont envisageables : boutique éphémère (dans les cellules inoccupées), partenariat avec un bailleur social ou un propriétaire privé ; il peut être proposé un loyer modéré et/ou progressif. Les besoins en terme d'offre commerciale devront être déterminés.

2.8.5. Favoriser les circuits locaux et les circuits courts grâce à des campagnes de communication

Description	L'objectif est de soutenir le commerce local qui, qui plus est à La Hulpe, propose des produits locaux ou un savoir-faire spécifique.
--------------------	---

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Développement économique
Échéance	
Responsable mandataire	4ème Echevin
Indice de santé	La mise en oeuvre du projet dépend des recommandations formulées dans le schéma de développement commercial.
Service	Cabinet du Bourgmestre
Partenaires	Bureau d'étude, commerçants
Budget propre	
Progression	10
Commentaires	<p>En fonction des recommandations du schéma de développement commercial, des campagnes de communication pourront être mises en oeuvre pour soutenir les circuits locaux et courts.</p> <p>1) Voir les recommandations du schéma de développement commercial 2) Identifier les commerces et les produits visés par cette action 3) Proposer des actions concrètes notamment des campagnes de communication, des événements, une présence sur les marchés, etc.</p>

2.8.6. Promouvoir nos commerces auprès des touristes venant à La Hulpe

Description	L'hôtel Dolce draine de nombreux touristes d'affaires mais également quelques touristes de loisir. La Hulpe compte aussi quelques hébergements chez l'habitant. L'objectif est de disposer dans ces lieux une publicité adaptée au public cible.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Développement économique
Échéance	
Responsable mandataire	4ème Echevin
Indice de santé	Les hébergements touristiques sont quasi tous identifiés.
Service	Cabinet du Bourgmestre
Partenaires	Bureau d'étude
Budget propre	
Progression	10
Commentaires	<p>En fonction des recommandations du schéma de développement commercial, des objectifs concrets seront fixés.</p> <p>1) Identifier les hébergements touristiques et les contacter 2) Mettre à disposition du matériel promotionnel (à définir)</p>

2.8.7. Redynamiser les marchés hebdomadaires

Description	L'objectif est de redynamiser les marchés du jeudi et du dimanche en repensant leur organisation et en promouvant nos commerces
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Développement économique
Échéance	
Responsable mandataire	4ème Echevin
Indice de santé	Les outils technologiques existent à la commune.
Service	Cabinet du Bourgmestre
Partenaires	Les commerçants des marchés
Budget propre	
Commentaires budget	A priori, cette action ne nécessite pas de budget particulier. À l'issue du schéma de développement commercial, il faudra évaluer cette action.
Progression	20
Commentaires	1) Mettre en place une publicité quant à la tenue des marchés hebdomadaires via nos canaux de communication (Facebook, site internet, panneaux lumineux, instagram) 2) Évaluer l'opportunité de modifier l'horaire du marché du jeudi 3) Faire un partenariat avec les commerçants qui le souhaitent pour faire leur publicité individuelle à tour de rôle (mise en vente de nouveaux produits, promotions...)

2.9. Le soutien aux personnes en difficulté

Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	1er Echevin
Responsable administratif	Service Jeunesse - culture
Service gestionnaire	Service Jeunesse - culture, CPAS

2.9.1 Mettre en oeuvre le Plan de cohésion sociale 2020-2025

Description	Plan de cohésion sociale 2020-2025
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale
Échéance	31/12/2025
Responsable mandataire	Président CPAS

Indice de santé			
Service	Service Enseignement		
Partenaires	AMO La Croisée - SPW		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	5 000,0
Commentaires budget	<p>Budget PCS 2020 – 5000€ 84010/124-48 Prévisions budgétaires pour la mise en œuvre du Plan de Cohésion Sociale 2020-2025</p> <p><u>Atelier collectif en économie d'énergie</u> 4 ateliers/an (600€/l'atelier) 2400€</p> <p><u>Potager collectif</u> 4 conférences/an (150€/conférence) Frais d'entretien potager : 300€ 900€</p> <p><u>Atelier interculturel (rencontre culinaire)</u> 6 ateliers/an (150€/l'atelier) 900€</p> <p><u>Activité collective au sein d'un quartier</u> 4 activités/an (50€/l'activité) 200€</p> <p><u>Repair-Café</u> 10 séances bla-bla café (20€) 200€</p> <p>TOTAL : 4600€</p>		
Progression	0		
Constat	<p><u>Le diagnostic local de cohésion sociale met l'accent sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Malgré un revenu médian de 25000€, la commune de La Hulpe est scindée en deux classes socio-économiques. Cela entraîne, pour une partie de la population, un sentiment de rupture d'appartenance à une communauté ainsi qu'un sentiment d'isolement. Le PCS, par ses activités, va encourager l'échange entre un public de provenances diverses et favoriser la mixité sociale. - Avec une population vieillissante, qui représente 25% de la population, nous devons faire face à une solitude grandissante chez nos aînés. Le PCS veut apporter des pistes de réflexion sur cette problématique à travers le Conseil Consultatif Communal des Aînés. - Au regard du radar ISADF (Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux), la problématique du logement et du droit à l'énergie va être travaillée de manière à offrir une aide individuelle aux ménages en difficulté dans leur logement, ainsi qu'une aide collective en matière d'économie d'énergie. <p>Dans les cinq prochaines années, nous voulons poursuivre dans la continuité du PCS 2014-2019, améliorer et encourager l'échange entre public de provenances diverses dans une logique de mixité sociale et favoriser la création et le renforcement des liens sociaux.</p>		

Commentaires

Le décret indique que le PCS doit répondre cumulativement aux objectifs suivants :

- Sur le plan individuel, réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux.
- Sur le plan collectif, contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

La programmation, qui fait suite à ce décret, prend cours au 1er janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2025.

7 actions ont été retenues pour le plan 2020-2025, approuvé au Conseil Communal du 27 mai 2019 :

* Suivi individuel des ménages en difficulté dans leur logement

Il s'agira pour cette action d'augmenter la capacité d'offre d'aide au logement du CPAS. Nous travaillerons avec l'ensemble de la population et plus particulièrement avec les personnes de plus de 65 ans qui éprouvent des difficultés à honorer en une seule fois le paiement de leur précompte immobilier ou en proposant une aide administrative pour l'aménagement du domicile en raison d'un handicap.

* Atelier collectif en économie d'énergie pour publics précarisés

La thématique « économie d'énergie » sera abordée de manière transversale avec 4 ateliers sur l'année. Les thèmes abordés seront :

- Comment économiser l'énergie au quotidien sans pour autant diminuer son confort ?
- Comment consommer malin ?
- Comprendre ses factures de gaz et d'électricité et choisir son fournisseur
- La gestion du chauffage et des appareils électriques
- L'humidité et la ventilation

L'objectif de cette action est d'améliorer la sensibilisation à l'économie d'énergie en faveur d'un public fragilisé afin d'alléger les dépenses du ménage.

* Potager cultivé collectivement ou scindé en parcelles individuelles - Les potagers collectifs

Cette action existait déjà dans le plan précédent, il y a 8 quartiers où sont implantés les potagers. Au-delà des objectifs de cohésion sociale et de dynamique de quartiers, le potager collectif permet aux personnes à faible ressource d'accéder à une alimentation saine et à moindre coût. Il permet également aux locataires d'appartement ne disposant pas de jardin de pouvoir cultiver leurs légumes. Des conférences sont organisées pour les guider dans la culture du potager ainsi que des formations pour les écoles qui participent au projet.

* Ateliers/activités interculturels - Les rencontres culinaires

Cette action existait déjà dans le Plan précédent. L'enjeu de cette action est d'encourager l'échange entre publics de provenances diverses autour d'une préoccupation commune (la cuisine).

L'objectif est de créer du lien entre les habitants en exploitant l'axe interculturel et intergénérationnel dans lequel chacun trouve sa place, peu importe son origine, son âge, son handicap ou son niveau de vie.

* Activités régulières d'intégration collective au sein d'un quartier et renforcement du sentiment d'appartenance

Cette action est mise en œuvre par le partenaire Le Point Jeune, antenne locale de L'AMO La Croisée, avec l'appui du PCS.

En période scolaire, L'AMO se rend deux fois par semaine dans le quartier pour du travail de proximité avec les jeunes et les familles. Durant les congés scolaires, des activités sont organisées telles que : la fête d'Halloween, le carnaval, la chasse aux œufs ou la fête des voisins, auxquelles prend part le PCS via notamment des activités autour des rencontres culinaires, de la boîte à livres ou du potager.

* Organisation/animation du Conseil Consultatif Communal des Aînés

Le rôle du PCS est, dans un premier temps, d'apporter une aide administrative par la convocation aux séances, la rédaction des dossiers à présenter au collège et au conseil, les bons de commandes pour les activités et l'organisation de la journée des aînés.

Dans un second temps, le PCS apportera des pistes de réflexion sur la problématique d'isolement et de solitude des aînés.

* Repair café

La mise en œuvre de cette action est confiée à des bénévoles du groupe smart de la participation citoyenne. Au-delà de l'impact écologique, le repair café vise aussi un objectif social, c'est-à-dire à remobiliser les habitants, à recréer du lien, à ouvrir des espaces de rencontre et de partage.

Le repair café remplit également une mission de transmission des savoirs et vise l'émancipation de chacun. Le PCS apportera un soutien logistique (local, matériel, ;..) ainsi qu'une aide à la promotion de l'évènement.

2.9.2 Garantir un accueil de proximité et de conseils sociaux à tout citoyen

Description	Il est proposé d'organiser des visites domiciliaires en faveur des personnes à mobilité réduite et des personnes âgées, en envisageant le déplacement de l'assistante sociale au domicile de personnes fragilisées, tout en maintenant les activités d'assistance et de conseil déjà en place.		
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Président CPAS		
Indice de santé	Poursuite d'un travail déjà engagé et qui s'effectue avec succès.		
Service	Service Enseignement		
Partenaires	SPF Sécurité sociale		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	800,0
Commentaires budget	Achat de matériel informatique pour que l'assistante sociale puisse se rendre au domicile des personnes les plus fragilisées au niveau des déplacements.		
Progression	15		
Constat	La dématérialisation des démarches administratives facilite les demandes d'une partie des citoyens. Il s'avère, malgré tout, que pour une partie de la population qui a du mal avec la technologie (publics fragilisés), l'utilisation d'un ordinateur ou d'internet est		

	un frein pour les démarches administratives en ligne (pension, handicap, impôt, etc). Le service social communal doit intégrer de facto l'accompagnement au numérique des usagers.
Commentaires	<p>Le service social communal est un service de proximité et d'écoute. L'objectif principal est d'aider le citoyen à traverser un moment difficile en étant à l'écoute, en toute confidentialité, en analysant les éléments en présence et en l'informant sur ses droits ainsi que sur les modalités à suivre pour retrouver une certaine sérénité. L'aide est apportée dans de nombreux domaines tant administratifs que sur le plan de l'accès aux droits des citoyens.</p> <p>Cette aide consiste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à maintenir une permanence sociale chaque matin, afin de permettre à tout citoyen quel que soit son statut d'obtenir une aide administrative, un conseil, un accompagnement dans différents domaines ; - à permettre l'introduction en ligne des demandes de valorisation des droits à la pension et de reconnaissance du handicap ; - à garantir un espace d'écoute et une guidance psychosociale à tout citoyen rencontrant des difficultés. <p>Afin d'ouvrir le pôle handicap aux problématiques locales, il est proposé d'organiser des visites domiciliaires en faveur des personnes à mobilité réduite et des personnes âgées, en envisageant le déplacement de l'assistante sociale au domicile de la personne afin de permettre l'introduction en ligne des demandes concernant le handicap. Cela nécessitera de mettre à disposition du service un ordinateur portable, un lecteur de carte d'identité portable et une connexion internet mobile (clé internet).</p>

2.10. La promotion de l'intergénérationnel

Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	1er Echevin
Responsable administratif	Service Jeunesse - culture
Service gestionnaire	Service Jeunesse - culture

2.10.1 Favoriser les lieux de rencontre extérieurs

Description	Favoriser les lieux de rencontre adultes-enfants
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale
Échéance	30/06/2023
Responsable mandataire	2ème Echevin, 4ème Echevin
Indice de santé	Créer des espaces conviviaux où adultes et enfants peuvent se retrouver est un objectif raisonnable à atteindre.

Service	Service Enseignement		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	500,0
Commentaires budget	Achat de mobilier adapté.		
Progression	0		
Constat	Il existe sur le territoire de la Commune des lieux qui pourraient être aménagés (Parc Castaigne, Parc des Lutins) de façon à les redynamiser et y accueillir enfants, parents, grand-parents ou tout autre visiteur ; cela permettrait de créer et garder du lien entre les générations.		
Commentaires	L'objectif est d'aménager les parcs avec du mobilier adapté aussi bien aux enfants qu'aux aînés. Il faudra pour cela : - Établir un état des lieux des endroits qui pourraient être aménagés ; - Aménager les endroits choisis en lieux conviviaux ; - Informer la population de l'existence de ces lieux de rencontre.		

2.10.2 Mettre en place un espace digital

Description	Mettre en place un espace digital		
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale		
Échéance	31/08/2024		
Responsable mandataire	2ème Echevin		
Indice de santé	Ce projet dépend de l'évolution du dossier "Poste".		
Service	Service Enseignement		
Partenaires	Province du BW - Point Jeune - Conseils des aînés et de la jeunesse - asbl professionnelles de ce milieu		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2021	40 000,0
Commentaires budget	Achat de matériel informatique pour cet espace (ordinateurs, matériel informatique doté des nouvelles technologies, écran de projection géant, ...) et de mobilier.		
Progression	0		
Constat	Afin d'éviter une trop grande fracture numérique entre les jeunes qui aiment manipuler les outils numériques, ceux qui n'ont pas toujours les moyens d'accéder à ces outils et les plus âgés qui ne peuvent pas toujours suivre l'évolution rapide des technologies, l'idée est de profiter du projet "Poste" pour créer un espace digital, qui pourrait également servir de lieu à des échanges intergénérationnels. Cet espace proposerait diverses activités et des formations pour les jeunes, mais aussi pour les aînés par des jeunes.		

2.10.3 Organiser des actions intergénérationnelles

Description	Organiser des actions ou des évènements qui regroupent les jeunes et les aînés
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale
Échéance	31/08/2024
Responsable mandataire	2ème Echevin
Indice de santé	Une fois que le Conseil de la jeunesse aura été installé, réaliser des actions communes avec le Conseil des aînés sera tout à fait réalisable.
Service	Service Enseignement
Partenaires	Conseil consultatif communal des aînés - Conseil consultatif communal des jeunes.
Budget propre	
Commentaires budget	Les budgets seront prévus par les deux Conseils.
Progression	0
Constat	Outre les objectifs prévus pour chaque Conseil, il serait bien que des actions communes soient organisées afin de permettre aux jeunes et aux aînés de se rencontrer autour d'un objectif commun et non de toujours agir en groupe fermé. Avant d'entamer ce type d'actions, il faut d'abord que s'installe le CCCJ.

2.10.4 Reconfigurer l'espace des terrains de basket à la plaine de sport

Description	L'objectif est de réaménager l'espace se situant dans le parc de la plaine des sports afin d'accueillir les jeunes enfants dans un espace ludique sécurisé.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine, Volet externe : Développement des politiques - Sport
Échéance	31/03/2020
Responsable mandataire	3ème Echevin
Indice de santé	
Service	Service Travaux
Budget propre	
Progression	0

2.11. Le développement d'une politique touristique

Description	Notre commune présente beaucoup d'atouts touristiques que sont la présence de l'hôtel Dolce, le chateau, la fondation Folon Il convient de mettre en place une véritable stratégie touristique pour valoriser ces atouts. Nous allons réaliser une étude
--------------------	--

	afin de dégager les lignes directrices qui pourraient tourner autour de trois axes: - Tourisme d'affaire - Tourisme culturel - Tourisme nature Cela doit s'inscrire dans une vision globale à l'échelle du territoire La Hulois.
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Cabinet du Bourgmestre
Service gestionnaire	Cabinet du Bourgmestre, Service Jeunesse - culture, Service Cadre de vie, Direction générale

2.11.1. Développer de nouveaux pôles culturels

Description	La culture, sous toutes ses formes, est omniprésente à La Hulpe : musique, arts de la parole, histoire, littérature, sculpture, peinture, dessin, etc. Elle est portée par la commune, le monde associatif ou des initiatives plus individuelles. L'objectif est de construire une salle culturelle et polyvalente d'une centaine de places à l'école horticole.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Culture
Échéance	
Responsable mandataire	1er Echevin
Indice de santé	Des plans ont été présentés et une solution de financement est en cours de réalisation.
Service	Cabinet du Bourgmestre
Partenaires	La Province / un partenaire privé
Budget propre	
Commentaires budget	Le budget reste à déterminer en fonction du partenaire privé et d'un subside éventuel de la Province. Au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, aucune aide ne pourra être apportée hormis la réalisation de plans.
Progression	20
Commentaires	Le manque d'une structure permanente centralisant les activités culturelles et artistiques. La construction de l'espace culturel et polyvalent au sein du bâtiment de l'Académie de Musique répondra à ces besoins.

2.11.2. Participer activement à la nouvelle maison du Tourisme du Brabant wallon

Description	L'objectif est de mener une politique active en matière de tourisme et de bénéficier de l'expertise des professionnels du secteur.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Tourisme
Échéance	
Responsable mandataire	Bourgmestre
Indice de santé	Lors de la réforme des maisons du tourisme, La Hulpe a adhéré à la Fédération de Tourisme du Brabant wallon. Des réunions trimestrielles ont lieu auxquelles nous participons.
Service	Cabinet du Bourgmestre
Partenaires	La Fédération du Tourisme du Brabant wallon
Budget propre	
Progression	20
Constat	La réforme du paysage touristique wallon et notre implication dans la nouvelle Maison du Tourisme du Brabant Wallon vont nous permettre d'obtenir une meilleure visibilité et de développer de nouvelles synergies bénéfiques.

2.11.3. Créer des visites guidées via des applications

Description	Une balade est déjà disponible via l'application de la Maison du Tourisme de Waterloo avec comme thème la sculpture. L'objectif est de développer d'autres balades à travers La Hulpe.		
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Tourisme		
Échéance			
Responsable mandataire	Bourgmestre		
Indice de santé	Une balade a été proposée par le Syndicat d'Initiative. Il faudrait la transposer dans l'application de la Maison du Tourisme de Waterloo et la rendre disponible sur notre application Wallonie en poche.		
Service	Cabinet du Bourgmestre		
Partenaires	Le Syndicat d'Initiative		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2021	1 500,0
Progression	20		
Commentaires	<p>D'autres thèmes pourraient être développés dans la commune tels que la balade gourmande, des balades à vélo en famille, des balades nature (passant par le bois des Dames et autres sites naturels moins connus).</p> <p>1) Contacter la MT du BW pour prendre connaissance des projets en cours et des possibles partenariats</p> <p>2) Contacter la MT de Waterloo pour transposer notre balade de sculpture sur Wallonie en poche</p>		

- 3) Contacter le SI et Wallonie en poche pour intégrer les deux balades existantes
 4) Développer un nouveau thème préalablement sélectionné par le Collège communal

2.11.4. Cartographie des sentiers

Description	Cartographie des sentiers vicinaux et nouvelle carte reprenant quatre promenades sur le thème : sculptures et arbres remarquables, au fil de l'eau, nature (Dolce/Solvay) et champêtre (Rouge Cloître), en collaboration avec le PCDN.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement
Échéance	30/12/2020
Responsable mandataire	4ème Echevin, 2ème Echevin
Indice de santé	La carte reprenant les sentiers vicinaux est à jour en version "draft", les 4 tracés de promenades sont définis avec les partenaires du PCDN.
Service	Service Cadre de vie
Partenaires	Le syndicat d'initiative, 53 partenaires du PCDN, citoyens et associations.
Budget propre	
Commentaires budget	Budget non encore défini. Une part du subside dédié au PCDN sera réservée pour cette cartographie.
Progression	75
Commentaires	<p>les partenaires du PCDN ont participé et inauguré les quatre promenades suivantes au fil des années, une promenade par an :</p> <ul style="list-style-type: none"> • promenade sculptures et arbres remarquables avec des partenaires du PCDN et le service extérieur - 2016 • promenade nature sur le site Dolce et le domaine régional Solvay - 2017 • promenade champêtre dans le dédale des sentiers du quartier du Rouge Cloître et de la gare - 2018 • promenade au fil de l'eau, boucle Argentine et Mazerine - 2019.

3. Relever le défi démographique

Description	Il ressort des différentes études réalisées sur l'évolution financière et démographique de la commune que la population vieillit parallèlement à la réduction de l'assiette fiscale. Il convient dès lors, d'une part, de mettre en oeuvre une politique tendant à permettre aux aînés de bénéficier d'un logement adapté à leurs besoins et, d'autre part, permettre aux jeunes La Hulpois de rester dans la commune et en attirer d'autres.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine, Volet externe : Développement des politiques - Logement

3.1. Le développement de logements accessibles

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Logement
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	2ème Echevin
Responsable administratif	Service Cadre de vie
Service gestionnaire	Service Cadre de vie

3.1.1. Développer au moins 65 logements accessibles (locatifs et acquisitifs)

Description	La tranche 25 - 40 ans est sous-représentée au niveau de la pyramide des âges la hulpoise. A l'inverse, les plus de 60 ans sont quant à eux sur-représentés. Cette situation structurelle laisse entrevoir des difficultés à moyen et long terme si aucune action n'est menée pour inverser la tendance. Il convient donc de construire des logements à destination de ces deux tranches d'âge.
Échéance	03/12/2024
Responsable mandataire	2ème Echevin
Indice de santé	Ce projet dépend de la réalisation des projets "Poste" et "Écoles".
Service	Service Cadre de vie
Partenaires	APIBW
Budget propre	
Progression	0

3.1.2. Promouvoir une offre de logements accessibles dans les projets immobiliers privés

Description	Un très grand nombre de logements sont sur la table du Collège pour discussion. Ceux-ci sont proposés par des investisseurs privés. Il est important d'envisager une mixité de typologies et de publics cibles.
Échéance	03/12/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	Les discussions avec les investisseurs privés ne sont pas faciles. L'intérêt particulier et l'intérêt public se rencontrent difficilement quand il s'agit de construire des logements.
Service	Service Cadre de vie
Partenaires	Des partenariats avec l' AIS ou l' APIBW sont à envisager.
Budget propre	
Commentaires budget	L'objectif n'est pas d'investir, mais de conscientiser le promoteur sur la nécessité d'envisager une gamme de logements mixtes et accessibles.
Progression	0

3.2. Garantir l'accueil des aînés en perte d'autonomie

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Logement, Volet externe : Développement des politiques - Action sociale
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	2ème Echevin
Responsable administratif	Service Cadre de vie
Service gestionnaire	Service Cadre de vie

3.2.1. Rénover et développer 25 logements pour les aînés

Description	Les plus de 60 ans sont toujours plus nombreux au sein de la commune (surreprésentation des plus de 50 ans par rapport à l'ensemble de la Wallonie) et le logement ne leur est pas toujours / plus adapté. Il est donc nécessaire de construire des logements adaptés et agréables pour ceux-ci.
Échéance	03/12/2024
Responsable mandataire	2ème Echevin
Indice de santé	

Service	Service Cadre de vie
Budget propre	
Progression	0

3.2.2. Encourager la construction d'une nouvelle maison de repos

Description	Nos maisons de repos présentent des listes d'attente importantes et ne peuvent répondre à la demande. Par ailleurs, on pourrait craindre que l'une des maisons de repos présentes sur notre commune ne se délocalise ailleurs. Il est dès lors important d'encourager la construction d'une nouvelle maison de repos afin de maintenir le nombre de places d'accueil, ou mieux, de l'accroître. Il est envisagé de la prévoir sur le site des Anciennes Papeteries, rue François Dubois.
Échéance	03/12/2018
Responsable mandataire	2ème Echevin
Indice de santé	
Service	Service Cadre de vie
Partenaires	Partenaire Privé
Budget propre	
Progression	0

3.3. Maintien et promotion de petites unités de logement.

Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	2ème Echevin
Responsable administratif	Service Cadre de vie
Service gestionnaire	Service Cadre de vie

3.3.1. Établir une charte

Description	Le parc de logements la hulpois se décompose de la manière suivante : 3.586 bâtiments dont 85% de maisons et 0,8 % d'immeubles à appartements. En 2018, concernant l'emprise au sol, la répartition est la suivante : < 45 m ² : 1 % (+7% par rapport à 1992) ; 45-64 m ² : 7,5% (-9%) ; 66 à 104 m ² : 34,7% (+3%) ; > 104 m ² :
--------------------	---

	56,6% (+27%). Les « grandes » emprises sont prépondérantes et en augmentation. L'habitat la hulpois étant appelé à opérer une mutation (rénovation de bâtiments plus anciens, construction d'immeubles à appartements, division de maisons unifamiliales en plusieurs unités de logements), il est important de cadrer cette évolution, qu'il s'agisse d'une division d'un grand bien en plusieurs petits ou l'accroissement d'un petit bien en un bien plus grand.
Échéance	04/12/2024
Responsable mandataire	2ème Echevin
Indice de santé	Cette réflexion s'inscrit dans la lignée des études réalisées par la Province concernant le logement, le CREAT pour la modification du plan de secteur et Aménagement SC pour la révision du SSC/SDC. Nous disposons donc de balises et de statistiques intéressantes pour réaliser cette charte.
Service	Service Cadre de vie
Budget propre	
Commentaires budget	Nous disposons des ressources en interne pour mener cette réflexion.
Progression	0
Commentaires	La charte serait une ligne de conduite pour les différents dossiers.

3.4. Le soutien aux nouvelles formes d'habitat

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Logement
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	2ème Echevin
Responsable administratif	Service Cadre de vie
Service gestionnaire	Service Cadre de vie

3.4.1. Étudier la possibilité d'un partenariat public-privé pour de nouvelles formes d'habitat

Description	L'habitat la hulpois est un habitat traditionnel comme en attestent les statistiques. Or, de nouvelles formes d'habitat voient progressivement le jour et séduisent la population tout comme les investisseurs. Le Collège souhaite explorer la piste d'un partenariat public-privé pour réaliser un projet de logements modernes et accessibles.
Échéance	03/12/2024

Responsable mandataire	2ème Echevin
Indice de santé	Les investisseurs sont intéressés par les nouvelles formes d'habitat. Une partie de la population semble également se diriger vers cette solution. La commune souhaite développer des pistes de partenariat pour réaliser des logements modernes et répondant à la demande.
Service	Service Cadre de vie
Partenaires	Les investisseurs privés
Budget propre	
Progression	0

3.4.2. Dédier les nouvelles formes d'habitat aux familles monoparentales

Description	L'habitat traditionnel et le coût du foncier sont des obstacles au maintien des familles monoparentales sur notre commune. Or, celles-ci représentent un peu plus de 12% des ménages. Un habitat groupé plus modulable pourrait être une réponse à ce problème.
Échéance	03/12/2024
Responsable mandataire	2ème Echevin
Indice de santé	
Service	Service Cadre de vie
Partenaires	Investisseur privé ou partenaire public (AIS, Notre Maison, APIBW)
Budget propre	
Progression	0

4. Protéger le patrimoine naturel et le caractère villageois et convivial de notre village

Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine, Volet externe : Développement des politiques - Environnement, Volet externe : Développement des politiques - Mobilité, Volet externe : Développement des politiques - Propreté et sécurité publique
-----------	--

4.1. La modernisation des outils d'aménagement du territoire

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	2ème Echevin
Responsable administratif	Service Cadre de vie
Service gestionnaire	Service Cadre de vie

4.1.1. Revoir le schéma de développement communal

Description	<p>Le schéma de structure communal date de 1994. Il était nécessaire de l'actualiser.</p> <p>Depuis l'entrée en vigueur du Code de développement territorial, le schéma de structure communal s'appelle "Schéma de développement communal".</p> <p>L'auteur de projet désigné par le Conseil communal est le bureau d'études Aménagement sc.</p> <p>La première phase de la révision (analyse de la situation existante) a été présentée au Conseil communal en septembre 2019.</p>
Échéance	01/06/2021
Responsable mandataire	2ème Echevin
Indice de santé	L'analyse de la situation de fait arrive à son terme. La définition des options semble de plus en plus claire. L'auteur de projet travaille avec efficacité.
Service	Service Cadre de vie
Partenaires	Amenagement SC
Budget propre	
Commentaires budget	<p>Les honoraires du bureau d'études sont de 99 897,60 euros TVAC.</p> <p>La révision est en partie subsidiée selon les dispositions du Code de développement territorial.</p>

Progression	30
--------------------	----

4.1.2. Initier la révision du RCU/GCU	
Description	Suite à la révision du Schéma de structure communal devenu Schéma de développement communal, il semblerait cohérent de réviser le RCU/GCU pour le mettre en adéquation avec celui-ci.
Échéance	31/12/2026
Responsable mandataire	2ème Echevin
Indice de santé	
Service	Service Cadre de vie
Partenaires	Un auteur de projet à définir
Budget propre	
Commentaires budget	Cette révision peut être en partie subsidiée par la Région wallonne. Le montant des honoraires de l'auteur de projet est estimé à 60 000 euros.
Progression	0

4.2. La promotion de la conservation de la nature et de l'environnement	
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	4ème Echevin
Responsable administratif	Service Cadre de vie
Service gestionnaire	Service Cadre de vie

4.2.1. Plan communal de développement de la nature	
Description	Réalisation de 15 actions dans la continuité du projet qui a débuté en 2011 : potagers didactiques, cartographie des sentiers, journée de l'arbre, lutte contre les plantes invasives, protection des zones humides, aménagement de la source St Nicolas
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement
Échéance	31/12/2026
Responsable mandataire	4ème Echevin

Indice de santé	Le projet progresse chaque année au rythme de 15 à 19 projets. Les 40 actions prévues dans le projet initial ont été réalisées.		
Service	Service Cadre de vie		
Partenaires	Les 53 partenaires du PCDN, citoyens et associations		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Wallonie	2019	5 000,0
Commentaires budget	Chaque année, la commune reçoit de la Wallonie 5000 € de subsides dédiés à la préservation de la biodiversité et aux actions sur le terrain réalisées par la Commune et les partenaires, citoyens et associations.		
Progression	100		
Constat	<p>Le principal enjeu est de reconnecter l'homme à la nature ! En effet, tant que l'espèce humaine croira pouvoir continuer à se développer sans vraiment se préoccuper de la nature, elle demeurera à l'état d'architectes qui construisent sans fondations solides ! Seule une prise de conscience de notre lien à la nature peut inverser cette tendance pour aller vers une cohabitation équilibrée Homme-Nature et un développement de l'un et de l'autre. Il faut donc comprendre les priorités réelles et négocier ensemble une vision commune de la préservation de la biodiversité. Or, une vision et une action pour la nature ne peuvent se construire isolément. Par essence, la nature est transversale. Pour être efficace sur le long terme, il faut construire une gestion de la nature avec tous les acteurs concernés. D'où la philosophie chère aux PCDN de travailler en partenariat, au niveau communal. Il s'agit de réunir les acteurs locaux autour de la table afin de les amener à co-construire une vision et une prise en compte de la nature en tant que patrimoine commun.</p> <p>Les racines du PCDN sont le partenariat avec un minimum de bonne volonté, d'envie, de confiance, de dynamisme ; les fruits sont les projets concrets pour la nature situés dans l'espace (territoire communal) et dans le temps (cohérence globale à moyen terme et le long terme comme stratégie d'action). Le tout prend en compte les aspects socio-économiques et culturels de la commune considérée afin que l'avenir de la nature s'intègre dans le développement global durable du territoire. Finalement, l'idée de « partenariat pour la nature » a un double fondement : relier les acteurs, quels qu'ils soient, à la nature et relier les acteurs entre eux pour une gestion en commun de la nature, dépassant ainsi les appropriations publiques et privées ! Ce faisant, le PCDN (re-)crée du lien social et de la cohésion sociale autour d'un objet commun : la nature.</p>		
Commentaires	<p>La réunion plénière du 04 décembre 2019 fixera les actions planifiées pour 2020 (planification annuelle) sur 4 thèmes : réseau écologique, sentiers, espaces verts, eau répartis en 4 groupes de travail.</p> <p>Un appel à projets nature sera lancé pour permettre aux citoyens et aux associations de se lancer dans un appel à projet nature sur le territoire communal qui sera soutenu par la Commune et son P.C.D.N. (terrain public).</p> <p>Actions déjà prévues : préservation des zones humides, des cours d'eau, préservation des espèces, cartographie des sentiers, potagers didactiques (écoles), journée de l'arbre, communication sur la préservation de la biodiversité.</p>		

4.2.2. Protection du Grand Étang

Description	Mise en valeur du site, assainissement, séparation de l'égouttage, collaboration avec la Commune d'Overijse		
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement		
Échéance	01/01/2026		
Responsable mandataire	4ème Echevin		
Indice de santé	La Commune a procédé à de nombreuses analyses et réunions techniques sur le sujet. Le site appartient à une société, Atenor, dont le propriétaire n'a actuellement pas l'intention de dépolluer l'étang.		
Service	Service Cadre de vie		
Partenaires	Commune d'Overijse, Contrat de Rivière CRA & CRDG, InbW, Tractebel, associations environnementales, PCDN.		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	0,0
Commentaires budget	Recherche de financements : Province, Wallonie, Europe.		
Progression	25		
Commentaires	<p>Dernière réunion en date le 14/8/2019. Le collège communal a alors décidé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transmettre le procès-verbal à Tractebel (Mme Despontin) et à l'InBW (Mme Massart) en vue d'une prise en compte des questionnements émis lors de la réunion du 14/8. - Prévoir une réunion avec la commune d'Overijse qui dans son courrier du 17/1/2019 se dit prête à rediscuter avec la Commune de La Hulpe de la diminution des surverses à la Eendenlaan. - Transmettre copie de la présente et du PV à la société Atenor. - Transmettre l'avis du DNF avec le PV de la réunion. - Solliciter auprès d'Atenor une analyse par un laboratoire agréé des eaux du Grand Étang pour estimer le degré de pollution de l'étang et des sédiments. 		

4.2.3. Commune zéro déchet

Description	Actions zéro déchet à destination des commerçants, ateliers à développer en collaboration avec le groupe ZED La Hulpe, relancer la dynamique des guides composteurs, organiser une journée "zéro déchet" avec exposition, chiffres déchets et acteurs de la gestion et du traitement des déchets, prêt de gobelets réutilisables, éco team, poursuite du projet zéro déchet initié en 2018.		
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement		
Échéance	30/12/2026		
Responsable mandataire	4ème Echevin		
Indice de santé	Les objectifs fixés par année sont atteints.		

Service	Service Cadre de vie		
Partenaires	38 partenaires, citoyens/associations inscrits bénévolement dans le projet		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Wallonie	2019	2 500,0
	Ville	2019	5 000,0
Commentaires budget	Le subside par an par habitant en matière de prévention des déchets devrait augmenter à partir de 2020.		
Progression	100		
Constat	<p>Le 21 avril 2018, le Ministre wallon de l'Environnement dévoilait la liste des 10 communes sélectionnées pour l'opération « Communes Zéro Déchet ».</p> <p>À notre grande satisfaction, notre commune fait partie des lauréats !</p> <p>Le Zéro Déchet c'est une démarche collective permettant de réduire la production de déchets et d'économiser les ressources naturelles en favorisant les circuits courts, l'emploi et le lien social à l'échelon local.</p> <p>En tant que commune lauréate, nous nous engageons avec l'ensemble des forces vives locales : entreprises, commerces, écoles, services communaux, associations et citoyens.</p> <p>Pour nous aider à mettre en place cette dynamique Zéro Déchet, nous avons un accompagnement de deux ans par Espace Environnement ASBL. Dans un premier temps, un diagnostic précis des points forts de la commune en matière de prévention, de collecte et de valorisation des déchets a été dressé. Ensuite, un programme d'actions sera élaboré en concertation avec les forces vives du territoire, puis progressivement déployé avec la collaboration de tous, nous l'espérons !</p> <p>Cette opération a pour but de faire des 10 communes lauréates de véritables exemples pour l'ensemble des communes wallonnes. En effet, à l'horizon 2025, le Ministre wallon de l'Environnement entend plafonner la production de déchets à 100kg/an/habitant.</p>		
Commentaires	<p><u>Actions 2019 :</u></p> <p>Considérant le tableau des actions proposées :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réunion citoyenne mars 2019 : réunion plénière, tous les partenaires zéro déchet - mars et juin. 2. Braderie septembre 2019: stand zéro déchet et jeux sur le tri des déchets fost+ 3. Zed la Hulpe : 4 ateliers dans l'année - ateliers et conférences zéro déchet sur le modèle du défi des familles, à proposer au groupe Zed citoyen 4. Biodiversité et écoles : gaspillage alimentaire, appel à projet province avril 2019 école communale des Colibris 5. Ateliers aux Lutins : emballages, graines... 2019 6. Be wapp 2019 : 29 mars 2019, 01 avril 2019 7. Midi atelier zéro déchets pour l'administration : 2 ateliers un midi pour les agents de l'administration : tawashi et cosmétique 8. Clauses environnementales dans CSC-notamment moins de déchets 9. Action poules 2019 : contacter les bénéficiaires, faire le point 10. Action sociale, ateliers 2019 bourse aux vêtements, atelier plantes aromatiques, poursuite des divers ateliers 11. Écoles et action sociale 2019 : les jeunes sensibilisent les aînés au tri des déchets 		

12. Afterwork zéro déchet 10 mai 2019 15h30 à 18h00 aux Lutins, bourse aux fleurs, mise en avant des actions zéro déchet : Zed La Hulpe, repair café, atelier récup de matériel scolaire, bourse d'échange de livres, mini foire aux plantes comestibles.

À venir :

Actions zéro déchet à destination des commerçants, ateliers à développer en collaboration avec le groupe ZED La Hulpe, relancer la dynamique des guides composteurs, organiser une journée "zéro déchet" avec exposition, chiffres déchets et acteurs de la gestion et du traitement des déchets, prêt de gobelets réutilisables, eco team, poursuite du projet zéro déchet initié en 2018.

Réflexion sur la gestion des déchets, diminution de 25 % de production d'OM, voire passer la barre des 100 kg/an/habitant, promouvoir la collecte des déchets organiques, renforcer la communication sur ce sujet.

La facturation au poids, principe du pollueur/payeur c-à-d poubelles à puces (OM, déchets verts, organiques). Le système devra être adapté à tous les quartiers, tout type d'habitat, isolé et aussi vertical, dimensions de poubelles à puces adaptées au type de logement (3 dimensions), + ajouter des points d'apports volontaires pour les habitants avec plus petits logements ou appartement, prévoir les infrastructures de stockage des poubelles pour tout nouvel habitat.

Lutter contre le gaspillage alimentaire et le suremballage. Promouvoir la réutilisation et le réemploi. Cibler toutes les générations, toutes les activités, pistes d'actions :

- Jeunesse, les écoles, les groupements de jeunesse = organiser des ploggings.
- Familles = familles zéro déchet.
- Aînés = ateliers zéro déchet.
- Commerces locaux : JOYN, la carte de fidélité digitale.

4.2.4. Protection des arbres et des haies

Description	Recensement des arbres remarquables, mise en valeur, concours photo (cfr projet du PCDN), obligation de replantations et suivis, y compris dans l'espace public		
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement		
Échéance	31/12/2026		
Responsable mandataire	4ème Echevin		
Indice de santé	Le projet sera développé en 2020 d'une part avec le PCDN pour les arbres remarquables et d'autre part en collaboration avec le nouvel agent constatateur pour le contrôle des permis et des projets de replantations		
Service	Service Cadre de vie		
Partenaires	DGARNE, DNF, partenaires du PCDN.		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Wallonie	2019	0,0
Commentaires budget	Pas de budget, sauf si prévu dans le cadre du PCDN		
Progression	10		

Constat	Nombreuses demandes d'abattages d'arbres sur le territoire, vérification des replantations à faire pour maintenir le patrimoine arboré de la commune, 1 arbre abattu = 2 replantés.
Commentaires	Recensement des arbres remarquables. Contrôle des replantations suite aux demandes d'abattages. 1 arbre abattu = 2 replantés, y compris dans l'espace public. Reforester, recherche de partenariat avec le DNF.

4.2.5. Création de la réserve domaniale du Bois des Dames

Description	Création de la réserve du Bois des Dames. Elle sera domaniale car gérée par le Département Nature et Forêt
Échéance	30/12/2020
Responsable mandataire	4ème Echevin
Indice de santé	La démarche a été entièrement préparée. Il nous reste à recevoir la convention de jouissance limitée à titre gratuit du Département Nature et Forêt de la Wallonie pour lancer la procédure de classement de la réserve.
Service	Service Cadre de vie
Partenaires	DNF, DGARNE, Province du Brabant Wallon, associations environnementales
Budget propre	
Commentaires budget	Dès que la réserve sera classée, les coûts seront assumés par la Wallonie. Pour l'instant au budget communal par an : 2000€ pour le fauchage tardif des prairies.
Progression	50
Commentaires	Notre courrier au DNF du 22 octobre 2018 relatif au classement de la réserve du Bois des Dames à La Hulpe est resté sans suite. L'accord des parties étant nécessaire et obtenu pour solliciter le classement en réserve naturelle (sans la parcelle du vignoble), il nous reste à recevoir du DNF le projet de convention à soumettre à l'approbation d'un prochain conseil communal. La Province du Brabant Wallon a confirmé son avis favorable sur le projet de convention entre la Commune de La Hulpe et le Département Nature et Forêts pour ériger une réserve naturelle domaniale sur le site dénommé « Bois des Dames », selon notre courrier du 10 octobre 2017. Le comité de gestion est actuellement constitué d'acteurs publics : La Commune, le DNF et la Province du Brabant Wallon. Il sera élargi aux associations locales lors de la création effective de la réserve domaniale.

4.3. Le réaménagement de notre cimetière

Indicateur de résultat	
Priorité	1

Échéance	
Responsable mandataire	2ème Echevin
Responsable administratif	Service Travaux
Service gestionnaire	Service Travaux, Service Cadre de vie

4.3.1. Planter des arbres 2019-2024

Description	Le cimetière de La Hulpe a obtenu le label cimetière nature en 2016 et fait partie du projet "Maya" de la Commune. L'ensemble du site fait l'objet de plantations régulières d'espèces indigènes et en faveur de pollinisateurs. Le cimetière est zéro phyto depuis 2015.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement
Échéance	30/12/2020
Responsable mandataire	2ème Echevin
Indice de santé	Label cimetière nature et zéro phyto.
Service	Service Cadre de vie
Partenaires	PCDN, pole de gestion différenciée, adalia, DNF, DGARNE
Budget propre	
Commentaires budget	Achat de plants dans le cadre du subside "journée de l'arbre", mais pas en 2019
Progression	75

4.3.2. Embellir les abords de l'ossuaire

Description	Occulter la vue de l'ossuaire par de la végétation : bacs à fleurs vivaces au fil des saisons, sections de haies pour masquer la porte de l'ossuaire (acer campestre, carpinus betulus, crateagus monogyna), banc pour le repos et le recueillement dos à l'ossuaire, arbre à petit développement taillé ou topiaire
Échéance	30/12/2020
Responsable mandataire	2ème Echevin
Indice de santé	
Service	Service Cadre de vie
Budget propre	

Commentaires budget	Des subsides d'aménagement d'espaces verts publics peuvent être sollicités en 2020 dans le cadre des projets "journée de l'arbre" et plan "Maya".
Progression	10
Constat	Le cimetière se verdurise. Le label cimetière nature depuis 2016 et zéro phyto depuis 2015 atteste de la volonté de préserver la nature sur ce site.
Commentaires	<p>En invitant la nature à prendre place dans son cimetière, la commune de la Hulpe participe à la densification du maillage vert global, au développement du potentiel d'accueil de la vie sauvage, à la prise en compte de la biodiversité au cœur même de l'activité humaine, à la préservation de la santé des citoyens et au respect l'environnement. Les cimetières gérés différemment offrent ainsi des espaces nécessaires au développement d'espèces sauvages, et deviennent des lieux de recueillement et ressourcement permettant de recréer un contact serein homme-nature.</p> <p>Dans le cadre des projets « semaines de l'arbre », le cimetière s'embellit et s'enrichit de belles végétations : des haies vives (cornus sanguinea, carpinus betulus, ligustrum vulgare, ilex aquifolium) ont été plantées près de l'ossuaire et dans certains parterres, et des vignes (vitis vinifera) ont été plantées sur le mur est du cimetière. Sous peu, des prairies sauvages viendront fleurir les pieds de vigne : un petit coin de nature sauvageonne dans le cimetière et un cadeau pour la biodiversité.</p>

4.3.3. Établir et mettre en oeuvre un plan directeur pour l'aménagement du cimetière

Description	L'objectif du projet est d'établir un plan d'aménagement du cimetière pour les prochaines années afin de répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.		
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine		
Échéance	31/07/2020		
Responsable mandataire	2ème Echevin, 3ème Echevin		
Indice de santé			
Service	Service Travaux, Service Etat-Civil - Population		
Partenaires	Certains travaux seront réalisés par des entreprises externes.		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Wallonie	2019	6 600,0
	Ville	2019	13 400,0
Commentaires budget	En 2019 : 20.000 € avec 6.600 € de subside du SPW ==> Aménagement de la parcelle des Étoiles. Le budget pour les années à venir sera estimé en fonction des actions à mettre en place.		
Progression	0		

Constat	<p>Suite au manque d'espace dans le cimetière, des parcelles ont été exhumées. Ces parcelles doivent être réaffectées.</p> <p>En outre, le cimetière est principalement un lieu de recueillement. Cependant, depuis plusieurs années, le cimetière est de plus en plus considéré comme un espace "vert" où il est agréable de se promener.</p> <p>Un plan directeur d'aménagement du cimetière est l'étape préalable pour déterminer les aménagements à prévoir et la manière dont les espaces s'organisent.</p> <p>À partir de ce plan, les travaux d'aménagement seront prévus et planifiés en fonction des priorités.</p>
Commentaires	<p>La première étape sera d'établir un plan d'aménagement du cimetière en considérant les besoins à courts, moyens et longs termes.</p> <p>Sur base de ce plan, des aménagements seront proposés afin d'améliorer le cimetière (ces aménagements seront repris sous formes de tâches dans le PST) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ==> Réhabiliter les parcelles désaffectées ==> Aménager des espaces de sérénité ==> Aménagement de la parcelle des Étoiles (parcelle destinée aux jeunes enfants) ==> Autres : À définir sur base du plan d'aménagement

4.3.4. Mettre à la disposition des visiteurs un parking suffisant

Description	<p>Il y a peu d'emplacements de stationnement à proximité du cimetière, et ceux-ci sont situés sur le domaine privé.</p> <p>Cela pose problèmes pour les visiteurs, souvent des personnes âgées, et particulièrement lors des enterrements et de la Toussaint.</p> <p>Acquérir les deux petites parcelles qui bordent la rue des Déportés (du côté gauche quand on se rend vers le cimetière) permettrait d'aménager des emplacements.</p> <p>Une estimation a déjà été demandée au Comité d'acquisition d'Immeubles. Elle n'a pas encore été reçue.</p>
Échéance	31/12/2020
Responsable mandataire	2ème Echevin
Indice de santé	Le Comité d'acquisition a déjà été sollicité. Des contacts ont été pris avec le propriétaire qui a marqué son accord de principe.
Service	Service Cadre de vie
Budget propre	
Progression	20

4.4. Rendre le centre de la commune plus convivial

Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	

Responsable mandataire	Bourgmestre, 2ème Echevin, 3ème Echevin, 4ème Echevin
Responsable administratif	Service Travaux
Service gestionnaire	Service Travaux, Service Jeunesse - culture, Service Cadre de vie

4.4.1. Réaménager l'espace "poste / école / petit parc" au centre du Village

Description	Il s'agit sans conteste du projet de la législature et de la suivante. Il s'agit de créer un espace cohérent allant du petit parc au terrain de la poste qui soit consacré au logement, au commerce, au service public agrémenté d'une coulée verte prenant naissance dans le petit parc. Dans un premier temps la "partie poste" sera urbanisée puis la partie "Colibris" après le départ de l'école communale.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine, Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire, Volet externe : Développement des politiques - Développement économique, Volet externe : Développement des politiques - Logement
Échéance	31/12/2028
Responsable mandataire	Bourgmestre
Indice de santé	Par rapport à la taille de la commune, le projet est particulièrement ambitieux et devra mobiliser toutes les énergies. Il représente deux à trois fois le budget ordinaire et implique un montage juridique et financier particulièrement complexe.
Service	Direction générale
Partenaires	Dans l'état actuel des choses, les contacts sont pris avec l'APIBW qui pourrait jouer le rôle de promoteur.
Budget propre	
Commentaires budget	Dans l'état actuel des choses, rien n'est encore budgété et les premières projections financières sont en cours.
Progression	2
Commentaires	<p>- <u>Site de la Poste</u> (Brunelle et Croix-Rouge compris)</p> <p>Le site comprend 52 ares 80 ca en zone d'habitat au plan de secteur et en zone communautaire au schéma de structure. Nous pouvons construire en R+2+T avec une hauteur sous corniche de 8,5m maximum. Nous envisageons de construire sur maximum 30% de la surface du terrain soit +/- 5000m².</p> <p>Si nous considérons 1500 m² au sol destiné aux commerces et aux services publics, cela laisserait 3500 m² pour la fonction logement soit +/- 35 logements.</p> <p>Pour le rez-de-chaussée, nous pouvons envisager le local de la Croix-Rouge (X m²), l'antenne locale de la police (200 m²), l'espace digitale et le point J, (X m²), un espace pour une épicerie et un vestiaire social (X m²) et des commerces (solde de m²)</p> <p>Pour les sous-sols, 150 places de parkings dont une partie serait destinée à l'achat ou à la location à long terme (niveau -2) et l'autre partie (niveau -1) serait composée de parkings accessibles au public. Pour le niveau -2, nous devrions également prévoir les</p>

caves pour les occupants ainsi que des espaces de stockage pour la commune et les associations. Le choix de deux niveaux en sous-sol pourrait être revu en fonction des parkings que nous pourrions construire aux Colibris (parkings dans la pente naturelle et réduction des coûts).

Pour les autres niveaux, on aurait exclusivement une fonction de logement. Il faudrait prévoir des logements pour l'acquisition (50% prix modérés et 50% prix de marché) et des logements pour la location. Pour fixer une idée, on pourrait partir sur 10 logements en location et 25 logements pour la vente.

Pour la cohérence du projet, il nous semble important d'associer la Croix-Rouge dans le développement du projet. Outre l'aspect aménagement du territoire, il nous semble important pour ces derniers de disposer d'un lieu moderne qui répond aux critères actuels en matière énergétique et aux nouveaux besoins des utilisateurs. Il faut intégrer les représentants de l'institution dans le groupe de travail afin de bien identifier les besoins.

- Site des Colibris

Le site comprend 35 ares 64 ca en zone d'habitat au plan de secteur et e zone communautaire scolaire au schéma de structure. Au niveau des gabarits nous avons les mêmes impositions que pour le projet de la poste. La surface bâtie au sol est actuellement de 1741 m² soit 49%. Ce qui signifie que nous pouvons construire la même surface au sol sans être en écart aux réglementations en vigueur.

En ce qui concerne le programme, nous pouvons envisager la construction de parking en profitant de la déclivité du terrain entre la rue des combattants et la rue de l'Argentine. Au rez-de-chaussée côté rue des combattants, nous envisageons la construction de commerces (+/- 1000 m²) et pour le reste du projet, nous mettrions du logement réservé à la vente. Nous pouvons envisager 5000 m² de logements, soit +/- 50 logements.

Sur la philosophie du projet, le site est actuellement complètement bétonné. Nous devrions profiter de l'occasion pour rendre le site plus naturel en créant de larges espaces verts. Cette approche doit être envisagée en reliant le projet au petit parc qui serait complètement réaménagé. Nous devons également revoir les voiries pour donner plus de confort à la mobilité douce.

4.4.2. Réaménager la place communale en zone de convivialité

Description	Le projet a pour but de créer un espace de convivialité au coeur du village, aux pieds des Tilleuls, à deux pas de l'église et de la fontaine communale.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine, Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire
Échéance	30/08/2024
Responsable mandataire	3ème Echevin, 2ème Echevin
Indice de santé	
Service	Service Travaux
Partenaires	L'étude du projet sera confiée à un bureau d'étude. Les travaux seront réalisés par une société externe.

Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	50 000,0
	Wallonie	2019	150 000,0
Commentaires budget	En 2019 : 200.000 € avec un subside de la Région de 150.000 € (SPW en date du 20 mars 2018)		
Progression	10		
Constat	Suite au manque d'attractivité du centre du village et à l'appel à projets de la RW visant à « Améliorer le cadre de vie des citoyens et augmenter l'attractivité des lieux de centralité de nos communes » l'Administration communale souhaite réaménager la place communale et redynamiser les activités commerciales et résidentielles.		
Commentaires	<p>Les axes de ce projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marquer la centralité/ redéfinir l'espace - Harmoniser (mobiliers urbains, rappel éléments bois) - Améliorer la convivialité - Améliorer la visibilité des commerces - Végétaliser - Zone partagée (piétons, vélos, PMR, voitures,...) <p>Les travaux prévus se situent sur le Place Communale à proximité de la fontaine existante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démolition de revêtements en pavés béton, y compris fondation - Démolition de marches d'escalier - Réalisation de deux terrasses en bois (durée de vie naturelle de minimum 25 ans) sur socles en béton; - Fourniture et pose de revêtements en pavés béton, y compris fondation en béton maigre ; - Fourniture et pose d'éléments linéaires, y compris fondation en béton maigre ; - Réalisation d'une rampe PMR permettant d'accéder depuis la nouvelle terrasse à la fontaine existante ; - Fourniture et la pose de main-courantes double lisse ; - Réhabilitation complète de la fontaine permettant le fonctionnement de celle-ci (nettoyage de la fontaine, étanchéité, étanchéité de la CV des pompes, incorporer un éclairage LED, système électrique à remplacer, jets d'eau à prévoir, remise en état du local technique) ; - Fourniture et la pose d'acier auto-patinable ; - Fourniture et pose de mobiliers urbains ; - Abattage de deux arbres remarquables malades + replantation de deux nouveaux sujets - Travaux de plantation de haies et de graminées avec un apport en terre végétale 		

4.4.3 Mettre en valeur le parc de la place Camille Lemonnier

Description	Le petit parc de la place Camille Lemonnier attire très peu de promeneurs. Son aménagement doit être repensé dans le cadre de la rénovation de l'école horticole.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine
Échéance	30/12/2022

Responsable mandataire	3ème Echevin		
Indice de santé			
Service	Service Travaux		
Partenaires	Province		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Province	2019	0,0
Progression	0		

5. Participer au défi climatique

Description	L'état de notre planète est préoccupant mais des actions peuvent être entreprises dès le niveau communal pour entamer une transition écologique et améliorer notre environnement. En matière de transition écologique, nous nous sommes déjà engagés, dans le cadre de la Convention des Maires, à réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 40% durant la période 2006-2030.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine, Volet externe : Développement des politiques - Environnement

5.1. Réduction de nos émissions de CO2 de 40% d'ici 2030

Description	Nous allons poursuivre l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments communaux tant en production d'énergie qu'en diminution de consommation ;
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	4ème Echevin
Responsable administratif	Service Cadre de vie, Service Travaux
Service gestionnaire	Service Cadre de vie, Service Travaux

5.1.1. Réduction de la consommation énergétique du patrimoine communal

Description	Réduction via amélioration énergétique des bâtiments communaux et la sensibilisation du personnel		
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine		
Échéance	01/01/2022		
Responsable mandataire	4ème Echevin		
Indice de santé			
Service	Service Cadre de vie		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	50 000,0
	Ville	2020	50 000,0
	Ville	2021	50 000,0

	Ville	2022	50 000,0
Commentaires budget	Site	Travaux	Budget estimé (HTVA)
	Administration communale	Remplacement châssis	25.000
	Adm Communale	Réduction des pertes de chaleur en façade	35.000
	Dépôt communal	Remplacement par un système de type radiant ou régulation de l'aérotherme à air chaud afin de ne chauffer que les postes de travail	?
	Les Lutins	Remplacement couverture de toiture	À faire ?
	Football	Remplacement chaudière	Voir devis
Progression	50		
Constat	<p>Voir Plan d'action Énergie durable et climat : investissements conséquents depuis 2008 (chauffage et isolation). Relampage en LED effectué partout entre 2017 et 2019. Prévu au budget 2020 : relampage en LED terrain de foot et remplacement de la chaudière.</p>		
Commentaires	Budget de 50.000€ fixé par an à partager entre la rénovation et le photovoltaïque		

5.1.2. Remplacer 50% du charroi communal par des véhicules électriques et/ou hybrides

Description	Remplacement progressif selon les disponibilités du marché.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine
Échéance	
Responsable mandataire	1er Echevin
Indice de santé	
Service	Service Travaux
Budget propre	
Progression	1

5.1.3. Poursuivre la comptabilité énergétique mise en place

Description	<p>Il s'agit d'un marché de 4 ans conclu en 2017 avec la société DAPESCO pour la comptabilité énergétique (plateforme d'encodage d'index avec rapports mensuels).</p> <p>L'objectif est de détecter les anomalies de consommation et les gains énergétiques suite à différents investissements au fil des années (rentabilité).</p> <p>Le marché est à renouveler en 2021.</p>		
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine		
Échéance			
Responsable mandataire	4ème Echevin		
Indice de santé			
Service	Service Cadre de vie		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Wallonie	2019	6 600,0
	Wallonie	2020	6 600,0
	Wallonie	2021	6 600,0
Commentaires budget	Subside de 50% obtenu auprès de la Région wallonne.		
Progression	100		

5.1.4. Supprimer les plastiques à usage unique lors de manifestations communales

Description	<p>La motion zéro plastique a été approuvée par le Conseil Communal du 30/4/219. Mise à disposition gratuite de gobelets réutilisables (la commune dispose de 5000 gobelets) - poubelles de tri durant les manifestations - conscientisation des associations et partenaires actifs sur la commune à appliquer les modalités zéro déchet - adaptation des règlements communaux - favoriser le zéro bouteilles en plastique et la vaisselle compostable ou réutilisable.</p>		
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement		
Échéance	01/01/2021		
Responsable mandataire	4ème Echevin		
Indice de santé	<p>Bon état de santé. L'idée a été lancée et mise en oeuvre lors de la braderie 2019 : les partenaires ont adhéré au principe des gobelets réutilisables, la Commune a offert le lavage aux participants, la braderie est en route vers le zéro déchet : poubelle de tri, cendriers de poche, gobelets réutilisables, interdiction des gobelets à usage unique.</p>		
Service	Service Cadre de vie		
Partenaires	38 partenaires du groupe participatif du projet "La Hulpe, commune zéro déchet", Fost+, InbW, associations locales : environnementales et solidaires.		

Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	3 000,0
Commentaires budget	3000 euros pour le lavage des gobelets et la réalisation de bâches d'information écologiques.		
Progression	25		
Constat	Lancement d'un village en transition, durant la braderie, où le citoyen pouvait trouver des informations sur les différentes initiatives locales en faveur de l'environnement, la mobilité, la solidarité.		

5.1.5. Supprimer les plastiques à usage unique dans les services de l'administration

Description	<p>Cette initiative wallonne précède de peu l'adoption de la directive européenne "Single Use Plastics" (SUP) qui doit encore recevoir l'assentiment officiel du Conseil de l'UE pour une entrée en vigueur en 2021.</p> <p>Enjeu de propreté publique et de protection de l'environnement, la motion « zéro plastique » a été adoptée par le Conseil Communal du 30/4/2019. Eco-exemplarité de l'administration communale : zéro plastique dans l'administration.</p>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement
Échéance	30/12/2021
Responsable mandataire	4ème Echevin
Indice de santé	La motion a été approuvée par le Conseil et le Collège
Service	Service Cadre de vie
Partenaires	38 partenaires du projet La Hulpe Commune zéro déchet, InbW, Espace Environnement
Budget propre	
Progression	25
Commentaires	<p>Zéro plastique à l'administration, comment ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Supprimer les plastiques à usage unique dans l'ensemble des services communaux (sauf exceptions liées à des situations d'urgence, de crise, de sécurité, ou justifiées par des raisons de santé ou d'hygiène) ; • S'engager durablement dans un processus concret de suppression des objets plastiques au sein de l'administration communale • Insérer dans les cahiers des charges une clause prévoyant l'obligation pour tout soumissionnaire de privilégier une solution dans la matière la plus respectueuse de l'environnement pour l'objet en question en lien avec sa production et son « temps de vie » • Mettre en place des critères spécifiques d'attribution liés à cette protection de l'environnement, le tout en lien avec le travail de l'éco-conseiller(e) de la commune

	<ul style="list-style-type: none"> • Oeuvrer au quotidien pour que l'ensemble des services communaux voie son utilisation de plastique diminuée voir supprimée. • Demander au directeur général d'organiser une information sur la démarche "zéro déchet" à destination de l'administration communale et de prendre les mesures adéquates pour une mise en place progressive de celle-ci dans ses services, en concertation avec l'éco-conseillère et le personnel communal ; • Conscientiser les associations actives sur la commune à appliquer les mêmes modalités. • Inclure les propositions de cette motion dans le plan "zéro déchet" de la commune.
--	---

5.1.6. Travaux d'isolation de la crèche communale les Tiffins			
Description	Le projet consiste à isoler le bâtiment par l'extérieur et à remplacer les châssis afin de diminuer les consommations énergétiques et donc les émissions de CO2 ainsi que d'augmenter le confort des usagers.		
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Energie, Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine		
Échéance	30/08/2024		
Responsable mandataire	3ème Echevin		
Indice de santé	Le chantier a été terminé en date du 30 septembre 2019.		
Service	Service Travaux		
Partenaires	L'étude du projet sera réalisée par un bureau d'architecte. Le chantier sera exécuté par une société externe.		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Wallonie	2019	56 767,34
	Ville	2019	143 232,66
Commentaires budget	En 2019 : budget des travaux de 109.622,61 € ==> subsidié à hauteur de 56.767,34 € par le PIC 2018-2019.		
Progression	100		
Constat	Vu la mauvaise isolation du bâtiment et la non-étanchéité des châssis, les consommations d'énergie sont importantes pour garder les enfants dans les conditions requises.		
Commentaires	<p>Le Collège a décidé d'améliorer les performances du bâtiment afin de diminuer la consommation énergétique et d'apporter un plus grand confort aux enfants.</p> <p>Les travaux d'isolation prévus pour la crèche communale Les Tiffins sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplacer l'ensemble des châssis par des châssis PVC imitation bois - Isoler le pignon ouest et la façade sud (cour intérieure) au rez : enlèvement du parement et de l'isolant existant et remplacement par des plaquettes - imitation brique - collées sur 14cm d'isolant 		

- Afin de ne pas dépasser les 25% de surface modifiée (comme prévu dans le CoDT), il est proposé pour la façade nord uniquement une remise en peinture pour une meilleure protection et un meilleur aspect esthétique.

5.1.7. Réaliser un nouveau plan lumière

Description	L'utilité d'un plan lumière est d'identifier puis de prioriser les besoins pour ensuite étaler les investissements dans le temps de manière objective. C'est un outil de planification qui permet l'identification des niveaux d'éclairage requis pour les différentes zones, l'identification des potentielles économies d'énergie ou encore le choix du mobilier urbain pour les différentes applications. Ce nouveau plan doit aussi inclure le remplacement progressif des ampoules à décharge par un éclairage LED.
Échéance	
Responsable mandataire	3ème Echevin
Indice de santé	
Service	Service Cadre de vie
Partenaires	Ores
Budget propre	
Commentaires budget	Entre 100.000 et 150.000 € par an pendant 10 ans, partiellement subsidié via l'OSP (obligation de service public) d'Orès (emprunt taux 0%, subside d'environ 25% du montant, marché groupé de matériel permettant un prix plus bas). Des subsides sont également à aller chercher au cas par cas (Province, Région) pouvant atteindre 75% mais avec des plafonds d'investissements.
Progression	0
Commentaires	L'utilité d'un plan lumière est d'identifier puis de prioriser les besoins pour ensuite étaler les investissements dans le temps de manière objective. C'est un outil de planification qui permet : <ul style="list-style-type: none"> - l'identification des niveaux d'éclairage requis en fonction du type de voirie et des points à risque - l'identification des points à mettre en évidence (éclairage architectural) - l'identification des zones à protéger de la pollution lumineuse (Natura 2000, etc.) - l'identification des potentielles économies d'énergie - le choix d'un mobilier et l'uniformisation du type de mobilier par application (luminaires routiers pour les voiries de transit, luminaires décoratifs pour le Centre, luminaires traditionnels pour les quartiers résidentiels, etc., le tout sachant qu'il n'y a que la forme qui change, l'optique et la technologie sont identiques dans chaque type de luminaire, cela n'a donc aucun rapport avec le niveau d'éclairage). <p>À cela, chose qui n'existait pas en 2007 et qui devient courante aujourd'hui, on peut ajouter l'identification de zones où pourrait se révéler utile un éclairage dit "intelligent" ou "smart" (détecteurs, commande par smartphone, etc.). Cela signifie que, pour coller à la réalité, un tel type de plan doit s'inspirer d'études telles que Schéma de structure, Plan de mobilité, rapports de police (zones à</p>

risque...), etc., le tout formant un outil cohérent et permettant de dégager des zones plutôt que de travailler rue par rue.

Les points à identifier tels que décrits ci-dessus l'ont été dans le premier plan lumière. Un document de plusieurs dizaines de pages décrit l'éclairage tel qu'il était en 2007 et tel qu'il devrait être selon l'idéal et la technique de 2007. Les travaux ont été réalisés sur 10 ans pour répondre aux priorités telles que définies en 2007. Il convient donc de l'actualiser pour définir les besoins actuels.

Selon le plan de 2007, toutes les priorités ont été rencontrées.

La nouvelle donne est que l'Europe impose le remplacement des ampoules à décharge (sodium, iodures) par du LED à l'horizon 2030, en commençant par les sources les plus énergivores. Les ampoules seront progressivement retirées du marché en commençant par les plus énergivores : à terme, les communes ne pourront donc plus remplacer les ampoules grillées. La Hulpe ayant été pionnier, le LED n'existait pas en solution d'éclairage public quand ont commencé les travaux (même si les derniers chantiers ont été réalisés avec du LED). Cela signifie que, dès 2020, et ce pendant 10 ans, tout le matériel doit être remplacé, y compris le matériel déjà remplacé entre 2008 et 2018. À cette échéance, ce matériel sera amorti et le retour sur investissement sera plus important que l'investissement lui-même grâce aux économies d'énergie conséquentes déjà réalisées (matériel 50% moins énergivore qu'avant 2007 et dans le même temps, le prix de l'énergie a triplé).

Ce travail a déjà commencé sur base d'une feuille de route fournie par Ores pour 2020-2021-2022, mais il se limite à l'aspect "remplacement Sodium par LED", tenant compte des niveaux d'éclairement définis par le plan 2007 (toujours d'actualité sur ce point).

5.2. L'aide aux citoyens pour réduire l'empreinte carbone

Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	4ème Echevin
Responsable administratif	Service Cadre de vie
Service gestionnaire	Service Cadre de vie

5.2.1. Octroi d'une prime énergie pour les citoyens

Description	Octroi d'une prime énergie équivalente à 10% du montant octroyé par la région wallonne.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Energie
Échéance	31/12/2028
Responsable mandataire	4ème Echevin

Indice de santé			
Service	Service Cadre de vie		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	5 500,0
	Ville	2020	5 500,0
Commentaires budget	5.500€ inscrits au budget chaque année à adapter en fonction des primes régionales octroyées.		
Progression	5		

5.2.2. Réaliser une thermographie aérienne des habitations

Description	<p>Avec environ 30% des déperditions totales de chaleur, la toiture est la première source de déperdition dans les bâtiments mal isolés et non étanches. De plus, celles-ci sont nuisibles à l'environnement et nous coûtent cher.</p> <p>La thermographie aérienne par scanner infrarouge est une technique qui permet de mesurer et d'illustrer le « flux radiatif » émis par les toitures survolées.</p> <p>Réaliser une thermographie aérienne a pour objectif de susciter un questionnement et une généralisation du « réflexe énergie » dans la gestion et la rénovation des bâtiments.</p>		
Échéance			
Responsable mandataire	4ème Echevin		
Indice de santé			
Service	Service Cadre de vie		
Partenaires	Un bureau d'études spécialisé devra être désigné.		
Budget propre			
Progression	0		

5.2.3. Proposer un marché de service pluricommunal pour les audits énergétiques

Description	L'objectif est de proposer aux citoyens la possibilité de réaliser un audit énergétique de son bâtiment au prix le plus concurrentiel, en réalisant un marché similaire à celui des achats groupés d'énergie (mazout, isolation, pellets, électricité,...) organisés avec plusieurs communes.		
Échéance			
Responsable mandataire	4ème Echevin		

Indice de santé	
Service	Service Cadre de vie
Budget propre	
Progression	0

5.3. L'augmentation de la part d'énergie renouvelable de 27%

Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	4ème Echevin
Responsable administratif	Service Cadre de vie
Service gestionnaire	Service Cadre de vie

5.3.1. Installation de panneaux photovoltaïques sur tous les bâtiments communaux

Description	Installer progressivement les puissances nécessaires à une autoconsommation sur les bâtiments bien orientés.		
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine		
Échéance	01/01/2023		
Responsable mandataire	4ème Echevin		
Indice de santé			
Service	Service Cadre de vie		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	50 000,0
	Ville	2021	50 000,0
	Ville	2022	50 000,0
Commentaires budget	Site	kWc à installer	Estimation (hors TVA)
	Administration communale	25	30.000
	Tiffins	27	32.400
	Colibris	42	50.400

	Lutins	10	12.000
	Dépôt communal	36	43.000
	Football	24	28.800
	Poste	15	20.000
	CPAS	3	4.000
Progression	20		
Constat	Bibliothèque et dépôt déjà équipés et auto-consommateurs depuis 2018. Possibilité de rajouter des panneaux supplémentaires au dépôt.		
Commentaires	Budget de 50.000€ par an.		

5.3.2. Octroi d'une prime photovoltaïque pour les citoyens

Description	Octroi d'une prime unique de 400€ par installation.		
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Energie		
Échéance	31/12/2028		
Responsable mandataire	4ème Echevin		
Indice de santé			
Service	Service Cadre de vie		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	4 000,0
Commentaires budget	4.000€ inscrits en 2019 et toutes distribuées. 4.000€*72 installations = 28.800€ sur 12 ans.		
Progression	1		
Constat	Octroi d'une prime à l'installation de panneaux photovoltaïques dont le budget global et le montant de la prime seront revus annuellement en fonction des résultats obtenus. Les primes visent à promouvoir l'installation complémentaire de 72 centrales de petite puissance par rapport au scénario « Business as Usual » (voir PAEDC).		

5.3.3. Informer et sensibiliser aux énergies renouvelables pour les nouvelles constructions

Description	L'objectif est de réaliser une charte pour sensibiliser les citoyens aux avantages de l'utilisation des énergies renouvelables lors de nouvelles constructions.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Logement
Échéance	31/12/2028

Responsable mandataire	4ème Echevin
Indice de santé	
Service	Service Cadre de vie
Budget propre	
Commentaires budget	Gratuit.
Progression	0
Constat	Étude de faisabilité rendue avec la PEB pour toute nouvelle construction mais peu de technologies alternatives envisagées.

5.4. La promotion des modes doux et alternatifs de déplacement

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Mobilité
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	3ème Echevin
Responsable administratif	Service Cadre de vie
Service gestionnaire	Service Cadre de vie, Service Travaux

5.4.1 Rénover et aménager 6 km de voirie

Description	Les voiries doivent être rénovées en permanence afin d'assurer leur bonne qualité et la sécurité de tout les usagers. Sur base de l'inventaire des voiries qui sera réalisé, un planning de rénovations sera prévu.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine
Échéance	31/08/2024
Responsable mandataire	3ème Echevin
Indice de santé	
Service	Service Travaux
Partenaires	Des bureaux d'étude seront désignés pour établir les projets. Les travaux seront réalisés par des entrepreneurs.

Budget propre	
Commentaires budget	<p><u>Drève de la Ramée (2019)</u> Longueur de la voirie : 900 m Budget estimé du projet (avec frais d'honoraire) : 400.000 € Subside estimé à : - 216.000 € (CGT + Secrétariat Général) - 70.000 € (Province)</p> <p><u>Zone apaisée - Phase 2 (2020)</u> Longueur de la voirie : 100 m Budget estimé du projet (avec frais d'honoraires) : 180.000 € Subside estimé à : 93.877 € (PIC 2019 - 2021)</p> <p><u>Rue Florian Lelièvre - Étang (2020)</u> Longueur de la voirie : 225 m Budget estimé du projet (avec frais d'honoraires) : 220.000 € Subside estimé à : 119.932 € (PIC 2019 - 2021)</p> <p><u>Rue Van Dijk (2020)</u> Longueur de la voirie : 700 m. Budget estimé des travaux : 100.000 euros Budget à payer à Overijse : 50 % du montant des travaux, soit environ 50.000 euros.</p> <p><u>Rue de la Grotte (2021)</u> Longueur de la voirie : 280 m Budget estimé du projet (avec frais d'honoraires) : 270.000 € Subside estimé à : 144.955 € (PIC 2019 - 2021)</p> <p>Le budget pour les années à venir sera estimé en fonction des aménagements et des priorités déterminées dans l'inventaire.</p>
Progression	0
Constat	Nos voiries nécessitent une gestion quotidienne pour maintenir la bonne qualité de notre réseau routier et favoriser les modes de déplacements doux.
Commentaires	<p>Afin de pouvoir gérer au mieux le planning d'investissement en définissant des priorités d'aménagements, un inventaire sera dressé. Sur base de celui-ci, il sera prévu la rénovation des voiries (ces aménagements seront repris sous formes de tâches dans le PST) :</p> <p><u>- Drève de la Ramée (2019)</u> ==> <u>État de la situation existante</u> La Drève de la Ramée amène les visiteurs du château de La Hulpe et de la fondation Folon au parking. La voirie est très fortement dégradée. Il n'y a pas de piste cyclable, ni de trottoir permettant aux usagers faibles de l'emprunter en toute sécurité.</p> <p><u>==> Description des travaux</u> Les aménagements prévus permettront de remettre en état la voirie et de sécuriser les usagers faibles.</p>

Les travaux comportent notamment :

- Remise en état de la voirie par raclage.
- Élargissement de la voirie entre le Chemin de Gaillemarde et la Rue de Warché
- Aménagement du carrefour Drève de la Ramée - Chemin de Gaillemarde en réalisant un plateau en pavés béton.

- Zone apaisée - Phase 2 (2020)

==> Description de la situation existante

La place Communale est délimitée par l'administration communale, la rue des Combattants, la rue Saint-Nicolas, des commerces divers et une église. Elle est aussi traversée par la rue de l'Église. On y retrouve du stationnement et aussi une future zone apaisée. En effet, la commune a réaménagé une zone apaisée visant à améliorer le cadre de vie des citoyens et à augmenter l'attractivité des lieux. À l'heure actuelle, la place se trouve en zone 30. Pour que la zone apaisée soit effective, il faut que la place soit en zone 20.

Par ailleurs, le parvis de l'église est en très mauvais état. Une partie est réalisée en petites dalles de pierre bleue qui sont abimées et une autre partie en platines qui se déchaussent. Les travaux de la chaussée seront très localisés, aux entrées de la place et devant le parvis de l'église. Aucun problème d'égouttage n'a été constaté.

==> Description des travaux proposés

Les travaux consisteront principalement à mettre la place en zone 20 afin d'être en cohérence avec la zone apaisée. Pour ce faire, à chaque accès, un trottoir traversant va être aménagé. Chaque place de stationnement sera munie de la lettre P. Des places PMR vont être aussi aménagées. Afin d'égayer l'espace et de le rendre plus convivial, du mobilier urbain va être implanté et des zones de plantations seront aménagées. L'ensemble du parvis de l'église sera refait en platines avec une nouvelle fondation et sous-fondation. Toute la place va aussi être mise aux normes PMR. La grille du caniveau va être remplacée, les potelets seront conformes...

Les travaux estimés comprennent notamment :

- La démolition du revêtement en pavés de pierre naturelle
- Le démontage de pavés béton
- La démolition des éléments linéaires
- Les terrassements de déblais généraux pour le coffre de voirie
- La fourniture et la pose de bordures en saillie
- La fourniture et la pose d'un géotextile
- La fourniture et la pose de sous-fondation et de fondation de voirie
- La fourniture et la pose de platines
- La fourniture et la pose de pavés béton
- La fourniture et la pose d'inscription P
- La fourniture et la pose de mobilier urbain
- La fourniture et la pose de signalisation
- Des travaux de plantation

Rue Florian Lelièvre - Etang (2020)

==> Description de la situation existante

La rue Florian Lelièvre est une voirie qui est séparée en deux types d'aménagements. La partie qui relie la rue de l'Étang et la rue de l'Argentine est la plus fréquentée. Ce tronçon est aménagé comme la rue de l'Étang, c'est-à-dire une voirie en asphalte de 5 mètres de large bordée de trottoirs très étroits, et une zone où les voitures stationnent longitudinalement. Le second tronçon est un cul-de-sac formé par une partie

carrossable à largeur variable de 2,5 à 3 mètres de large bordée d'accotements revêtus de pavés naturels. Ceux-ci présentent de nombreux défauts de planéité. Le bout du cul-de-sac est plus récent et a été réalisé en pavés béton lors de l'urbanisation de cette partie de la rue. L'habitat présent est formé par des maisons mitoyennes et des maisons 4 façades.

Les habitations sont raccordées dans un égout existant situé à l'arrière des maisons le long du collecteur. Il n'y a pas (sauf pour le bout de cul-de-sac) d'égouttage en voirie puisque situé à l'arrière des jardins.

==> Description des travaux proposés

Il est proposé de transformer la rue Florian Lelièvre en zone résidentielle de rencontre (zone 20). Elle se prête particulièrement bien à ce type d'aménagement. Le parking y sera réglementé. La plantation d'arbres rythmera l'aménagement. L'aménagement se terminera par la jonction avec deux autres zones 20, rue de l'Étang (objet d'une autre fiche du PIC 19-21) et rue de l'Argentine (Zone 20 existante).

Les travaux estimés comprennent notamment :

- La démolition du revêtement hydrocarboné avec évacuation
- La démolition des éléments linéaires et accessoires (grilles avaloir)
- Les terrassements de déblais généraux pour le coffre de voirie
- La fourniture et la pose d'un géotextile
- La fourniture et la pose de sous-fondation et de fondation de voirie
- La fourniture et la pose d'avaloirs à grande absorption
- La fourniture et la pose de revêtement en pavés béton gris. Des pavés béton gris anthracite bordés de pavés blancs marqueront les emplacements de parking
- La fourniture et la pose de signalisation adéquate
- La construction de trottoirs traversants
- La plantation d'arbres et la fourniture et la pose de mobilier urbain

Rue Van Dijk (2020)

La commune d'Overijse souhaite réaliser des travaux d'asphaltage sur la Hoeilaartsesteenweg (rue Van Dyck) (partie située entre Avenue de la Reine et Jozef Kumpsstraat). Elle souhaite également renouveler le pavage des pavés sur des plateaux de circulation en enrobés bitumineux.

Vu l'état de la voirie également sur La Hulpe, il est proposé de refaire l'asphalte en partenariat avec Overijse. Ils ont déjà un entrepreneur désigné pour réaliser les travaux sur base de leur marché cadre.

Cette partie de la rue a une longueur d'environ 700 m et une largeur de 5,40 m.

Rue de la Grotte (2021)

==> Description de la situation existante

La rue de la Grotte est une voirie de liaison inter-quartiers bordée d'un habitat mixte, 4 façades et maisons mitoyennes. La voirie est revêtue d'un revêtement hydrocarboné qui a subi les assauts du temps et des sociétés concessionnaires. On peut constater des problèmes structurels qui ont nécessité au fil des années des réparations ponctuelles. L'asphalte est contrebuté par deux bordures grand chanfrein qui délimitent également un trottoir non conforme à la législation. Les deux trottoirs, en dalles de béton 30x30, présentent des défauts de planéité qui peuvent les rendre dangereux pour les piétons. On constate aussi que le stationnement n'y est pas réglementé et que les zones de passage sont dès lors fort étroites (encore plus s'il s'agit du passage de véhicules de secours).

Des vitesses élevées ont également été constatées car la rue est en forte pente longitudinale.

La rue de la Grotte est en zone d'habitat et d'épuration collective. Elle est équipée d'égouts qui sont en bon état, comme le montre la dernière endoscopie réalisée.

==> Description des travaux proposés

Il est proposé de transformer la rue de la Grotte en zone résidentielle de rencontre (zone 20). Elle se prête particulièrement bien à ce type d'aménagement. Le parking y sera réglementé et le revêtement choisi induira une baisse naturelle de la vitesse. La plantation d'arbres rythmera l'aménagement qui sera délimité par deux trottoirs traversants. Le carrefour avec la rue de Genval en asphalte rouge qui est détérioré sera également refait.

Les travaux estimés comprennent notamment :

- La démolition du revêtement hydrocarboné avec évacuation
- La démolition par fraisage du revêtement hydrocarboné du carrefour rue de la Grotte – rue de Genval
- La démolition des éléments linéaires et accessoires (grilles avaloir)
- Les terrassements de déblais généraux pour le coffre de voirie
- La fourniture et la pose d'un géotextile
- La fourniture et la pose de sous-fondation et de fondation de voirie
- La fourniture et la pose d'avaloirs
- La fourniture et la pose de revêtement en pavés béton gris. Des pavés béton gris anthracite bordés de pavés blancs marqueront les emplacements de parking
- La fourniture et la pose de signalisation adéquate
- La construction de trottoirs traversants aux deux extrémités de la rue de la Grotte
- La plantation d'arbres et la fourniture et la pose de mobilier urbain

Les autres aménagements seront basés sur l'inventaire réalisé.

5.4.2 Créer et rénover 5 km de trottoir

Description	L'objectif est de créer de nouveaux trottoirs ou bien de rénover des trottoirs existants en mauvais état sur une longueur totale de 5000m.		
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine, Volet externe : Développement des politiques - Mobilité		
Échéance	31/08/2024		
Responsable mandataire	3ème Echevin		
Indice de santé			
Service	Service Travaux		
Partenaires	Les études de projets pourront être confiées à un bureau d'étude en fonction de la complexité du travail à réaliser. Les travaux pourront également être réalisés par des entrepreneurs en fonction des besoins du service travaux.		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	157 772,73

	Autres	2019	206 000,0
	Wallonie	2019	36 012,16
Commentaires budget	<p><u>Rue du Rouge Cloître (2019)</u> Longueur de trottoir : 350 m Budget estimé des travaux : 72.000 € Montant estimé du subside : 35.987,84 (PIC 2018 - 2019)</p> <p><u>Champs des Mottes (2019)</u> Longueur de trottoir : 1500 m Budget estimé des travaux : +/- 225.000 € Montant pour Ores : +/- 206.000 € Coût pour la Commune : +/- 19.000 €</p> <p><u>Réfection des trottoirs à l' Av. Ferme de l'Empereur - Av. Fond du Graive - Av. Pachy du Receveur (2019)</u> Longueur de trottoir : 660 m Budget des travaux : 102.760,57 €</p> <p>Le budget pour les années à venir sera estimé en fonction des aménagements prévus sur base de l'inventaire.</p>		
Progression	0		
Constat	La promotion de la mobilité douce est importante pour diminuer l'usage de la voiture et diminuer notre production de CO2. Dans de nombreux quartiers, il manque des morceaux de trottoir pour faire des jonctions entre les zones déjà aménagées. En outre, certains trottoirs existants sont en mauvais état et nécessitent une réfection.		
Commentaires	<p>Tout d'abord, un inventaire des trottoirs sera dressé afin de prioriser les actions. Cette démarche sera commune du service travaux - mobilité. Le service travaux analysera la qualité du trottoir. Le service mobilité analysera la légalité, les aménagements à apporter, les jonctions de trottoir à réaliser, ...</p> <p>Sur base de cet inventaire, les aménagements suivants seront réalisés :</p> <p>- Aménagement de nouveaux trottoirs à la Rue du Rouge Cloître. ==> Création d'un nouveau trottoir à la rue du Rouge Cloître, entre le Clos des Néfliers et Avenue Chant d'Oiseaux.</p> <p>- Réfection de trottoirs aux Champs des Mottes. ==> Les trottoirs dans le quartier du Champs des Mottes sont principalement en pavés béton. Suite aux travaux d'Ores, il est proposé de réaliser la réfection des trottoirs avec des klinkers en partenariat. Cette intervention permettra de rénover 1,5 km de trottoir.</p> <p>- Réfection des trottoirs à l' Av. Ferme de l'Empereur - Av. Fond du Graive - Av. Pachy du Receveur. ==> Réfection des trottoirs en dalles béton par des trottoirs en klinkers. La bande engazonnée a également été refaite.</p> <p>- Les autres aménagements seront définis sur base de l'inventaire.</p>		

5.4.3 Actualiser le plan intercommunal de mobilité

Description	<p>Le plan intercommunal de mobilité établi avec les communes de Lasne et de Rixensart date de 2006.</p> <p>Il y a lieu de le revoir. La commune de Lasne ne souhaite plus s'y associer ; un pré-diagnostic est en cours sur les communes de Rixensart et La Hulpe.</p>
Échéance	
Responsable mandataire	4ème Echevin
Indice de santé	
Service	Service Cadre de vie
Budget propre	
Commentaires budget	Il s'agit d'un dossier qui peut en partie être subsidié.
Progression	0

5.4.4 Etendre le ring cyclable

Description	<p>Pour finaliser le ring cyclable, il reste à réaliser les pistes cyclables sur deux voiries : la drève de la Ramée et le chemin de Gaillemarde.</p> <p>En ce qui concerne le chemin de Gaillemarde, la volonté est d'y réduire la vitesse à 50 km/h afin de pouvoir marquer la piste cyclable au sol.</p> <p>En ce qui concerne la drève de la Ramée, les travaux de réfection de la voirie débutent à la mi-janvier 2020 et se termineront à la mi-mai 2020. Il pourra alors être envisagé de marquer la piste cyclable au sol dans le tronçon qui remonte vers le parking du Domaine régional Solvay.</p>
Échéance	
Responsable mandataire	3ème Echevin
Indice de santé	
Service	Service Cadre de vie
Budget propre	
Progression	0

5.4.5. Améliorer la sécurité des cyclistes sur le territoire communal (liste des points noirs)

Description	Il s'agit de points à améliorer au niveau de la mobilité pour la sécurité des cyclistes sur les voiries communales : de la mauvaise conception des aménagements aux mauvais revêtements ou marquages au sol en passant par les haies qui débordent sur les trottoirs ou aux bordures trop hautes. Il y a lieu d'en réaliser l'inventaire et ensuite d'y apporter des solutions.
Échéance	
Responsable mandataire	3ème Echevin
Indice de santé	
Service	Service Cadre de vie
Budget propre	
Progression	0

5.4.6. Mettre en place le projet de vélos électriques à partager

Description	Il s'agit d'un projet qui sera mené par l'Inbw avec les communes partenaires dont la commune de La Hulpe.
Échéance	
Responsable mandataire	3ème Echevin
Indice de santé	
Service	Service Cadre de vie
Budget propre	
Progression	0

5.4.7. Mettre en place un partenariat public-privé de véhicules à partager

Description	La Commune souhaite réaliser une concession domaniale au terme de laquelle sera affecté 4 emplacements de parking à la location de véhicules électrique au profit de la population. Subsidiairement les véhicules seront affectés à l'usage des l'administration communale.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine, Volet externe : Développement des politiques - Environnement, Volet externe : Développement des politiques - Mobilité
Échéance	30/06/2020
Responsable mandataire	3ème Echevin

Indice de santé			
Service	Service Cadre de vie		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Province	2019	200 000,0
Progression	10		

5.4.8. Sensibiliser à l'usage de la mobilité douce

Description	<p>Des actions de sensibilisation des citoyens à la mobilité douce peuvent être développées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par des publications sur le site internet - par des articles dans le La Hulpe à la Loupe - par des actions par exemple lors de la semaine de la Mobilité. 		
Échéance			
Responsable mandataire	3ème Echevin		
Indice de santé			
Service	Service Cadre de vie		
Budget propre			
Progression	0		

5.4.9. Réaménager les abords de la gare comme lieu multimodal

Description	<p>Infrabel doit introduire une demande de permis d'urbanisme, depuis plusieurs années déjà, concernant le réaménagement des abords de la gare et notamment la création d'une gare des bus.</p> <p>La gare deviendra également l'endroit où il sera possible d'emprunter des véhicules à partager et des vélos électriques.</p>		
Échéance			
Responsable mandataire	3ème Echevin		
Indice de santé			
Service	Service Cadre de vie		

Budget propre	
Progression	0

5.4.10. Analyser les possibilités pour les citoyens qui ne disposent d'aucun emplacement de stationnement de pouvoir recharger leurs véhicules électriques

Description	<p>Il est constaté régulièrement dans le centre de la commune que les citoyens rechargent leurs véhicules électriques via un fil tiré depuis leur logement au-dessus du trottoir.</p> <p>Cela pose d'évidents soucis au niveau de la sécurité, notamment des piétons.</p> <p>Il est proposé d'analyser les possibilités qui pourraient être mises en oeuvre pour faciliter ces recharges.</p>
Échéance	
Responsable mandataire	3ème Echevin
Indice de santé	
Service	Service Cadre de vie
Budget propre	
Progression	0

6. Une commune ouverte sur le monde

Description	Notre commune est actuellement jumelée avec trois communes et mène plusieurs projets de coopération humanitaire internationale. Nous y tenons beaucoup car ils permettent de favoriser les rencontres, de stimuler les échanges et d'appréhender d'autres modes de vie, d'autres cultures, d'autres langues
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Culture, Volet externe : Développement des politiques - International, Volet externe : Développement des politiques - Tourisme

6.1. Le développement de nouveaux jumelages

Description	<p>Notre commune est actuellement jumelée avec trois communes et mène plusieurs projets de coopération humanitaire internationale. Nous y tenons beaucoup car ils permettent de favoriser les rencontres, de stimuler les échanges et d'appréhender d'autres modes de vie, d'autres cultures, d'autres langues.</p> <p>Tout en faisant vivre ces jumelages, nous voulons en développer au moins deux nouveaux avec des communes dont la structure est similaire à la nôtre : l'un avec une commune de Flandre, afin d'améliorer l'apprentissage du néerlandais de nos jeunes au travers d'échanges ; et l'autre avec une commune française pas trop éloignée et bercée, comme nous, par la culture du raisin.</p> <p>Pour porter de tels projets, nous allons constituer un comité de jumelage spécifique, permanent, composé de représentants des mondes associatif (culturel, sportif) et de l'enseignement, qui pourra jouer un rôle moteur sur le long terme.</p>
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Secrétariat général
Service gestionnaire	Secrétariat général, Cabinet du Bourgmestre

6.1.1. Créer un comité de jumelage

Description	La volonté du Collège est de créer un comité de jumelage regroupant toutes les forces vives de la commune afin d'ouvrir notre commune au monde.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Culture
Échéance	31/12/2020
Responsable mandataire	Bourgmestre
Indice de santé	Néant

Service	Secrétariat général, Service Jeunesse - culture
Budget propre	
Progression	0

6.1.2. Réaliser un jumelage avec une commune française

Description	L'idée est de créer un jumelage avec la ville de Chinon avec qui nous avons en commun le raisin et le vin.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Tourisme, Volet externe : Développement des politiques - International, Volet externe : Développement des politiques - Culture
Échéance	31/12/2020
Responsable mandataire	Bourgmestre
Indice de santé	
Service	Cabinet du Bourgmestre, Service Jeunesse - culture
Budget propre	
Progression	5

6.1.3. Réaliser un jumelage linguistique (néerlandais)

Description	La volonté du Collège est de mettre le plurilinguisme des jeunes en avant. Dans ce cadre, nous souhaitons réaliser un jumelage axé sur l'apprentissage du néerlandais avec une commune flamande.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Culture, Volet externe : Développement des politiques - Tourisme
Échéance	31/12/2021
Responsable mandataire	Bourgmestre
Indice de santé	Il ne faut pas lancer les projets trop tôt et en même temps pour pouvoir garantir le succès.
Service	Cabinet du Bourgmestre, Secrétariat général
Budget propre	
Progression	0

6.2. La coopération internationale

Description	<p>Depuis 2014, nous menons un projet de coopération internationale communale avec Gourrama, une commune défavorisée du Maroc. Jusqu'à ce jour, ce projet n'a pas impliqué directement les habitants mais a tissé des liens entre les deux administrations communales au profit d'actions en faveur de la scolarisation des enfants de nomades, de la mise en place d'une structure pour les jeunes et de l'émancipation des filles. Pour l'avenir, le projet est de davantage impliquer les habitants.</p> <p>D'autres acteurs de la commune s'intéressent à la coopération internationale : la mise en place d'une commission communale dédiée aux relations internationales permettra de valoriser également des projets associatifs et l'engagement individuel dans des projets humanitaires. Cet espace sera l'occasion de finaliser les démarches pour devenir « commune équitable ». Le projet « Planter une forêt comme ma commune », commencé en 2018, fait partie de cette dynamique.</p>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - International
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	1er Echevin
Responsable administratif	Service Jeunesse - culture
Service gestionnaire	Service Jeunesse - culture, Cabinet du Bourgmestre, Direction générale, Service Cadre de vie

6.2.1 Intégrer les habitants de la Commune au projet de coopération internationale communale avec Gourrama (Maroc)

Description	Intégrer les habitants de la Commune au projet CIC (coopération internationale communale) avec la Commune de Gourrama (Maroc)		
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale		
Échéance	01/03/2020		
Responsable mandataire	1er Echevin		
Indice de santé	Le programme CIC avec Gourrama s'est bien développé depuis sa création ; y intégrer les habitants de La Hulpe devrait bien se passer.		
Service	Service Enseignement		
Partenaires	Commune de Gourrama - UVCW - Brulocalis - Bénévole coordinatrice (R. Rehhar)		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Autres	2020	33 000,0
	Autres	2021	34 000,0
Progression	0		

Constat	<p>Le programme CIC répond à une vision de la coopération décentralisée ; il est accompagné et supervisé par l'Union des Villes et des Communes de Wallonie, l'Association de la Ville et des communes de la Région de Bruxelles-Capitale, avec le soutien de la coopération belge, qui en est le financeur.</p> <p>L'objectif général du programme est la lutte contre la pauvreté.</p> <p>Le mandat confié par la coopération aux communes belges partenaires est de développer une politique d'action sociale communale, en priorité pour les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes à besoins spécifiques.</p> <p>Gourrama est une commune située dans une région "oubliée" du Maroc en zone rurale semi-désertique, dans les contreforts de l'Atlas, subissant le changement climatique, c'est un territoire étendu, constitué de hameaux (« douars ») isolés. Grâce au projet CIC, la commune de Gourrama a pu mettre en place une véritable politique sociale communale.</p> <p>À ce jour, il y a eu peu de retours de ce projet vers la population la hulpoise.</p>
Commentaires	<p>Faire connaître le projet CIC aux habitants de La Hulpe par les tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer une page sur le site Internet communal ; - Y insérer des compte-rendus réguliers des missions sur place et des actions menées par la commune partenaire ; - Développer des actions visant la compréhension des enjeux de la coopération et de l'échange multi-culturel, comme "La valise de livres pour enfants" envoyée avec le Point Jeune.

6.2.2 Apporter des appuis en matière de communication et d'organisation d'évènements aux groupes de citoyens porteurs de projets de solidarité internationale

Description	Apporter des appuis en matière de communication et d'organisation d'évènements aux groupes de citoyens porteurs de projets de solidarité internationale.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - International
Échéance	01/03/2020
Responsable mandataire	1er Echevin
Indice de santé	Il s'agit d'une collaboration logistique aux organisations.
Service	Service Enseignement
Partenaires	Organisations de citoyens volontaires.
Budget propre	
Progression	0
Commentaires	Mise à disposition de matériel, accès aux canaux de diffusion d'information communaux (petits déjeuners Oxfam, Commune hospitalière, Amnesty...)

6.2.3 Commune du commerce équitable

Description	S'engager de manière active et participative en faveur du commerce équitable.
--------------------	---

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement
Échéance	30/12/2025
Responsable mandataire	1er Echevin
Indice de santé	De nombreuses initiatives sont déjà en place dans les écoles et l'administration : petits déjeuners équitables, alimentation durable, achats de produits Oxfam pour l'organisation de réunions.
Service	Service Cadre de vie
Partenaires	Oxfam, Max Havelaar, Maya miel
Budget propre	
Progression	50
Constat	<p>L'objectif principal de l'initiative est d'éveiller les consciences à un commerce juste et respectueux des producteurs, dans le cadre de rapport nord-sud.</p> <p>Six critères :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le conseil communal vote une résolution en faveur du commerce équitable et engage l'administration communale à consommer du café et au moins un autre produit équitable. 2. Des commerces et établissements Horeca installés sur le territoire de la commune proposent au moins deux produits du commerce équitable à leur clientèle. 3. Des entreprises, institutions, associations et écoles de la commune consomment des produits équitables et sensibilisent leurs travailleurs et leurs élèves au commerce équitable. 4. La commune communique sur sa participation à la campagne et organise au moins annuellement un événement de sensibilisation grand public sur le commerce équitable. 5. Un comité de pilotage diversifié et représentatif des acteurs locaux coordonne la campagne et mène la commune à l'obtention du titre. 6. Parce que les agriculteurs de chez nous comptent aussi, la commune soutient une initiative en faveur de la consommation de produits agricoles locaux et durables.
Commentaires	<p>De manière plus concrète, le projet consiste à étudier les différents niveaux de fonctionnement de la commune qui seraient concernés par les principes d'équité, y compris sur le plan international, et à proposer des pistes concrètes pour les services concernés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Achats - Cahier de charges - Sensibilisation en interne - Information tout public - ...

6.2.4 Une forêt comme ma commune

Description	Un projet de reforestation à Madagascar pour compenser notre empreinte écologique qui entend répondre aux préoccupations environnementales et climatiques.								
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement								
Échéance	21/11/2027								
Responsable mandataire	2ème Echevin								
Indice de santé	Projet sur 10 ans débuté en 2017, fonds récoltés en 2018, à poursuivre.								
Service	Service Cadre de vie								
Partenaires	Graine de Vie Madagascar, une équipe de bénévoles, encadre le projet. Le groupe organise des actions spécifiques, la commune encadre certains évènements, le budget communal ne devrait pas ou presque pas être impacté.								
Budget propre	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de budget</th> <th>Année</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ville</td> <td>2019</td> <td>2 500,0</td> </tr> </tbody> </table>	Type de budget	Année	Montant	Ville	2019	2 500,0		
Type de budget	Année	Montant							
Ville	2019	2 500,0							
Commentaires budget	Le projet a été approuvé le 21/11/2017. Pour participer au projet « une forêt comme ma commune » et prévoir une inscription budgétaire annuelle de 2500€ chaque année pour 10 ans								
Progression	20								
Constat	Préoccupations environnementales et climatiques. Atteindre l'objectif fixé par l'opération « Une forêt pour ma commune » (replantation de la surface de la commune de La Hulpe à Madagascar).								
Commentaires	Des actions spécifiques sont mises en place chaque année par les bénévoles, de sorte que le budget communal est peu impacté. La collecte de fonds se fait par les bénévoles au travers d'actions comme un stand aux évènements communaux, une marche parrainée. Organisation d'évènements avec divers publics (dont écoles et mouvements de jeunesse) pour la bonne compréhension du projet et les récoltes de fonds. La Commune apporte un appui en matière de communication et d'organisation d'évènements aux groupes de citoyens porteurs de projet de solidarité internationale.								

7. Garantir la sécurité de nos habitants

Description	La réforme des polices a diminué l'impact des communes sur l'organisation de la police locale. En collaboration avec les responsables de la zone de police, nous souhaitons accroître les services à la population et la présence policière dans nos rues, ce qui suppose la mise en oeuvre du plan de réorganisation de la zone de police.
-------------	---

7.1. L'investissement dans la sécurité routière

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Mobilité
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	3ème Echevin
Responsable administratif	Service Cadre de vie, Secrétariat général
Service gestionnaire	Service Cadre de vie, Secrétariat général

7.1.1. Poursuivre l'acquisition de caméras de sécurité

Description	Trois caméras de sécurité sont installées sur notre commune. L'objectif est d'en installer aux points problématiques de la commune tels que les parcs publics ou la gare.		
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Propreté et sécurité publique		
Échéance			
Responsable mandataire	Bourgmestre		
Indice de santé	Marché passé par la zone de police dont les communes peuvent bénéficier.		
Service	Cabinet du Bourgmestre		
Partenaires	La police		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2021	10 000,0
Commentaires budget	3 caméras LH = abonnement de (129,77 * 3) * 12 + TVA = 5.652,78 EUR/an 1 partage de connexion/centrale = 243,34 * 12 + TVA = 3.533,30 EUR/an Total = 9.186,08 EUR/an (hors installation)		
Progression	20		
Commentaires	1) Identifier les points problématiques - en concertation avec la police 2) Prévoir le budget et le ventiler sur plusieurs années en fonction des besoins 3) Passer commande via le marché de la police		

4) Prévoir le raccordement et l'alimentation

7.1.2. Acheter deux radars préventifs et répressifs

Description	Dans la philosophie du collège de proposer des voiries sûres et des espaces partagés et apaisés, celui-ci appuie l'acquisition de radars préventifs et répressifs par la zone de police.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Propreté et sécurité publique
Échéance	
Responsable mandataire	Bourgmestre
Indice de santé	Un marché a été passé par la zone de police pour acheter des mâts fixes et y placer à tour de rôle un radar mobile. La zone de police a le projet d'en acquérir en supplément.
Service	Service Cadre de vie, Cabinet du Bourgmestre
Partenaires	La zone de police - le service mobilité.
Budget propre	
Commentaires budget	La dépense est prise en charge par la zone de police, excepté pour le raccordement.
Progression	30
Commentaires	1) Identifier les rues problématiques en partenariat avec la police et le service mobilité 2) Introduire la demande auprès du service roulage et passer le dossier au collège de police

7.2. Une police proche du citoyen

Catégorie	Volet interne : Administration générale - Accessibilité de l'Administration
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Secrétariat général
Service gestionnaire	Secrétariat général, Cabinet du Bourgmestre, Service Cadre de vie

7.2.1 Accentuer la présence des policiers aux abords des écoles et dans les rues

Description	Les écoles constituent des points sensibles, surtout aux heures de pointe (entrée et sortie). La volonté du collège communal est d'augmenter la présence des policiers sur les axes identifiés comme sensibles.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Propreté et sécurité publique
Échéance	
Responsable mandataire	Bourgmestre
Indice de santé	La zone de police et la police de proximité se rendent aux abords de l'école à la demande du collège de zone.
Service	Cabinet du Bourgmestre
Budget propre	
Progression	10
Commentaires	1) Des points noirs et des créneaux horaires doivent être identifiés en collaboration avec les directions et la police. 2) Un plan d'action de présence policière et de sécurité routière doit être mis en oeuvre en fonction des besoins

7.3. Intensifier le soutien aux services de secours

Catégorie	Volet interne : Administration générale - Synergie avec d'autres institutions publiques
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Secrétariat général, Cabinet du Bourgmestre
Service gestionnaire	Secrétariat général, Finances, Direction générale, Service Cadre de vie, Cabinet du Bourgmestre

7.3.1. Construire un hall de départ

Description	Pour maintenir une qualité de service, l' A.C.S. n'a pas d'autre choix actuellement, faute d'infrastructures adaptées, que de laisser, 24h/24h, en charge sur le réseau électrique, leurs ambulances afin de garantir un départ imminent en cas d'appel du 112. Cette situation pose problème notamment en termes de préservation des équipements et de consommation énergétique. Aujourd'hui, la construction d'une extension au bâtiment principal destinée au départ d'urgence est devenue incontournable. Elle permettrait enfin d'entreposer à l'abri, les véhicules d'interventions et de garantir leur longévité et celle de leur matériel.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Propreté et sécurité publique

Échéance							
Responsable mandataire	Bourgmestre						
Indice de santé	Le groupe de travail est constitué, les plans ont été réalisés, l'analyse énergétique est en cours. Des dons ont été versés sur un compte ouvert à cet effet.						
Service	Cabinet du Bourgmestre						
Partenaires	Bureau d'études, bénévoles						
Budget propre	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de budget</th> <th>Année</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ville</td> <td>2020</td> <td>5 000 000,0</td> </tr> </tbody> </table>	Type de budget	Année	Montant	Ville	2020	5 000 000,0
Type de budget	Année	Montant					
Ville	2020	5 000 000,0					
Commentaires budget	Budget 500.000€ Subsides et dons						
Progression	60						
Constat	Nous avons la chance de compter sur un service d'urgence très performant, l'Amicale des Corps de Sauvetage asbl. Nous continuerons à le soutenir, notamment dans son projet de construction d'un nouveau bâtiment pour ses véhicules d'intervention. Ce projet nous permettra d'envisager l'implantation ultérieure d'un poste avancé de pompiers à La Hulpe.						
Commentaires	Le demande de permis d'urbanisme doit être introduite en décembre 2019. Des demandes d'offres doivent être analysées pour choisir la société de construction. La vente de cartes permettant de récolter de l'argent doit avoir lieu en collaboration avec les scouts.						

7.3.2. Créer un poste avancé à l'ACS

Description	Un poste de secours est un dispositif préventif mis en place pour couvrir les risques. L'intérêt d'un poste de secours est double. Premièrement, la présence d'une équipe sur place permet une prise en charge rapide des victimes, ce qui est primordial en cas de détresse grave. De plus, le poste de secours permet de décharger les services d'urgence en traitant sur place les cas les plus bénins et en donnant des informations pertinentes au médecin urgentiste. L'objectif est d'avoir ce type de service à La Hulpe à l'ACS.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Propreté et sécurité publique
Échéance	
Responsable mandataire	Bourgmestre
Indice de santé	Ce type d'infrastructure requiert l'autorisation de la zone de secours et un financement relativement important.
Service	Cabinet du Bourgmestre
Partenaires	La zone de secours, l'ACS
Budget propre	

Commentaires budget	Le poste de secours avancé nécessite l'engagement d'une personne : 60.000€. La prise en charge de ce montant se fera sur le budget de l'ACS, de la commune, de la zone de secours...? Cela reste à déterminer. L'auto-pompe doit être demandée à la zone de secours - établir un partenariat.
Progression	0

8. Maintenir des finances saines et une fiscalité basse

8.1. Maintenir notre commune dans les communes les moins taxées

Description	Être une commune qui maîtrise sa fiscalité en la maintenant en dessous de la moyenne du Cluster et Provinciale. (Voir les indicateurs profil financier individuel annuel de Belfius)
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Finances
Service gestionnaire	Finances, Cabinet du Bourgmestre, Direction générale

8.1.1. Maintenir une fiscalité communale basse

Description	En partant de projections budgétaires (pluriannuelles), maîtriser les dépenses (dont la commune a le contrôle) pour maintenir la fiscalité à un taux bas et garder un équilibre budgétaire réaliste.		
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Structure de pilotage de l'Administration		
Échéance	31/12/2025		
Responsable mandataire	Bourgmestre		
Indice de santé	Problèmes - Choix politique + tutelle approbation du Gouvernement wallon (loi et recommandations Circulaire budgétaire annuelle)		
Service	Finances		
Partenaires	Gouvernement wallon (Tutelle)		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	6 788 211,19
	Ville	2020	7 410 845,25
Commentaires budget	<p><u>Le budget est l'outil de contrôle de la fiscalité communale.</u> Son établissement annuel doit être accompagné d'une <u>analyse de l'évolution des recettes de taxes et redevances</u> et d'une <u>vision anticipative du niveau de recettes globales futures.</u> Une <u>projection pluri-annuelle des recettes 040</u> est indispensable (6 années).</p>		
Progression	20		

Constat	La fiscalité communale est la source principale de recettes annuelles . Au budget initial 2019, le ratio prévu est de 61,54%. Au compte 2018, il était de 66,65%, au compte 2017, de 63,97%. Au budget initial 2020, il devrait être de +/- 60%.
Commentaires	Les dépenses du SO sont donc couvertes à plus de 60% par les recettes de transferts liées aux taxes et redevances . Le financement des projets extraordinaires sur fonds propres, c'est-à-dire sur fonds de réserve extraordinaire, dépend également de ce facteur. Le fonds de réserve extraordinaire est alimenté par le service ordinaire et par le surplus extraordinaire via les prélèvements en fonction 060.

8.2. Maîtriser notre endettement

Description	Être une commune qui maîtrise son endettement à travers la stabilisation de la charge de la dette (intérêts et amortissements) tout en étant alerte aux opportunités financières liées aux taux du marché et aux offres des organismes bancaires.
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Finances
Service gestionnaire	Finances, Cabinet du Bourgmestre, Direction générale

8.2.1. Maîtriser la charge de la dette

Description	La charge de la dette est reprise en dépense de dette du service ordinaire. Cette charge couvre les intérêts et les amortissements du capital des emprunts contractés et les intérêts des emprunts à contracter de l'exercice en cours.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Structure de pilotage de l'Administration
Échéance	01/09/2025
Responsable mandataire	Bourgmestre
Indice de santé	Le risque est le financement par emprunts dont la charge de la dette pèse en dépense de dette de manière trop importante sur le budget communal en mettant l'équilibre budgétaire en péril.
Service	Finances

Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	474 434,53
	Ville	2019	477 142,14
Commentaires budget	La stabilité de la charge de la dette est un indicateur de santé financière . La Circulaire budgétaire annuelle évoque le principe de la stabilité de la charge de la dette, dans ses recommandations annuelles.		
Progression	20		
Constat	Voir annexes 8 et 9 du budget annuel transmis à la tutelle spéciale d'approbation du Gouvernement wallon.		
Commentaires	À l'aide du rapport annuel sur la stabilité de la dette, du respect de la balise d'investissement et d'un plan budgétaire sur 6 années des investissements à financer par emprunts (ratios prédéterminés des voies de financement : % subsides, % fonds propres et % emprunts - à définir en fonction des opportunités liées aux marchés financiers)		

8.3 Garder l'équilibre financier

Description	Être une commune qui contrôle son équilibre financier en maintenant un boni à l'exercice propre du service ordinaire
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Structure de pilotage de l'Administration
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Finances
Service gestionnaire	Finances

8.3.1. Maîtriser les dépenses et augmenter les recettes

Description	À l'aide d'une prévision pluriannuelle, anticiper les augmentations de dépenses non contrôlables, maîtriser les dépenses contrôlables (en fixant un plan de gestion - balises de fonctionnement, de dettes, de transferts et de personnel), viser un budget à l'équilibre à l'exercice propre.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Structure de pilotage de l'Administration
Échéance	01/09/2019

Responsable mandataire	Bourgmestre
Indice de santé	La non-maîtrise des dépenses obligatoires de transferts.
Service	Cabinet du Bourgmestre, Finances, Direction générale
Budget propre	
Commentaires budget	L' <u>indicateur d'équilibre à l'exercice propre</u> limite les dépenses aux recettes de l'exercice en cours sans tenir compte de l'influence des antérieurs et des fonds propres.
Progression	20
Constat	Chaque année, lors de l'élaboration du budget, cet équilibre est de plus en plus tendu. La <u>recherche de nouvelles recettes et la maîtrise des dépenses ordinaires</u> sont indispensables et doivent être cadrées en responsabilisant les services à la gestion budgétaire rigoureuse.
Commentaires	Des <u>balises de dépenses de fonctionnements, de transferts, de dettes et de personnel et de recettes de prestations, de transferts et de dettes</u> peuvent être définies.